

LANGAGES

19^e ANNÉE

REVUE TRIMESTRIELLE

MARS 84 73

Les Plans d'Énonciation

par

Laurent DANON-BOILEAU









et

Jacqueline Authier-Revuz, Janine Bouscaren,
Bernard Cerquiglini, Almuth Gressillon
Jacqueline Guillemain-Flescher, Alain de Libera,
Dominique Maingueneau, Jenny Simonin

Larousse

Langages, 19e année, n°73, 1984. Les Plans d'Énonciation.

[<< Volver a la lista de números](#)

- | | | |
|--|-----------|---|
| ▶ Avant-propos [preliminar]
Laurent Danon-Boileau | 5 - 6 |  |
| ▶ Le style indirect libre et la modernité [artículo]
Bernard Cerquiglini | 7 - 16 |  |
| ▶ De la lecture à la paraphrase ; remarques sur la citation au Moyen Âge [artículo]
Alain De Libera | 17 - 29 |  |
| ▶ Les plans d'énonciation dans Berlin Alexanderplatz de Döblin, ou de la polyphonie textuelle [artículo]
Jenny Simonin | 30 - 56 |  |
| ▶ Pour en finir avec Procuste [artículo]
Janine Bouscaren , Laurent Danon-Boileau | 57 - 73 |  |
| ▶ Énonciation, perception et traduction [artículo]
Jacqueline Guillemin-Flescher | 74 - 97 |  |
| ▶ Hétérogénéité(s) énonciative(s) [artículo]
Jacqueline Authier-Revuz | 98 - 111 |  |
| ▶ Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre [artículo]
Dominique Maingueneau , Almuth Gresillon | 112 - 125 |  |

Avant-propos

In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 5-6.

Citer ce document / Cite this document :

Danon-Boileau Laurent. Avant-propos. In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 5-6.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1984_num_19_73_1161

AVANT-PROPOS

L'objet de ce numéro est de faire le point, de différentes façons, sur ce que la critique littéraire nomme de façon spacieuse — c'est à dire suggestive — l'« enchevêtrement des voix narratives » et/ou l'« intertextualité ». C'est donc dire, d'emblée, plusieurs choses :

i-linguistes, notre objet d'analyse sera ici le texte « littéraire ». Et il nous incombera d'en mesurer certains effets, sans d'ailleurs poser pour autant la question de savoir si ceux-ci sont spécifiquement « littéraires ».

ii-le titre du recueil est un concept emprunté à Benveniste. Mais il vaut plus comme emblème de l'entreprise définie en (i) que comme marque de l'adoption pure et simple de la problématique proposée par l'auteur des *Problèmes de linguistique générale*. Au reste, chez lui, le terme de plan d'énonciation fait d'abord et surtout référence à la dichotomie Discours/Récit (ou Histoire) et seulement de façon traversière aux problèmes qui vont nous occuper ici : ceux de niveau d'énoncé (Discours Direct, Indirect, Style Indirect Libre). Mais le lien entre les deux ordres de phénomènes, posé explicitement, nous semble essentiel. Et ce n'est pas un de nos moindres enjeux que de nous attacher à le spécifier.

Depuis les années 60, la production théorique est allée bon train dans le domaine qui nous intéresse ici. Si nous avons décidé de proposer un nouveau travail sur la question, c'est qu'il nous a paru qu'au fil du temps des hypothèses — ou des concepts — avaient progressivement acquis le statut d'évidences intangibles. Par là, un nouveau champ s'ouvrait : le retour patient sur le « bien connu ».

Autant dire que les contributions rassemblées ci-après partagent une intention sinon polémique, du moins critique. Essayons, sans forcer la cohérence de propos différents, d'en cerner les contours.

Diachroniquement, tout d'abord, il est convenu de dire que les problèmes d'enchevêtrement des instances narratives et les complexités afférant au statut des énoncés n'émergent qu'au XIX^e siècle avec le roman français et la naissance du style indirect libre — le reste, c'est-à-dire la littérature qui précède, n'étant qu'une ébauche maladroite.

C'est contre cette « téléologie pauvre » que les articles de Bernard Cerquiglini (« Le style indirect libre et la modernité ») et d'Alain de Libéra (« De la lecture à la paraphrase ») s'inscrivent en faux. Ainsi, Cerquiglini s'efforce de cerner la nature de la reproduction de la parole dans le texte médiéval en l'articulant avec ce qui constitue à ses yeux la spécificité de son

mode de production. On verra que les subtilités de Marie de France ou celles de Robert de Boron n'ont rien à envier aux effets de l'imparfait flaubertien.

Quant à de Libéra, dont la réflexion porte plus directement sur le texte philosophique, il s'attache à retracer la naissance de la citation dans le jeu intertextuel que trame la seconde main tandis qu'elle s'arroge le travail de celle qui l'a précédée.

Synchroniquement, en matière de discours (ou de « perception ») représenté, les effets du « bien connu » ne sont pas moindres. Il suffit de lire les innombrables argumentations afférant aux Discours Direct, Indirect et au Style Indirect Libre pour se convaincre que trop souvent le statut de ces catégories n'est pas vraiment mis à l'épreuve des faits. Les faits, c'est-à-dire en l'occurrence les textes longs, les textes suivis. Il n'est que trop peu fait usage de fragments discursifs, dont pourtant DD, DI et SIL doivent définir les effets.

C'est ce retour aux faits que s'efforcent d'accomplir les articles de Jenny Simonin-Grumbach (« Les plans d'énonciation dans *Berlin Alexanderplatz* de Döblin »), Janine Bouscaren et Laurent Danon-Boileau (« Pour en finir avec Procuste ») et Jacqueline Guillemin-Flescher (« Énonciation, perception et traduction »). Prenant appui sur des extraits en allemand ou en anglais — deux des articles envisagent d'ailleurs les changements intervenus dans la traduction publiée en français — c'est le statut des catégories traditionnelles du discours (ou de la « perception » du narrateur et du personnage) et la dépendance ou l'indépendance des marqueurs *en contexte* qui forment la cible de ces trois contributions. Jusqu'à montrer, pour l'une d'entre elles, que c'est peut-être la notion de « typologie des discours » qui est non-pertinente pour le linguiste.

Mais dès lors, cet examen des énoncés et l'hétérogénéité qu'ils manifestent exige une redéfinition du concept d'énonciateur (ou du rapport entre texte premier et texte second, si l'on se situe dans la problématique de l'intertextualité). C'est ce qui forme l'objet des travaux de Jacqueline Authier-Revuz (« Hétérogénéité(s) énonciative(s) ») et de Almuth Grésillon et Dominique Maingueneau (« Polyphonie, proverbe et détournement »). Tel est, succinctement défini, le lieu commun des présentes contributions. Lequel n'exclut ni la diversité, ni les divergences.

L. DANON-BOILEAU

Le style indirect libre et la modernité

In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 7-16.

Citer ce document / Cite this document :

Cerquiglini Bernard. Le style indirect libre et la modernité. In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 7-16.

doi : 10.3406/lgge.1984.1162

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1984_num_19_73_1162

LE STYLE INDIRECT LIBRE ET LA MODERNITÉ

Le style indirect libre est une idée neuve en Europe. Relevé par les grammairiens chez des romanciers qui étaient leurs contemporains (d'Émile Zola à Charles-Louis Philippe), ce phénomène fait entrer la littérature la plus moderne, et sa technique narrative, dans l'enquête grammaticale. Promotion du littéraire d'autant plus significative qu'il s'agit de romanciers, tel Zola, qui attendront encore longtemps la reconnaissance des manuels officiels, ou qui reçoivent ainsi, comme Flaubert, une consécration définitive. Promotion singulière, par laquelle la littérature revient, selon l'habituel destin épistémologique du refoulé, en objet nouveau dans le champ dont elle était forclosée. L'étude du langage, qui s'est fondée comme science après 1850 en dénonçant le lien gémellaire qui l'unissait aux Belles Lettres, pour devenir la pensée positive et historique du seul signifiant, retrouve ainsi le discursif, le sujet, le sens. La découverte du style indirect libre, dans le premier quart du XX^e siècle, si elle est d'une importance spectaculaire pour une discipline qui décrit tant et trouve si peu, constitue un fait troublant et ambigu, face obscure d'une découverte que l'on célèbre dans le même temps, lumineuse et technicienne, le phonème. Comparé au modernisme pimpant du phonème, adopté par la linguistique au terme d'une querelle scientifique archétypale, le style indirect libre offre sa modernité équivoque et comme inachevée. Progrès de la science qui masquerait un regret des Lettres, ce phénomène que l'on ne s'accorde pas même à nommer brouille les taxinomies grammaticales, déplace les limites de la langue et du style, met en doute l'objet de la description linguistique, déclenche des polémiques qui ne sont pas éteintes. Le style indirect libre tient crucialement à la notion de modernité comme projet, qu'il permet de saisir dans ses contradictions et dans sa précarité.

Le mystère dans les Lettres

La perception, au sein de la littérature de langue française, d'une forme non répertoriée de reproduction du discours perturbe, vers la fin du siècle, un discours grammatical solidement établi, et secrètement fragile. Clos sur la grammaire, et réparti équitablement en « style direct » et « style indirect ». Du premier, la grammaire ne fit jamais qu'une mention : sa transparence supposée trouble le discours grammatical, pris au jeu du même et de l'autre. Par une curieuse absence, on n'en dit rien proprement, sinon qu'il sert de base aux manipulations (transpositions, effacements) qui produisent l'indirect. Le passage d'un mode à l'autre est affaire de technique gramma-

ticale, parfois subtile, toujours rigoureuse, de manipulation comptable et formelle de la langue ; on sait qu'il s'agit d'un des plus beaux fleurons du discours grammatical et de sa pédagogie.

Le phénomène nouveau que perçoit le regard grammatical est hétérogène à cette disposition ancienne et admise. Il est tout d'abord innommable, ce dont témoignent les nombreuses périphrases utilisées dans les descriptions — ainsi pour l'allemand : discours vécu (*erlebte Rede*), factuel (*Rede als Tatsache*), voilé (*verschleierte Rede*), etc. — et à l'inverse, l'absence de terme réellement consacré pour l'anglais, sinon *free indirect speech*, qui est un calque. Innommable parce qu'inassignable, le phénomène suspend le geste grammairien qui, depuis Ramus sinon Quintilien, découpe et classe ; les pôles de ce champ lexical sont occupés par les écoles suisse et allemande qui traduisent par l'attribution qu'elles pratiquent au sein du dispositif grammatical leur opposition irréductible : style indirect libre pour Charles Bally, discours direct impropre (*uneigentlich direkte Rede*) pour Gertraud Lerch. Sorte de style direct, ou bien variante de l'indirect, le phénomène que l'on perçoit, équivoque et labile, désoriente la pensée grammairienne dans son ensemble, pour qui le tiers est exclu. Ce mode de rapport discursif, enfin, n'est pas enseignable, ou du moins pas selon les exercices techniques de manipulation. S'initier au maniement du style indirect libre, ce n'est pas apprendre le français, mais son métier d'écrivain.

C'est là son caractère premier. Ce mode de reproduction, ou de représentation du discours, est le seul à justifier le terme de style. Sa mise en valeur, au tournant du siècle, par une linguistique qui avait réussi à se débarrasser de la stylistique d'auteur et des états d'âme constitue une réelle épreuve. Toutefois, le refoulé esthétique revient sous une forme neuve : c'est le fait littéraire en tant que tel dont on examine le lien au linguistique ; l'écart langagier individuel valorisé perd son statut d'objet théorique au profit des constantes formelles de genre (ici, le romanesque) historiquement voire, dans la descendance marxiste de l'école allemande, socialement déterminées. Dès lors, la crise du style indirect libre, dans le premier quart de notre siècle, peut être tenue pour l'acte de naissance de la stylistique moderne et de la sémiotique ; significatif est l'intérêt qu'y portèrent aussi bien Leo Spitzer que Mikhaïl Bakhtine.

L'appartenance du style indirect libre à la littérature est une pétition de principe dont il faut connaître la vigueur afin d'en estimer les limites. Qu'il ait été repéré en premier lieu par Adolf Tobler ¹ est typique : grammairien à l'ancienne, Tobler glanait dans les textes français qu'il lisait fort bien l'inhabituel et le singulier. Toutefois Charles Bally, dans son étude d'ensemble ², donne à la remarque force de loi : le style indirect libre est un procédé littéraire. Comme à l'habitude, la position de Bally est subtile et pénétrante, elle renvoie à ce que nous appellerions aujourd'hui la *mimesis* de l'oral : par

1. TOBLER Adolf, « Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. Neue Reihe 1 », *Zeitschrift für romanische Philologie* 11 (1887), pp. 433-431.

2. BALLY Charles, « Le style indirect libre en français moderne », *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 4 (1912), pp. 549-556, 597-606.

l'absence de signes extérieurs de subordination, le style indirect libre donne une image de la fluidité que l'on attribue à la langue parlée. Mais celle-ci ignore le procédé, qui exprime donc à merveille la spécificité de la forme écrite dans son rapport imaginaire et conventionnel à l'oral. Si ce principe d'appartenance n'est pas énoncé clairement par l'école idéaliste allemande de Karl Vossler, le vif intérêt que ces chercheurs portent au style indirect libre implique ce principe. D'une part, les tenants de la *Idealistische Neuphilologie* s'attachent tout spécialement aux processus de création esthétique qui sont à l'œuvre dans la langue, d'autre part la conception qu'ils ont du style indirect libre, comme identification de l'écrivain à ses personnages³, place le procédé au sein de l'activité littéraire. La position la plus radicale en la matière est celle, récente, d'Ann Banfield⁴ pour qui l'examen du style indirect libre, « forme linguistique qui n'existe pas dans la langue parlée » (p. 9), est le moyen de faire progresser la grammaire générative-transformationnelle. Si l'on rencontre en effet des phrases françaises proprement imprononçables, il convient d'en établir une grammaire qui par là même détache la théorie du langage de la seule étude de la communication, fondée sur le *sujet parlant* dans le *présent*, au profit de la représentation expressive, liée à un *sujet de conscience* doté de repères temporels propres. L'écrit non communicatif fait montre de structures grammaticales particulières et rigoureuses dont la théorie chomskyenne doit rendre compte, s'ouvrant ainsi à la question de l'écriture et du style. L'appartenance de l'indirect libre au fonctionnement littéraire est donc cruciale pour la thèse d'Ann Banfield, qui convie la grammaire générative à penser ce qui lui était constitutivement étranger.

Plus profonde et répandue encore est la conviction que le style indirect libre appartient à la littérature *moderne*, qu'il en est l'indice stylistique et l'acte de naissance. Cette idée conjoint les créateurs (Marcel Proust s'intéresse à l'imparfait de discours chez Flaubert), les critiques littéraires (Albert Thibaudet, dans un ouvrage pour grand public, reprend avec bonheur la théorie de la mimesis de l'oral⁵), les grammairiens : depuis Adolf Tobler, qui découvre chez Zola un emploi curieux de l'imparfait, jusqu'à Ann Banfield qui, englobant le monologue intérieur, fait apparaître dans sa réalité syntaxique le projet littéraire de la Modernité. On comprend que cette apparition tardive soit valorisée ; elle est perçue tout d'abord comme la marque d'un progrès dans les Lettres, l'écriture, selon une idée admise, ne progressant qu'en se libérant⁶ ; elle est sentie ensuite comme représentative de l'époque moderne et de sa culture, quelque contenu que l'on donne à cette modernité. En 1922, Gertraud Lerch rapproche le succès du style indirect

3. Selon Gertraud LERCH, « Die uneigentlich direkte Rede », *Festschrift für Karl Vossler*, pp. 107-119, Heidelberg : Winter, 1922.

4. BANFIELD Ann, « Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent l'histoire littéraire : le développement de la parole et de la pensée représentées », *Langue française* 44 (1979), pp. 9-26.

5. THIBAUDET Albert, *Gustave Flaubert*, Paris : Gallimard, 1935, pp. 230-232.

6. « Comme le phénomène étudié ici devient toujours plus fréquent à mesure qu'on se rapproche de l'époque contemporaine, on peut y voir une preuve de l'émancipation toujours plus grande du style littéraire », Charles BALLY, *art. cit.*, p. 604.

libre de celui de l'Impressionnisme pictural⁷ ; à la même époque, Marguerite Lips, élève de Charles Bally à Genève, parle d'un procédé « européen, issu des tendances profondes qui rapprochent les langues et les sociétés modernes »⁸ ; un demi-siècle plus tard, Ann Banfield attribue la généralisation de ce mode de reproduction du discours « au développement du roman (...) et au rôle central accordé au sujet conscient dans la philosophie moderne et à l'ego inarticulé en psychologie » (*art. cit.*, p. 19). Sous toutes ses formes, cet éloge de la modernité comme épiphanie heureuse et partagée — on sait que tout discours sur la Modernité est une complaisance — implique la volonté complice de n'attribuer le droit au style indirect libre qu'aux seuls auteurs contemporains, et à ceux qui eurent le talent de les annoncer.

Pour des esprits formés par la linguistique historique, la tentation était grande de vérifier par un dépouillement chronologique l'appartenance du style indirect libre à la modernité stylistique, et d'en examiner la genèse. Un premier survol de la littérature française est proposé par Gertraud Lerch ; élargi par Marguerite Lips, il passe en revanche inchangé (exemples et conclusions) dans les études de Mikhaïl Bakhtine⁹ et d'Ann Banfield. Unanimité singulière, étant donné les différences d'appréciation de ces chercheurs ; tous cependant, à la suite de Lerch, font un sort à quelques exemples jugés équivoques relevés dans les textes médiévaux, notent le silence des XVI^e et XVII^e siècles, rompu seulement par le contre-exemple magistral, et combien dérangent, des *Fables* de La Fontaine, perçoivent à partir de la fin du XVIII^e siècle et chez les écrivains de sensibilité romantique les premières traces d'un mode de reproduction de la parole qui s'épanouira dans la dialectique de l'impersonnalité et de la sympathie d'un Flaubert, avant de devenir un procédé de l'école naturaliste. C'est sur cette trajectoire que ces divers chercheurs tombent d'accord, qu'ils sémantisent ensuite cette téléologie en termes seulement littéraires, ou selon une conception idéaliste de l'histoire, que Bakhtine-Volochinov recouvrent d'un voile léger de marxisme officiel.

Antiphrase obligée de la modernité épanouie, la période médiévale. Celle-ci reçoit dans cette histoire canonique du style indirect libre une place et une attention démesurées. On en comprend les raisons : d'une part ces romanistes solidement formés au médiévisme par un enseignement qui privilégie la question de l'origine, pratiquent naturellement les textes rédigés en ancien français ; les exemples qu'ils n'ont pas manqué de relever, d'autre part, doivent être critiqués, ou pour le moins mis en doute, si l'on veut sauvegarder la thèse évolutionniste. Le refus motivé de reconnaître du style

7. « Der Impressionist [ist] *par définition* derjenige, der gar keinen Standpunkt haben will, der sich an die Erscheinungen hingibt, ohne sie rational zu kontrollieren », *art. cit.*, p. 119.

8. LIPS Marguerite, *Le style indirect libre*. Paris : Payot, 1926, p. 219.

9. BAKHTINE Mikhaïl, *Le marxisme et la philosophie du langage*. Tr. M. Yaguello. Paris : Minuit, 1977. (Première édition, sous le nom de Volochinov, Leningrad, 1929), chapitre 11. Le caractère besogneux et si emprunté de ce chapitre est tel qu'on a peine à reconnaître l'auteur du Rabelais. Faut-il pour autant en attribuer la paternité à Volochinov ?

indirect libre en ancien français, geste fondateur de l'adhésion téléologique, réunit en un même aveuglement des écoles par ailleurs totalement inconciliables.

Armistice

Comme le montre Gérard Strauch, dans une excellente étude de la querelle du style indirect libre, « dès le début de la discussion critique, le paradigme des deux approches opposées du problème se trouve constitué »¹⁰. Adolf Tobler (*art. cit.*, p. 437) examine la phrase de Zola selon une approche grammaticale ; il parle d'un « mélange » (*Mischung*) de styles indirect (transposition des temps et des personnes) et direct (ordre des termes et intonation). Cette démarche est critiquée dans la même revue par Theodor Kalepky¹¹, qui ne voit pas dans le phénomène la reproduction d'un discours, mais l'intervention du narrateur qui, donnant le change, se substitue à ses personnages : ce que nous lisons chez Zola est un « discours voilé » (*verschleierte Rede*).

La position de Kalepky est paradigmatiquement celle de l'école idéaliste allemande ; sa description technique du procédé se résume en une psychogénétique, et refuse en tout cas la recherche de signes linguistiques. La démarche des vossliériens nous intéresse ici en ce qu'elle dit de la reproduction du discours dans la littérature médiévale. C'est à Gertraud Lerch qu'est confié l'examen historique ; celle-ci consacre plusieurs pages à l'ancienne langue (*art. cit.*, pp. 108-112). Elle produit une série d'exemples qui paraissent assez proches de ce qui fut découvert chez Zola ; ils se répartissent sur l'ensemble de la littérature médiévale ; l'un d'eux appartient même au premier texte littéraire français :

Ell'en aduret lo suon element :

Melz sostendriet les empedementz

Qu'elle perdesse sa uirginitet.

(*Séquence de Sainte Eulalie* (IX^e s.), vv. 15-17.)

On peut voir en effet dans les deux derniers vers les pensées ou les paroles de la sainte au martyr : « Sa volonté en est affermie : elle préférerait souffrir la torture plutôt que renoncer à la foi chrétienne ». Néanmoins, Gertraud Lerch refuse de ranger ces attestations au côté du procédé romanesque moderne ; ils ne constituent pas pour elle un moyen stylistique conscient (*bewusster Kunstgriff*). Elle en attribue la raison d'une part à l'absence d'une syntaxe claire et solide, d'autre part au manque de conscience personnelle de l'auteur. Ce dernier, qui n'est pas instruit, ne sait pas rendre le discours d'autrui dans sa teneur objective ; il prend parti, ne distingue pas son point de vue de celui de ses personnages, ressent violemment par sympathie intuitive. Les exemples considérés ne résultent donc pas d'un choix délibéré (*freie Wahl*), mais de l'incapacité à faire autrement. C'est, on

10. STRAUCH Gérard, « De quelques interprétations récentes du style indirect libre », p. 43, *RANAM* 7 (1974), pp. 40-73.

11. KALEPKY Theodor, « Mischung indirekter und direkter Rede », *Zeitschrift für romanische Philologie* 23 (1899), pp. 491-513.

le voit, une conception fort pauvre de la syntaxe et de l'écriture médiévales qui permet d'évacuer le problème, à peine celui-ci posé.

La transition se fait curieusement par l'école de Genève, qui attaque pourtant avec vigueur la thèse idéaliste. Pour Charles Bally, styles direct, indirect et indirect libre appartiennent à la grammaire, présentent en général des indices internes et externes que l'on peut dénombrer et qui justifient une enquête proprement linguistique. Avec courage, Bally examine les cas où tout signe semble faire défaut ; il avance alors la notion de « figure de pensée », qui permet de concevoir ce qui, au sein de la parole, est déjà en voie de grammaticalisation¹². Le style indirect libre appartient à cette zone de transition où l'énonciation individuée porte en germe les signes d'un code, et leur acceptation par l'auditeur. Ce qui fonde la communauté grammaticale des trois modes, c'est bien la notion de reproduction, conçue à la fois comme objective et comme évidente : les exemples dont l'interprétation est peu claire (énoncé prononcé par le narrateur, ou énoncé rapporté par lui) relèvent de l'usage personnel (sans doute critiquable) que l'auteur fait du procédé linguistique. Idée malencontreuse que Marguerite Lips reprend avec maladresse : « le style indirect libre, pour être un procédé de grammaire, exige qu'on ne puisse hésiter sur l'identité ni douter de l'objectivité de l'écrivain » (*op. cit.*, p. 126). Par suite, bien qu'elle ait, en feuilletant une anthologie, relevé quelques exemples troublants¹³, bien qu'elle ait suggéré, après August Fischer¹⁴, une genèse possible du style indirect libre par assouplissement de la subordination, celle-ci refuse l'appellation grammaticalement contrôlée. Et ceci, à cause de l'« attitude des écrivains » médiévaux, qui lui paraît contraire à la création du style indirect libre par figure : « le conteur du Moyen Âge est subjectif ; il partage les préoccupations de ses personnages ; il mêle sans cesse sa pensée à la leur. De là de nombreux passages ambigus, où l'on ne sait si c'est lui ou eux qui parlent. Or, le style indirect libre, pour être un procédé de grammaire, exige... » (*op. cit.*, pp. 125-126). Les deux thèses opposées s'accordent en un point aveugle, le même aveuglement sur les procédés concrets de représentation de la parole dans les textes médiévaux. Une idéologie littéraire mue par l'idée de modernité offusque une recherche linguistique par ailleurs fort clairvoyante. Ainsi se crée une tradition, dont l'exemple ultime est celui d'Ann Banfield qui, reprenant le parcours historique obligé, discute un exemple de la *Chanson de Roland*, et s'autorisant de Marguerite Lips, Volochinov et Marcel Cohen, conclut que le style indirect libre ne se rencontre pas dans l'épopée médiévale (*art. cit.*, p. 15). La question paraît donc réglée.

A nouveaux frais

Il ne s'agit pas d'opposer factuellement des exemples de style indirect libre médiévaux à cette longue pétition de principe. Les attestations produi-

12. BALLY Charles, « Figures de pensée et formes linguistiques », *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 6 (1914), pp. 405-422, 456-470.

13. Le stock en sera accru, mais sans théorie consistante, par Jan A. VERSCHOOR, *Etude de grammaire historique et de style sur le style direct et les styles indirects en français*. Groningue : V. R. B. Kleine der A 4, 1959, pp. 89-98.

14. FISCHER August, *Die indirekte Rede im Altfranzösischen*. Berlin : Ebering, 1899.

tes par les commentateurs eux-mêmes montrent, par leur nombre et leur évidence, que le problème est ailleurs. C'est la thèse proposée pour le procédé de reproduction du discours qui empêche qu'on le nomme et le reconnaisse. Par suite, un ébranlement de cette théorie peut avoir pour conséquence seconde de permettre un réexamen de l'historicité du phénomène.

La mise en cause la plus féconde prend sa source dans ce que Mikhaïl Bakhtine a nommé le plurilinguisme du langage en acte. La parole humaine est pour lui tissée du discours d'autrui. Rapporter les mots de l'autre est le thème majeur de la conversation, qui emploie pour cela un ensemble de procédés que l'on ne saurait limiter aux « poncifs » des styles direct et indirects ¹⁵. La polyphonie parcourt le langage, et l'on peut penser avec Oswald Ducrot ¹⁶ qu'elle est constitutive de toute énonciation. Il conviendrait alors de distinguer le *locuteur*, qui prononce, et la série des *énonciateurs* auxquels est attribuée la responsabilité des actes illocutionnaires, des modalités, des jugements de valeur, ou qui sont posés comme origine du propos. Ce qui implique un double dépassement de la thèse moderne du discours rapporté (et en particulier du style indirect libre). Les procédés codifiés par la grammaire forment une sous-classe des phénomènes polyphoniques que l'on peut rencontrer en des endroits fort différents de la langue. Pensons par exemple à l'opposition entre *il semble que* et *il paraît que* :

Il semble que Pierre est malade

Il paraît que Pierre est malade

(dans le second, locuteur et énonciateur ne sont pas co-référents, on rapporte un propos). Rien, ensuite, ne limite ces procédés à l'écrit ; Jacqueline Authier ¹⁷ puis Marc Plénat ¹⁸ ont montré que la langue de la conversation usuelle présente des formes de représentation de la parole d'autrui assez proches du style indirect libre réputé littéraire. Songeons à des situations de communication véhiculant le discours de l'autre, aussi quotidiennes que le résumé fait à un tiers d'un appel téléphonique (exemple de J. Authier) :

Paul vient de téléphoner. Il est très déprimé.

Cet exemple montre à merveille que la distinction entre le discours que l'on énonce et le discours que l'on rapporte, si constitutive pour un Bally qu'il faudrait en examiner la rationalité et la genèse, est labile et perméable. L'énoncé « Il est très déprimé » est assigné à deux énonciateurs, référant à Paul et au locuteur, qu'il ne convient pas de dissocier. Le propre du langage, sa logique non aristotélicienne, est de faire entendre plusieurs voix dans la même. Que la recherche linguistique se dote de telles considérations donne à penser qu'elle est entrée dans une nouvelle épistémé post-moderne.

15. BAKHTINE Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*. Tr. D. Olivier. Paris : Gallimard, 1978, pp. 157 sq.

16. DUCROT Oswald, *Les mots du discours*. Paris : Minuit, 1980, pp. 38-45.

17. AUTHIER Jacqueline, « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV* 17 (1978), pp. 1-87.

18. PLENAT Marc, « Sur la grammaire du style indirect libre », *Cahiers de grammaire* 1 (1979), pp. 95-140.

La modernité du style indirect libre prend dès lors une figure singulièrement historique. Il s'agit du développement particulier, dans l'espace clos de l'écrit romanesque d'une certaine période littéraire, procédé expressif et signe de reconnaissance, d'une des façons de représenter la parole. De Charles Bally à Ann Banfield, une thèse circule qui peut se réduire à une tautologie : on ne parle pas comme écrivait Flaubert, on n'avait pas écrit comme Flaubert avant Gustave. Et l'on n'a pas continué fort longtemps ensuite. L'époque du style indirect libre est unifiée et close par l'harmonie de préoccupations d'esthétique littéraire et de recherches sur le langage ; elle est une des plus belles réussites du XIX^e siècle. Lequel s'achève, et pas seulement en linguistique, à la fin des années 1960. Le style indirect « moderne » est donc justiciable d'une perspective historique, qui ne soit pas une téléologie gratifiante. Il convient d'en définir la spécificité formelle, afin d'en établir éventuellement les raisons. On n'a guère pris garde que ce phénomène fut d'abord repéré comme une série inhabituelle d'imparfaits de discours ; c'est cet emploi de l'imparfait qui intéresse Proust chez Flaubert, Tobler chez Zola, qui lasse Bally et fait écrire Spitzer¹⁹. De tous les exemples de style indirect libre rapportés par Marguerite Lips, ceux qui présentent ce type d'imparfait sont seuls à n'être pas tenables dans une conversation. La séquence :

Paul m'a téléphoné hier. Il était très déprimé, et demandait mon secours. Pouvais-je le rencontrer ?

paraît pour le moins affectée à l'oral, ou terriblement littéraire. Ce qui est le point : on s'attendrait plutôt à la rencontrer dans quelque journal intime ou roman de première personne un peu vieillis. Nous ferons l'hypothèse que cet usage temporel est la spécificité du style indirect libre « moderne » ; il en marque la naissance et le déclin²⁰. Il importe d'autre part, approfondissant en somme le projet de Vossler et de Bakhtine, d'examiner les périodes pré-(et sans doute post-) modernes dans leur singularité historique non vectorisée, afin de mettre au jour les formes qu'elles donnent à la représentation de la parole, et d'en éclairer les raisons. Ainsi, dépouillée d'une métaphysique de l'auteur infantile et maladroit, la littérature médiévale apparaît dans sa réalité syntaxique. Prennent sens, alors, des phénomènes liés au discours rapporté, et laissés à l'abandon de la glanure philologique. Par exemple, cet emploi très répandu du futur de discours, relevé sous le nom de *futurum oratorium*, par Karl Vossler. Celui-ci, dans le sillage de Gertraud Lerch, y voit un indice de la fusion dans ses personnages du narrateur qui « prend une part oratoire et presque active à l'action »²¹. Il s'agit toujours en fait de traduire le propos délibéré d'un personnage (pré-

19. SPITZER Leo, « Zur stilistischen Bedeutung des Imperfekts der Rede », *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 9 (1921), pp. 43-67.

20. Si l'on en croit les sondages, traduisant un net recul dans le roman français depuis la seconde guerre, réalisés par A. KALIK—TELJANICOVA, « De l'origine du prétendu « style indirect libre » », *Le Français Moderne* 33 (1965), pp. 284-294 et 34 (1966), pp. 123-136.

21. VOSSLER Charles, *Langue et culture de la France*. Tr. A. Juilland. Paris : Payot, 1953, p. 62.

sence en général de l'assertif *ja*), s'exprimant dans une situation de communication :

Femme voleient qu'il preisist,
Mes il del tut les escundist :
Ja ne prendra femme a nul jur,
Ne pur avoir ne pur amur,

(Marie de France, *Guigemar*, éd. Rychner, vv. 645-648)

(*Ils voulaient qu'il prenne femme, / Mais il refuse tout net : / Son intention est de ne jamais se marier, / Ni par intérêt ni par amour*).

D'une façon générale, il importe d'examiner les types médiévaux de représentation de la parole (dont les formes particulières de style indirect libre) selon trois spécificités. Syntaxique, tout d'abord. L'absence du subordonnant explicite n'est pas absence de syntaxe, un verbe déclaratif peut sans ambiguïté contrôler une longue série d'énoncés attribués à un personnage. Spécificité paléographique, ensuite. Le manuscrit ne disposant d'aucune ponctuation (guillemets, tirets, deux points, etc. sont ajoutés par l'éditeur moderne), c'est dans la langue seule que le texte doit trouver les moyens de signaler le discours : la syntaxe vient servir d'indice de la parole. Certains éléments grammaticaux montrent par suite que tel énoncé n'est pas assumé par le narrateur, mais assigné à un personnage : il y a, sans ambiguïté, style indirect libre. Ainsi, les morphèmes d'énonciation, si fréquents dans le discours médiéval : l'assertif *ja* rencontré plus haut, l'adverbe détractif *mar*²² :

Comanda que li portiers fust mis en prison : *mar*, i avoit trespasé son comandement.

(*Marques de Rome*, éd. Alton, 84 d 4.) (*Il ordonna de jeter le portier en prison, ajoutant qu'il allait payer sa désobéissance.*)

ou bien le *si* d'antériorité à valeur votive, qui opère une véritable « exhibition de l'énonciateur »²³ :

Guigemar a la vile assise,
N'en turnerat si sera prise.

(Marie de France, *Guigemar*, éd. Rychner, vv. 875-876.)

(*Guigemar a mis le siège à la ville : Il n'entend pas se retirer avant qu'elle ne soit prise.*)

De même l'ordre des termes, qui n'a point en ancien français cette quasi-liberté qu'on lui reconnaît, mais est toujours signifiant, peut par antéposition, thématization codées signifier une parole représentée :

Et cil qui l'avoient gardé
Disoient bien par verité
Qu'il n'estoit pas la u on le mist.
Encor unt il plus grant despist,

22. CERQUIGLINI Bernard, *La Parole médiévale*. Paris : Minuit, 1981, pp. 159-160.

23. MARCHELLO-NIZIA Christiane, *Recherches sur la structuration de l'énoncé en ancien et moyen français*. Thèse de Doctorat d'Etat (Université de Paris VII), 1982, pp. 352-362.

Car il l'unt par Joseph perdu.
De ce sunt il tout esperdu :
Et se damages y ha nus,
Ç'a il fait, et Nychodemus.

(Robert de Boron, *Le Roman de l'Estoire dou Graal*, éd. Nitze, vv. 631-638.)

(*Et ceux qui l'avaient gardé / Disaient bien, assurément, / Qu'il n'était pas là où on l'avait mis. / Et ils en ont d'autant plus honte / Que c'est à cause de Joseph qu'il l'ont perdu. / Cela les met hors d'eux : / Si quelqu'un est inquieté, / Et bien, ce sera de sa faute, et de celle de Nicodème.*)

Les derniers vers donnent à entendre, en style indirect libre, le commentaire final des gardiens du Christ mort²⁴. Spécificité fonctionnelle, enfin. La lecture médiévale n'est pas solitaire, mais publique ; un lecteur professionnel déchiffre le manuscrit et proprement l'interprète. Œuvre à vocation orale, comme le notait récemment Paul Zumthor²⁵, le texte littéraire du Moyen Âge configure et dispose les moyens de son exécution. Ce qui justifie d'une part la théâtralité multiple des morphèmes et phénomènes énonciatifs, ce qui attribue d'autre part à la parole en acte la fonction de représentation. Le style indirect libre de l'ancien français, qui articule la langue à la pratique de la communication littéraire, ne doit son ambiguïté qu'à une réduction anachronique à la lecture moderne. La littérature médiévale donne à l'infini l'image spéculaire du couple locuteur et énonciateur : la voix du narrateur-locuteur confiée à celle de l'interprète les voix des énonciateurs de la fiction. Parole confiée et transmise, parole que nous dirons *évoquée* : c'est en ces termes qu'il convient d'aborder la question de la parole que cette littérature représente.

Période exemplairement pré-moderne, l'époque médiévale est exemplaire dans l'étude historique du style indirect libre. La tâche n'est pas de relever quelques attestations annonçant une Modernité, d'ailleurs passablement déchuë. Il importe d'examiner dans leurs singularités diverses les formes linguistiques de rapport et d'évocation du discours, seul matériau digne de nourrir la réflexion historique. La Modernité, Graal improbable, est un leurre ; on ne pense que dans l'inconfort, la distance, l'altérité.

24. Notons que ce style indirect devient un style direct explicite dans les versions en prose du texte de Robert de Boron. Voir B. CERQUIGLINI, *op. cit.*, pp. 98-100.

25. ZUMTHOR Paul, « Le discours de la poésie orale », *Poétique* 52 (1982), pp. 387-401.

De la lecture à la paraphrase ; remarques sur la citation au Moyen Âge

In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 17-29.

Citer ce document / Cite this document :

De Libera Alain. De la lecture à la paraphrase ; remarques sur la citation au Moyen Âge. In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 17-29.

doi : 10.3406/lgge.1984.1163

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1984_num_19_73_1163

DE LA LECTURE À LA PARAPHRASE

Remarques sur la citation au Moyen Âge

Si la tradition des textes médiévaux est pour l'historien moderne purement manuscrite, la tradition d'un texte, sa transmission, est pour l'homme médiéval lui-même, principalement orale. En dehors des textes qui forment le support ou la base écrite de la « lecture », c'est-à-dire de l'explication orale du maître (*lectio, lectura*), au nombre desquels le théologien comptera la Bible et les *Sentences* de Pierre Lombard, le philosophe, les opuscules logiques de Boèce et le *Corpus aristotelicum* à mesure de sa traduction, les textes médiévaux ne sont pas faits pour être lus, ce ni au sens médiéval de la *lectio* où « lire » veut dire « commenter à voix haute pour les étudiants », ni au sens moderne et bien connu de la lecture précisément appelée « silencieuse ». Autrement dit : en dehors des textes explicitement destinés à un « lecteur » c'est-à-dire à un commentateur, qu'il soit biblique, sententiaire ou artien, la quasi-totalité des textes théologiques et philosophiques du Moyen Âge, au moins jusqu'au XIII^e siècle, échappe à la forme du livre telle qu'on l'entend aujourd'hui : fautifs, lacunaires, éclatés, allusifs, *mal écrits*¹, ces textes sont moins des textes que des abréviations, des condensés, des épures, destinés à des étudiants déjà dotés d'un nombre de formules, de citations, de procédés acquis oralement, conservés dans la mémoire, replacés dans l'écrit au gré des besoins ou en fonction des circonstances. Bref, jusqu'au XIII^e siècle, la mémoire d'un texte est presque toujours externe. Cela explique qu'il ait rarement une autonomie propre : auxiliaire de la mémoire, il est suppléé par elle, ne prend sens que par elle, n'a de sens que pour elle. Dans la plupart des cas, la familiarité avec un texte ne s'acquiert pas. Le texte n'existe presque exclusivement que pour son utilisateur : condensation de ce qu'on a dit ou entendu, *reportatio* d'un cours ou d'une « dispute »², ébauche de ce que l'on dira, brouillon d'un sermon ou d'une *collatio* (conférence). Manquent à la trame non pas seulement le tissage des fils, mais, le plus souvent, les fils eux-mêmes d'où résulterait, d'où résultait le tissu véritable.

1. C'est-à-dire, entre autres, difficiles à lire. Sur ce point, cf. J. PINBORG (en coll. avec A. KENNY), « Medieval philosophical literature », in : N. KRETZMANN, A. KENNY & J. PINBORG (éds.), *The Cambridge History of Later Medieval Philosophy*, Cambridge, 1982, p. 17 : « ... the written texts that were used for studies are often in a shockingly corrupt state. It is frequently difficult to understand how such faulty texts could be of any use to the students ».

2. La *reportatio* constitue ce qu'on appellerait aujourd'hui une « prise de notes ». Si le maître a toujours le loisir de dicter son cours à l'un de ses bacheliers, il n'en va pas de même de la *Dispute* qui est, par définition, « reportée ». Parmi toutes ces *reportationes*, seul un petit nombre est révisé par le maître lui-même. On parle alors d'*ordinatio*, de texte « édité » (*editus*) ou « donné à la copie » (*in copia datus*). En général, on distinguera trois types de transmission d'une dispute : la reportation de la discussion, la reportation de la détermination, l'édition révisée.

Ainsi donc, la textualité médiévale est-elle, si l'on ose dire, une textualité orale, le texte médiéval, un mixte d'oral et d'écrit, la proportion du mélange étant elle-même, pour le lecteur moderne, parfois inassignable, presque toujours difficile à assigner. Le caractère oral de la transmission du savoir implique que l'extérieur fait, en quelque sorte, partie de sa tradition même. Ce caractère n'empêche cependant pas que la base de l'enseignement reste l'écrit. Si l'on distingue les textes « lus » de textes « mnésiques » (*reportationes*, notes d'étudiants, aide-mémoires, etc.) et que l'on envisage la multiplicité de textes et de formes textuelles qui s'étagent ou se distribuent entre ces deux extrêmes, l'un où la lettre est tout ou presque, l'autre où la mémoire extérieure est tout ou presque, on découvre que, de l'un à l'autre, circule et s'échange, se croise et se recouvre toute une théorie de formes pour laquelle la mémoire externe apparaît comme un élément d'importance croissante dans l'intériorité et la ressource discursive mêmes du texte. De fait, si les textes médiévaux semblent si souvent dépourvus d'intériorité, c'est que, dans la plupart des cas, nous n'avons aucun moyen d'imaginer leur mémoire extérieure. Pour les textes « lus », cette carence est de peu de conséquence. Pour les textes « mnésiques », elle emporte quasiment l'essentiel — du moins, tant que l'on n'a pas, grâce à d'autres textes et très imparfaitement, retrouvé leur mémoire. En d'autres termes : le lecteur moderne peut bien lire les *Sentences* de Pierre Lombard, sans avoir entendu la « lecture » d'un quelconque *baccalaureus sententiarum*, il a affaire à un texte, certes détaché de la « page biblique » (*sacra pagina*) et de son ordre propre, certes rassemblé et recomposé « dans le fil désormais rompu du Texte qui l'avait suscité », bref, éclaté dans la multiplicité des Questions et des Distinctions du savoir théologique issu de plusieurs siècles de méditation de l'Histoire Sainte, il n'en a pas moins affaire à un texte complet et ordonné. En est-il de même pour une *lecture* desdites *Sentences* ? Et, plus généralement, pour un commentaire, qu'il soit biblique ou philosophique ? Afin de répondre, examinons de plus près la forme pédagogique de la *lecture* et les formes littéraires de « Commentaires » qui, de près ou de loin, en dérivent.

La lectura

Toute « lecture » commence par l'énonciation — on dirait la *lecture* au sens moderne de lecture « à voix haute » — d'une portion du texte « lu » — au sens médiéval —, ce que l'on nomme la « lettre » (*littera*). Dans la version écrite d'une lecture, la *littera* est le plus souvent introduite sous forme lemmatique ou, plus simplement, omise³. Le texte « lu » n'apparaît donc

3. Sur la *lectura* ou *lectio*, cf. M. D. CHENU, *Introduction à l'étude de saint-Thomas d'Aquin* (Université de Montréal. Publications de l'Institut d'Etudes Médiévales XI), Paris, 1974, p. 67-71, notamment p. 70 : « Dans la langue de Varron, qui traduisait la pratique des anciens *grammatici* interprètes des textes, le terme *lectio* ne désignait qu'un modeste exercice de lecture, préparatoire à l'*emendatio*, à l'*ennaratio* et au *judicium*, éléments d'un commentaire analytique, sur la forme et sur le fond, aboutissant à un jugement esthétique. Au Moyen Age, la *lectio* recouvre tout le champ du travail, en surface et en profondeur ; à mesure que s'affermissent les techniques scolaires, elle se diversifie, depuis la simple annotation verbale, qui s'inscrit comme « glose » entre les lignes (*glosa interlinearis*) ou dans les marges (*glosa marginalis*) des manuscrits, jusqu'à l'ample *expositio*, commentaire homogène et continu. Dès 1215, les statuts de l'Université de Paris distinguent deux manières de lire les textes d'Aristote : lire *ordinarie*, en pleine exposition, et lire *cursorie*, c'est-à-dire

qu'incomplètement (en général les tout premiers mots de la phrase ou du paragraphe considérés) ou pas du tout. Le prononcé du texte est normalement suivi de l'indication de ses parties (*divisio textus*) puis de l'explication (*expositio*) de chacune d'elles. Cette explication n'est parfois qu'une amplification rhétorique mais, le plus souvent, c'est une véritable explication comprenant des remarques sur le vocabulaire ou la conceptualité de l'auteur commenté (*notabilia*) et, pour finir, la discussion plus ou moins « dramatisée », des principales difficultés du texte (*dubia, dubitationes*). Toute explication fait normalement intervenir un certain nombre d'énoncés qui sont mis en relation avec les passages commentés. Dans la version écrite, probablement fidèle en cela à la lecture orale, ces citations ne sont que rarement complètes et, très souvent, elles ne sont, elles aussi, qu'esquissées sous forme de lemmes, surtout quand il s'agit d'énoncés bibliques, notamment des *Psaumes*, toujours très présents à la mémoire des auditeurs (pour des raisons essentiellement liturgiques).

L'insertion d'une citation suppose, pour un lecteur moderne, que lui soit reconnu son caractère de citation, ce qui, en général, est aisément obtenu par l'utilisation de guillemets simples ou doubles et le cas échéant, par la mention du nom de l'auteur auquel le texte cité est référé. De même dispose-t-on d'artifices typographiques, italique, caractères gras, éventuellement guillemets, pour marquer la frontière entre le commenté et le commentaire. Bien que les médiévaux utilisent parfois soit le soulignement, soit, notamment au XII^e siècle, le simple signe d'incomplétude : « etc. », pour individualiser le texte commenté ou pour déclarer la citation comme telle, le plus souvent, c'est un texte sans limites internes, sans ruptures graphiques, sans signes diacritiques, qui s'offre aux yeux du lecteur moderne, les seuls signes diacritiques étant les signes d'exponctuation qui regardent l'activité du scribe et la transmission matérielle du texte plutôt que son établissement initial. On aurait cependant tort de croire que c'est l'absence d'un système de signalisation spécialisé qui explique la structure textuelle de la *lectura*. En fait, même si les médiévaux n'ont pas de guillemets, ils disposent de nombre de formules consacrées pour identifier les énoncés. On en verra plus loin quelques exemples. Par ailleurs, outre le soulignement et le signe « etc. », ils disposent également de toute une gamme de signes ou de procédés pour distinguer ou marquer les citations : accolades marginales, initiales de l'auteur supposé ou abréviations de son nom propre — par exemple « ^a » pour Augustin (Augustinus) ou pour ... l'Apôtre (Apostolus), c'est-à-dire Paul — mains, index ou visages, croix, fleurs, flammes et flammèches, dessinés en face des passages visés. Il n'y a donc pas, à proprement parler, de défaillance dans l'art d'écrire ni *a fortiori* de rôle pour une telle défaillance.

rapidement sans s'attarder hors l'intelligence de la lettre. Dans son équipement complet, la *lectio* se développe sur trois épaisseurs : *littera*, simple explication des phrases et des mots selon la teneur de leur immédiat enchaînement ; *sensus*, analyse des significations de chacun des éléments, et traduction en langage clair du passage étudié ; *sententia*, dégagement de la pensée profonde au-delà de l'exégèse, et véritable intelligence du texte. » Sur la méthode des *grammatici*, cf. les explications de H. I. MARROU, *Saint-Augustin et la fin de la culture antique*, Paris, 1938, p. 20-25, notamment p. 20-21.

La submersion du texte commenté par le commentaire, la circulation et l'enchevêtrement des lemmes, qu'ils évoquent le texte « lu » ou rappellent le ou les autres textes qui l'éclairent, le tissage progressif d'un commentaire fait d'énoncés dont le niveau de présence (y compris matérielle) est là-même plus ou moins accentué, s'expliquent avant tout par le caractère oral de la tradition du texte. C'est au lecteur, c'est-à-dire au « prononciateur », de *pauser* le texte. C'est à lui de distinguer par l'énonciation ses registres et ses niveaux. C'est à lui d'en marquer la direction, d'en dégager les temps et les reprises. C'est à l'auditeur d'entendre ce qui est dit.

La lemmatisation des énoncés rapportés, l'anonymisation croissante du texte commenté ne sont pas les effets pernicioeux d'un manque d'instrumentation diacritique, ce sont, au contraire, les instruments principaux d'un mode de production du texte qui emprunte à l'oral l'essentiel de ses moments, de ses ressources et de sa finalité.

L'absence du texte commenté, sa présence paradoxale sous forme de lemmes, marqués ou non par le signe d'incomplétude, favorisent et manifestent à la fois l'attitude fondamentale du « lecteur » devant la lettre : le lecteur est responsable de la lettre. Il est celui qui la construit. Autrement dit : la *littera* n'est jamais donnée telle quelle. Pour un monde de communication orale, la lettre est toujours à construire dans une diction. Le lecteur est donc, jusqu'à un certain point, libre de disposer du texte comme il l'*entend*. La constitution de la lettre est un moment du texte qui précède, si l'on peut dire *a priori*, la ponctuation de sa version écrite et de toute écriture quelle qu'elle soit.

Prenons un exemple. Soit le commentaire de Jean 1, 3-4 dans l'*Homélie sur le Prologue de Jean* de Scot Erigène⁴. Scot part de la phrase : « *Quod factum est in ipso vita erat* » (« Ce qui a été fait en lui était vie ») et déclare :

« *Quae sententia dupliciter pronuntiatur. Potest enim subdistingui : Quod factum est, ac deinde subiungi : in ipso vita erat. Potest etiam sic : Quod factum est in ipso, ac deinde subinferri : vita erat. Ac per hoc in duabus pronunciationibus duos speculamur intellectus. Non enim eadem theoria est quae dicit : Quod factum est locis temporibusque discretum, generibus, formis numerisque distinctum, sensibilibus intelligibilibusque substantiis seu compactum seu segregatum, hoc totum in ipso vita erat ; et quae declarat : Quod factum est in ipso, non aliud erat nisi vita ; ut sit sensus : Omnia quae per ipsum facta sunt, in ipso vita sunt et unum sunt. »*

M. Jeauneau traduit :

« Cette phrase peut être ponctuée de deux façons. On peut, en effet, la couper ainsi : *Ce qui a été fait, en lui était vie*. On peut encore la couper comme suit : *Ce qui a été fait en lui, était vie*. Ainsi, grâce à cette double ponctuation, nous contemplons dans le même texte deux sens différents. Première contemplation : Ce qui a été fait et distribué dans le lieu et le temps, selon des genres, des formes et des nombres distincts, qu'il s'agisse de substances sensibles ou intelligibles, réu-

4. Cf. JEAN SCOT, *Homélie sur le Prologue de Jean*, Introduction, texte critique, traduction et notes de E. JEAUNEAU (Sources Chrétiennes 1517, Paris, 1969, p. 242-243).

nies ou séparées, tout cela était vie en lui. Deuxième contemplation : Ce qui a été fait en lui, n'était pas autre chose que vie. Soit donc le sens suivant : Toutes les choses qui ont été faites par lui, en lui sont vie et en lui sont un. »

Pour ce qui nous intéresse ici, cette traduction laisse de côté deux points importants :

— tout d'abord, le fait que la « sentence » ou phrase n'existe que prononcée ; Scot ne dit pas « peut être prononcée » mais bien « est prononcée » ou « se prononce » (« pronuntiatur »), nous disons bien *prononcée* et non *ponctuée*,

— d'autre part, le fait que Scot ne parle pas simplement de contempler « deux sens différents dans le même texte » mais de contempler « deux sens différents dans deux prononciations différentes ». Autrement dit, c'est bien la lecture du supposé texte qui constitue la lettre, savoir : ce *en quoi* le sens est découvert ou mieux « contemplé ». Avant la ponctuation du « texte », il y a la prononciation de la lettre. Avant l'écrit, l'oral. Le texte n'existe que prononcé.

La libre disposition de la lettre dans la prononciation est un trait essentiel et non accidentel de la lecture médiévale⁵. En la rigueur des termes, on ne commente pas un texte, on contemple une lettre. On mesurera la différence entre les deux au fait que la séquence « Quod factum est in ipso vita erat » est généralement (et tout particulièrement aujourd'hui) regardée comme un *construct*, le texte dit « véritable » de Jean 1 ne scindant pas Jn 1, 3 « Sine ipso factum est nihil » et Jn 1, 3-4 « Quod factum est in ipso vita erat », mais Jn 1, 3 « Sine ipso factum est nihil quod factum est » et Jn 1, 4 « In ipso vita erat ». La contemplation de la lettre réclame donc bien, contrairement à notre conception moderne du commentaire, l'effacement partiel de l'énoncé rapporté, son existence lemmatique, quasi virtuelle, à la source même de la production du sens.

Le commentaire

Tout commentaire de texte ne suit pas intégralement le modèle de la lecture. En fait, en dehors du « commentaire littéral », on trouve aussi bien

5. Pour le monde antique cf. H. I. MARROU, *op. cit.*, p. 21 : La méthode de travail des *grammatici* « s'explique en fonction des conditions particulières faites au travail philologique par la technique du livre antique : l'absence, ou tout au moins le caractère embryonnaire, de la ponctuation, faisant de la *lectio* un exercice plus complexe et plus utile que notre simple lecture ; pour un ancien, lire un texte c'était déjà commencer à l'interpréter ; il lui fallait, dans la plupart des cas, couper les mots (*distinguere*), les membres et les périodes, et marquer par des silences et des inflexions de la voix (*pronuntiare*) tout ce qu'aujourd'hui notre système complexe de ponctuation se charge d'indiquer. Dans un texte un peu étendu il se rencontrait nécessairement toute une série de cas douteux dans lesquels la coupe des mots ou la ponctuation pouvait se faire de diverses façons, donnant ainsi au texte autant de sens différents. Problèmes où butait l'écolier, et qu'il appartenait au professeur de résoudre ». Sur la spécificité de l'approche médiévale et, notamment, sur le rôle de la prononciation (*modus pronuntiandi, modus prolationis*) dans la sémantique du Moyen Âge, cf. A. DE LIBERA, « La logique médiévale comme logique naturelle (*Sprachlogik*). Vues médiévales sur l'ambiguïté », in : B. MOJSISCH (éd.), *Sprachphilosophie in Antike and Mittelalter. Bochumer Kolloquium 2.-4. Juni 1982*, (Bochumer Studien zur Philosophie 3), Amsterdam, s.p.

des « gloses » écrites dans les marges du texte commenté (qui dans ce cas, évidemment, est donné intégralement) et des « commentaires questionnés » qui, complètement détachés de la forme de la *lectura*, ne retiennent plus du texte qu'un intitulé général ou un *incipit* (premiers mots d'un paragraphe ou d'une distinction) et procèdent selon l'ordre des raisons plutôt que selon l'ordre des matières. Dans le commentaire littéral, le seul qui retienne l'essentiel des caractères de la *lectura*, le problème de l'individualisation du texte commenté, demeure inchangé. En fait, rien ne distingue le commentaire littéral d'une lecture sinon qu'il s'agit, avant tout, d'un écrit, c'est-à-dire d'un texte dont on suppose qu'il n'a jamais été donné comme lecture et dont on considère, par suite, qu'il a été *rédigé pour circuler et être diffusé en tant qu'écrit*. Cette forme du commentaire s'est particulièrement développée à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle et surtout au XIV^e siècle, coïncidant en cela avec l'essor matériel du livre et la multiplication des ateliers de copie (*scriptoria*). Si la fin de la crise du papier ou du parchemin a, pour un temps, favorisé l'insertion de citations complètes et, pour l'essentiel, exactes⁶, l'art de rapporter les énoncés n'en a pas moins gardé les principaux aspects qu'il avait revêtus dès le haut Moyen Âge. En même temps, principalement sous l'impulsion des textes arabes plus ou moins récemment arrivés, de nouvelles stratégies se sont fait jour.

Pour ce qui est des techniques de marquage de l'énoncé rapporté, le commentaire littéral a conservé, en général, l'habitude de reproduire tel quel le passage ou le fragment « cités », sans chercher systématiquement à l'assimiler à la structure grammaticale de la phrase. Ainsi (utilisant la ponctuation moderne pour faciliter la tâche du lecteur) trouvons-nous plus fréquemment dans les manuscrits une tournure directe comme :

et hoc verum est, quia « anima est actus primus corporis physici potentia vitam habentis »...

qu'une tournure indirecte comme :

et hoc verum est, quia, cum « anima » sit « actus primus corporis physici potentia vitam habentis »...

à moins que l'auteur ne préfère l'individualisation par le nom propre, fût-ce avec une moindre littéralité :

quia Aristoteles dicit : « Physici corporis, quod habet vitam potentia, actus anima primus est »...

De ce point de vue, une différence notable entre le commentaire littéral des XIII^e et XIV^e siècles et la lecture ou les gloses du XII^e est que l'énoncé rapporté ne s'indique plus comme tel du seul fait qu'il est donné incomplètement ou, si l'on préfère, incomplètement rapporté, par exemple :

et hoc verum est, quia « anima est actus primus corporis etc. »...

C'est ainsi que l'individualisation et l'identification par le signe d'incomplétude (« etc. ») cède du terrain au marquage selon le critère de l'anonymat ou du non-anonymat, autrement dit la référence à un nom propre :

et hoc verum est, quia, ut dicit Philosophus, « anima est actus primus corporis physici potentia vitam habentis »...

6. Sur ce point cf. M. D. CHENU, *Introduction...*, p. 184-185 et 188-190.

Les XIII^e et XIV^e siècles n'en conservent pas moins, dans certains cas, les termes spécialisés, issus des commentaires d'Aristote par Boèce, qui servent à tracer une frontière entre la citation et le commentaire ou une frontière entre le commenté et le commentaire. Ces expressions sont en général distinctes, selon que l'on passe du texte commenté au commentaire ou du commentaire au texte commenté. Leur existence (persistante jusqu'au XIV^e siècle) semble pouvoir être attestée dès le haut Moyen Âge, héritier presque direct de Boèce.

C'est ainsi que M. Jeauneau relève chez J. Scot Erigène le stock d'expressions suivant ⁷ :

— sens progrédient (passage du texte biblique ou évangélique au commentaire) :

- « Ac si diceret »
- « Ac si aperte diceret »
- « Ac si dixerit »
- « Ac si dixisset »

— sens régrédient (passage du commentaire au texte biblique ou évangélique) :

- « Et hoc est quod sequitur »
- « Et hoc est quod ait »
- « Et hoc est »

formules de transition qui peuvent, d'ailleurs, prendre une forme plus compliquée lorsque « le commentateur suppose que tel verset évangélique est la réponse anticipée de l'écrivain sacré à une objection ou à une mauvaise interprétation qu'un lecteur pourrait faire » ⁸. On a alors, en effet :

- « Et ne quis putaret ... propterea addidit : « ... » ».
- « Set ne quis impossibile existimaret ... fortissimum posuit argumentum : « ... » ».
- Et ne quis existimaret ... continuo subiecit : « ... » ».

De toutes les formules ayant survécu au XIV^e siècle, ce sont les formules régrédientes, surtout « Et hoc est », qui prévalent et finissent par éclipser les autres formules. On les rencontre toutes dès le *Commentaire aux Catégories* de Boèce ⁹. On les retrouve toutes, sous telle ou telle forme, au XIV^e siècle. Par exemple :

- « Hoc est ergo quod hic dicitur : « ... » ».
- « Nam hic dicitur : « ... » ».

Avec indication de source, comme :

- « Et hoc est quod Is. 45 dicitur : « ... » ».

ou indication d'auteur, comme :

- « Et hoc est quod dicit Dionysius : « ... » ».

7. Cf. E. JEAUNEAU, Introduction à J. SCOT, *Commentaire sur l'Évangile de Jean* (Sources Chrétiennes 180), Paris, 1972, p. 40-41.

8. E. JEAUNEAU, *op. cit.*, p. 41.

9. Cf. P. L. (Migne), t. 64, col. 222D, 223D, 225D, 229B, etc. Cf. également, R. W. HUNT, « Studies on Priscian in the Eleventh and Twelfth Centuries », *Mediaeval and Renaissance Studies* 1 (1941-1943), p. 198, note 1.

Si les formules de souche « Et hoc est » expriment ultimement à la fois la transition dans le sens régrédient et la transition dans le sens progrédient, elles sont, cependant, loin d'assumer à elles seules tous les marquages transitionnels qui installent les énoncés rapportés dans leur « être-rapporté ».

L'énoncé rapporté étant, par définition, à la fois ajouté et comparé, c'est-à-dire « relié » à un autre énoncé sur la base d'une comparaison ou « rapport » explicite ou implicite, tout énoncé rapporté est un énoncé qui, au moins présomptivement, a du rapport à ce qui le précède. La formule développée comme :

— « Hinc est quod Matthaei dicitur : « diligite inimicos vestros » ».

cède donc souvent la place à la simple note :

— « Math. 5 : « diligite inimicos vestros » ».

voire, plus simplement encore, à :

— « Math. »

si le contexte général de la phrase permet à l'auteur de se reposer à la fois sur la mémoire et sur l'à-propos du lecteur. On retrouve alors la citation virtuelle comme double mode d'inscription de l'énoncé rapporté et d'infini-tisation du texte commenté.

Cependant, par-delà la permanence des techniques de marquage, le XIV^e siècle et, avant lui, la seconde moitié du XIII^e siècle ont connu des stratégies textuelles nouvelles qui, en un sens, ont poussé à la limite la logique interne de l'art médiéval de rapporter les énoncés. Ces stratégies, issues pour l'essentiel de l'arrivée des auteurs « arabes » (Avicenne, Averroës) consistent toutes en un jeu subtil sur les frontières entre ce qu'on pourrait appeler les énoncés en première personne et les énoncés rapportés, et au-delà sur les frontières entre texte commenté et commentaire, affirmation et citation.

La paraphrase

On sait que, contrairement à ses prédécesseurs Alfârâbî et Avicenne, Averroës a composé trois sortes de commentaires sur Aristote : les *Grands commentaires* (*Scharh* ou *Tefsir*), les *Commentaires moyens* (*l'elkhis*) et les *Abrégés* ou *Paraphrases* (*Djewâmi*). La différence entre les trois genres réside dans le degré de distinction explicite entre ce qui appartient à l'auteur et ce qui appartient au glossateur.

Dans les *Grands commentaires*, Averroës « prend l'un après l'autre chaque paragraphe du Philosophe, qu'il cite *in extenso*, et l'explique membre après membre, en distinguant le texte par le mot *kâla* (il dit), équivalent aux guillemets. Les discussions théoriques sont introduites sous forme de digressions ; chaque livre est divisé en *sommes*, subdivisées elles-mêmes en *chapitres* et en *textes* ».

Dans les *Commentaires moyens*, « le texte de chaque paragraphe est cité seulement par ses premiers mots, puis le reste est expliqué, sans distinction de ce qui est d'Averroës ou de ce qui est d'Aristote ».

Dans la *Paraphrase* ou *Analyse*, Averroës « parle toujours en son propre nom. Il expose la doctrine du Philosophe, ajoutant, retranchant, allant chercher dans les autres traités ce qui complète la pensée, introduisant un ordre et une méthode de son choix. Les *paraphrases* sont ainsi de véritables traités sous le même titre que ceux d'Aristote ¹⁰.

Si la forme du *Grand commentaire* s'est bien implantée dans les XIII^e et XIV^e siècles latins, particulièrement dans les écoles « péripatéticiennes » ou « averroïsantes » de l'Italie, mais aussi chez Thomas d'Aquin ¹¹ et bien d'autres, le XIII^e siècle a également connu la *Paraphrase* et le *Commentaire moyen* qu'il n'avait, au fond, jamais cessé de « pratiquer sans le savoir » depuis le XII^e siècle. Il y a, toutefois, mis son empreinte propre.

Chronologiquement, la distribution des formes textuelles du « commentaire » au XIII^e siècle se fait sur trois grandes périodes. Jusqu'en 1220-1235, période « avicennisante » de la *Paraphrase*. De 1230 à 1270 (et au-delà), période « averroïsante » du *Grand commentaire*. A partir de 1270-1275, période du *Commentaire questionné*. La distinction des périodes est plus ou moins accusée selon les Universités. Manifeste à Oxford, elle est beaucoup moins nette à Paris où toutes les formes de commentaires semblent avoir coexisté à partir de 1240-1245 ¹².

Un auteur comme Albert le Grand, tributaire en cela d'Avicenne plutôt que d'Averroës, a conçu nombre de ses commentaires d'Aristote comme des *Paraphrases* où le texte commenté est littéralement « fondu » (le mot est de Renan) dans un exposé suivi qui, le plus souvent, laisse parfaitement indistincts non seulement le texte et la glose mais encore, dans la glose même, les citations des autres traités de l'auteur commenté, les affirmations propres du commentateur et les citations des traités d'autres auteurs ou d'autres commentateurs ¹³. Dans cette perspective, on assiste, si l'on peut dire, au détournement de l'énoncé rapporté. Contrairement au commentaire littéral classique, par exemple la glose du XII^e siècle, ou à sa version ultérieure, le grand commentaire, la paraphrase albertinienne va *nettement* privilégier l'insertion du fragment cité dans la structure grammaticale de la phrase d'accueil (la phrase « commentée ») et donc opérer *systématiquement* l'effacement de tout marquage, soit par l'utilisation de tournures indirectes, liée à l'anonymat le plus strict, soit par l'accumulation de noms propres en début ou en fin de paragraphe, évidemment sans indication du niveau réel de contribution de chacun des auteurs allégués : carence volontaire rendant, par là-même, plus qu'improbable l'identification des sources. Ainsi multiplié, de l'intérieur et de l'extérieur, le texte redouble d'anonymat. Cet

10. E. RENAN, *Averroës et l'Averroïsme. Essai historique*, Paris, 1852. Cité d'après *Oeuvres complètes de Ernest Renan*, tome III, Paris, 1949, p. 63-64.

11. Cf. M. D. CHENU, *op. cit.*, p. 173-198.

12. Pour Oxford, cf. D. A. CALLUS, *Introduction of Aristotelian Learning to Oxford*, (Proceedings of the British Academy 29) Londres, 1944, p. 37-53.

13. Sur les *Paraphrases* albertiniennes, cf. G. WIELAND, *Untersuchungen zum Seinsbegriff im Metaphysikkommentar Alberts des Grossen*, B. G. Ph. u. Th. M. A., N.F. 7, Münster-Aschendorf, 1972, p. 10-12.

anonymat n'est pas subi. L'absence de distinction nette entre l'exposition du texte et le texte exposé, puis, dans l'exposition même, entre la citation et l'affirmation, constitue l'instrument principal d'une véritable stratégie intellectuelle.

On sait que longtemps la défense des « Averroïstes latins » a consisté à expliquer que les propositions qu'on leur reprochait n'étaient que le développement ou l'amplification des opinions d'Aristote et non l'expression directe de leur propre pensée¹⁴. On sait aussi que le biographe, on pourrait dire l'hagiographe, d'Albert le Grand, Pierre de Prusse, pouvait encore au XV^e siècle laver son maître de tout soupçon de connivence avec les mages et les nécromanciens, en indiquant d'un mot :

(« Il a dit beaucoup de choses en citant (*recitative*) autant qu'en affirmant¹⁵ »).

Il fallait donc que la frontière entre les formes textuelles et les types d'énoncés s'apparentât bel et bien, pour les élèves comme pour les adversaires d'Albert, à une sorte de limite mobile, difficilement assignable, pour ne pas dire impossible à assigner. La « relève » de la distinction entre affirmation et citation dans la paraphrase de style albertinien accomplit la submersion finale du texte dans le commentaire et livre le degré d'effacement ultime de l'être-rapporté des énoncés rapportés.

On voit ici combien la représentation traditionnelle du rôle de l'autorité dans la littérature philosophique et théologique du moyen âge est inadéquate. A bien des égards, une bonne autorité — entendons une autorité véritablement efficace — est une citation qui n'est pas éprouvée comme telle. L'argument d'autorité est toujours considéré par les médiévaux comme l'un des plus bas, sinon le plus bas, des lieux théologiques. L'usage noble de l'autorité, c'est-à-dire la bonne utilisation d'un texte, d'une phrase ou d'un fragment est silencieuse : ce n'est pas même l'intertextualité, mais l'intra-textualité, l'assimilation, le détournement, le réemploi de l'autre, l'effacement de la différence, la totalisation des discours.

Cette assimilation est portée à son comble dans la *Logica* d'Albert qui contient anonymement de larges extraits d'Avicenne qui, eux-mêmes, sont parfois des citations d'Alfârâbî ou d'un autre des prédécesseurs d'Avicenne. Autrement dit : un texte non thétique d'Avicenne, tant que l'on ne dispose pas d'une édition critique permettant de distinguer affirmations, citations et citations de citations, a toutes les chances de passer pour un texte thétique d'Albert.

14. Cf. F. VAN STEENBERGHEN, *Maître Siger de Brabant*, (Philosophes médiévaux XXI), Louvain, 1977, p. 232 sqq.

15. *B. Alberti Doctoris Magni... De adhaerendo Deo libellus. Accedit eiusdem Alberti Vita*. Antwerpiae, 1621, p. 111-112, cité par L. STURLESE, « Saints et Magiciens : Albert le Grand en face d'Hermès Trismégiste », *Archives de Philosophie* 43 (1980), p. 616. Le même type de distinction (déjà allégué par Abélard) figure chez saint Thomas à propos d'Augustin : « In multis autem quae ad philosophiam pertinent, Augustinus utitur opinionibus Platonis, non asserendo, sed recitando. » (*Ia Pars*, q. 67, a. 5, ad 3 m).

L'autorité, c'est-à-dire le texte cité, quand elle n'est pas elle-même la condensation de plusieurs fragments ou l'un des fragments d'un complexe plus vaste, peut, d'ailleurs, fort bien servir elle-même de support à une condensation de noms propres. Ainsi dans ce passage du *Liber de praedicabilibus* d'Albert ¹⁶, une citation non explicite de Boèce sert-elle à condenser les noms d'Aristote, de Boèce et d'Avicenne :

« Dicunt enim quod Boethius et Aristoteles et Avicenna dicunt, quod omne quod separatum in natura est, ideo est quia unum numero est. » ¹⁷

Seul, en effet, Boèce a écrit :

« Omne enim quod est, idcirco est quia unum est. » ¹⁸

La citation faite par Albert a donc pour caractéristique de ne pouvoir être reprise telle quelle. Autrement dit : ce que le futur disciple ou le lecteur pourra citer à son tour ce n'est ni la citation de Boèce, d'Aristote et d'Avicenne, puisqu'il ne peut l'identifier comme telle et qu'en un sens, elle n'existe pas, ni celle de Boèce, celle d'Aristote ou celle d'Avicenne, puisqu'on ignore *qui* est effectivement cité, mais seulement le mixte albertinien. C'est donc comme citation d'Albert que la citation de Boèce-Aristote-Avicenne sera, éventuellement, remise en jeu, que cela soit dit ou non, sauf, évidemment, si le citeur connaît par ailleurs le commentaire de Boèce à l'*Isagôge* de Porphyre ¹⁹.

On voit que l'art médiéval de rapporter les énoncés consiste avant tout à les mettre en rapport en effaçant plus ou moins les traces des opérations nécessaires pour y parvenir. Reste à s'interroger sur les limites de cette mise en relation universelle des énoncés. Elles ne sont pas syntaxiques. N'importe quel énoncé rapporté, n'importe quelle citation peuvent être intégrés, que ce soit au style direct ou indirect, quelles que soient les modifications à faire du point de vue de l'accord (genre, nombre, temps, mode), que ces modifications soient faites ou non.

Les limites de la citabilité ne sont pas non plus référentielles ou, si l'on peut dire, « bibliographiques » : il n'importe pas nécessairement de savoir qui a dit quoi, ni même toujours de savoir comment il l'a dit, ni même ce qu'il a voulu dire, ni même ce qu'il a réellement dit. La citation est moins l'instrument d'un concordat entre le texte et l'« extérieur » qu'une mise en œuvre de sa puissance d'assimilation.

16. Cf. ALBERTUS MAGNUS, *Opera omnia*, éd. A. BORGNET (= B), (t. I), Paris, 1980-(1899).

17. B I, II, 3. 21a.

18. *In Isagogen Porphyrii Commenta*, ed. sec. I, 10, CSEL, XXXX, V III, p. 162, 2. Le plus proche passage d'Avicenne, identique pour le sens, est assez différent pour la lettre : « Quicquid autem est, non est id quod est nisi quia est unum designatum. » (*Metaphys.*, III, 1, Ventiis, 1508, fol. 78 ra).

19. Ce qui est le cas, par exemple (et dans le même contexte), de MARTIN DE DACIE, *Questiones super librum Porphyrii*, q. 3, C.P.D.M.A. II, Hauniae, 1961, p. 126, 19-20 ou de PIERRE D'AUVERGNE, *Questiones Porphyrii*, C.I.M.A.G.L. 9 (1973), p. 49.

Un bon exemple en est cette définition de la voix comme signe dans la *Logica* de Lambert d'Auxerre ²⁰ :

« Sicut enim dicitur quod quidquid est causa cause est causa causati, sic potest dici suo modo quod, quidquid est signum signi, est signum significati, unde cum vox sit signum intellectus et intellectus sit signum rei ... Vox que est signum signi, scilicet intellectus, erit signum significati, scilicet rei, sed immediate est signum intellectus, mediate autem signum rei. »

véritable paraphrase amplifiante d'Aristote (*De interpretatione* 1, 16a 3-4) appuyée sur un axiome qui, lui n'a rien de logique, puisque emprunté à l'anonyme *Livre des causes*, I 16, 57-58 :

« Quicquid est causa causae, etiam est causa causati. »

Présentation simplifiée de l'*Elementatio theologica* du néo-platonicien Proclus ²¹.

Tout ceci ne revient évidemment pas à dire que les médiévaux ne savent pas citer ou qu'ils citent avec désinvolture. Il suffit pour se persuader du contraire d'ouvrir n'importe quel commentaire des XIII^e et XIV^e siècles, n'importe quelle glose du XII^e.

Il ne s'agit pas non plus de réduire l'ensemble de la production littéraire et doctrinale du Moyen Âge à une pratique de l'intertextualité essentiellement liée au commentaire. L'art de citer dans une *Somme* ou une *Question disputée* est bien comme celui du commentaire un art d'assimiler, ce n'est pas pour autant un art de détourner. L'architecture des *Sommes*, agrandissement de la structure des *Quaestiones*, se plaît au contraire à marquer les différences, à confronter les points de vue, à distinguer les citations (le donné authentique ou magistral) brassées en partis contraires (*quod sic, contra*) et les affirmations de plein exercice couronnées par la « détermination » (*respondeo, dico*) ²².

Il s'agit, plus radicalement, de comprendre que la tradition *orale* joue un rôle décisif dans la manière de « lire » c'est-à-dire de pauser, donc de constituer, donc de recevoir les textes fondateurs pour tout l'édifice intellectuel du Moyen Âge : Ancien et Nouveau Testaments d'une part, Corpus aristotélicien d'autre part. « Lire » un texte c'est le lier. Faire une « paraphrase » c'est le relier. Dans les deux cas, c'est, à bien des points de vue, rapporter des énoncés les uns aux autres, tantôt en le disant, tantôt sans le dire, tantôt en s'appuyant sur la mémoire des « auditeurs », tantôt en comptant sur ces lacunes. La place de la lecture, en tant que telle, est dans l'espace entre le texte qu'elle explique et la mémoire qu'elle concerne. Celle de la para-

20. LAMBERT D'AUXERRE, *Logica (Summa Lamberti)*, éd. F. ALESSIO, Florence, 1971, p. 205-206.

21. Il est vrai que le *Liber de causis* a longtemps été attribué à ... Aristote. Sur les conséquences de cette fausse attribution, cf. E. GILSON, *la Philosophie au Moyen Age*, Paris, 1962, p. 344-345.

22. Sur la spécificité des *Sommes* comme genre littéraire et comme mode de production textuelle, cf. A. DE LIBERA. « Textualité logique et forme summuliste », in : L. BRIND'AMOUR & A. VANCE (éds.), *Archéologie du signe* (Papers in mediaeval studies 3), Toronto, 1983, p. 213-234.

phrase est inassignable : c'est la mémoire assimilée au texte, c'est le texte assimilé à sa mémoire. Ces deux formes de submersion du commenté dans le commentaire, dont l'une procède clairement de l'autre, correspondent à deux modes de présence du « je » dans ce qu'il produit. Dans les deux cas, cependant, la distinction entre citation et affirmation demeure *essentiellement* variable, car elle dépend avant tout de celui à qui le commentaire s'adresse. On peut donc bien dire que l'art de citer forme un pan essentiel de la production intellectuelle du Moyen Âge mais avec ce complément ou cette réserve que ledit art se pratique à plusieurs et que le destinataire, et lui seul, décide en dernier ressort et irrévocablement de la nature du texte.

Les plans d'énonciation dans Berlin Alexanderplatz de Döblin, ou de la polyphonie textuelle

In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 30-56.

Citer ce document / Cite this document :

Simonin Jenny. Les plans d'énonciation dans Berlin Alexanderplatz de Döblin, ou de la polyphonie textuelle. In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 30-56.

doi : 10.3406/lgge.1984.1164

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1984_num_19_73_1164

LES PLANS D'ÉNONCIATION DANS *BERLIN ALEXANDERPLATZ* DE DÖBLIN

ou de la polyphonie textuelle *

« Le linguiste n'a pas à se défendre d'analyser des textes littéraires — et le plaisir, ce faisant, n'est déjà plus hors du propos. » (B. Cerquiglini)

1. Introduction

C'est un tournant théorique considérable qu'a amorcé E. Benveniste, d'une part en considérant les phrases (nous dirions aujourd'hui les énoncés) comme des unités de discours, ce qui implique, et de façon indissociable, référence et modalisation (cf. en particulier « La phrase nominale ») ; d'autre part en posant qu'il n'y a pas qu'un mode de construction des textes. La notion de plan d'énonciation, introduite dans « Les relations de temps dans le verbe français », concerne la relation entre l'organisation formelle des énoncés et leur interprétation « sémantique » (dans le sens que Benveniste donne à ce terme par opposition au « sémiotique », cf. « Sémiologie de la langue »). Le « discours » et l'« histoire » correspondent à l'emploi de deux sous-ensembles de marqueurs — essentiellement de personne et de temps — et déterminent deux modes d'interprétation référentielle.

Il faut aller plus loin : la valeur des formes n'est pas stable, mais est fonction des agencements textuels. On peut montrer que les formes habituellement considérées comme déictiques n'ont, dans certains types de construction textuelle, pas la valeur déictique ; le présent, par exemple, peut avoir une valeur purement aoristique, c'est-à-dire se référer au temps des événements énoncés sans relation avec le temps de l'énonciation ¹.

Si la distinction entre des plans d'énonciation est fondamentale en ce qui concerne la construction des valeurs référentielles, elle est également en rapport avec la valeur modale des énoncés. Ce point n'est pas développé chez

* Je remercie Françoise Atlani de sa lecture critique de la première version de ce texte, qui m'a permis une reformulation plus claire et plus centrée.

1. Cf. A. Culioni, « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », in J. David et R. Martin éd. *La notion d'aspect*, Actes du colloque de Metz (1978), Klincksieck, 1980, p. 181-193. Et J. Simonin-Grumbach, « Pour une typologie des discours », in *Langue, discours, société*, Seuil, 1975, p. 85-121.

Benveniste, mais on en trouve des formulations intuitives dans « Les Relations de temps... » D'une part on a pu constater que les textes d'« histoire », tels que je les ai redéfinis dans « Pour une typologie... »², ne comportent que très peu de traces d'opérations modales autres que l'assertion, alors que le « discours » est très fortement modalisé.

Les phénomènes de discours rapporté — discours direct, indirect et indirect libre — soulèvent aussi le problème du rapport entre modes de construction textuelle et valeurs référentielles et modales. Le discours direct, s'il est apparemment construit comme du « discours », n'est pas interprété comme le discours en relation avec la situation d'énonciation, mais avec le contexte, du fait qu'il s'insère dans un contexte introducteur, auquel il est hétérogène, dans son fonctionnement et/ou dans sa forme (sans parler du marqueur typographique que sont, dans un texte écrit, les guillemets). On verra, dans le texte de Döblin, que l'hétérogénéité textuelle peut suffire, en l'absence de guillemets comme introduction explicite de discours rapporté, à marquer qu'il s'agit d'un discours rapporté. D'autre part, le discours rapporté soulève inévitablement la question de ce qui n'est pas asserté par l'énonciateur du texte, mais reprise d'un autre discours, citation ou pseudo-citation, et impose d'introduire la distinction entre énonciateur et locuteur.

Un texte va donc pouvoir être caractérisé par un certain mode de construction textuelle, ou un certain enchaînement de modes de construction textuelle, dans le double sens de construction d'agencements formels et de construction de valeurs. Ayant renoncé à l'homogénéité postulée de la langue, ou de la compétence, et se risquant à se confronter à la diversité des textes, qui reflète la diversité des activités de langage, on va avoir un double objectif : d'une part dégager des fonctionnements fondamentaux, que l'on trouvera à l'œuvre dans tous les textes, d'autre part cerner la spécificité d'un type de texte. Travailler sur un texte littéraire, comme je le fais ici, suppose de ne pas perdre de vue que l'écriture littéraire est une activité langagière particulière, qui interroge d'ailleurs en retour l'usage dit « ordinaire » du langage, mais que d'autre part elle repose sur des fonctionnements fondamentaux qui vont en permettre la lecture (ou des lectures). On est, face à un corpus, nécessairement dans la perspective de la reconnaissance : on reconstruit des valeurs à partir d'un agencement de formes.

Deux raisons m'ont amenée à analyser dans cette perspective le roman de Döblin : *Berlin Alexanderplatz*³. La première c'est le désir d'analyser la forme linguistique d'un texte que je ressens intuitivement, en tant que lecteur, comme éminemment polyphonique⁴, un texte dans lequel sont mêlés la voix du narrateur, celle des héros, ainsi que d'autres discours, on le verra

2. C'est-à-dire, non pas par la présence ou l'absence de certaines formes, mais par l'absence de relations construites par le texte avec la situation d'énonciation.

3. Walter Verlag AG, Olten, 1961. Je cite le texte d'après l'édition DTV, München, 1966. La première édition est de 1929.

4. Dans le sens de Bakhtine, et pas celui de Ducrot. Je ne me situe pas dans une perspective pragmatique.

plus loin. Rendre compte de mes intuitions de lecteur fasciné. La seconde tient à la traduction française ⁵, qui opère un découpage analytique de ce texte polyphonique, essentiellement à l'aide de marqueurs typographiques : guillemets, tirets, passage à la ligne, italiques, parenthèses... Il m'a paru intéressant d'examiner en second lieu sur quels critères reposait le découpage opéré par le traducteur, s'il était toujours incontestable, et quels effets produisait l'introduction de ces marques supplémentaires.

Berlin Alexanderplatz (BA) a une structure textuelle très particulière, et je vais tenter, dans le peu de place qui m'est imparti, de montrer comment ce texte fonctionne sur des ruptures d'homogénéité.

La plupart des romans comportent certes une part d'hétérogénéité textuelle. Par exemple, entre la trame narrative, de type « histoire », au prétérit et à la troisième personne, et des fragments de discours rapporté au discours direct, comportant des formes de présent et de première et deuxième personne ; l'histoire y étant soigneusement démarquée du discours direct à la fois par les introductions explicites de discours rapporté et par les marques typographiques : guillemets, ou passage à la ligne et tirets, dans le cas des dialogues. Ou bien, un texte de type « histoire », comporte des incursions de « discours ».

On rencontre ce type d'hétérogénéité dans BA, dont la trame narrative, de type « histoire », repose sur l'emploi de la troisième personne et tantôt du prétérit, tantôt du présent (à valeur aoristique). Notons qu'aussi bien le prétérit que le présent sont construits avec les deux séries d'adverbes (la série « aujourd'hui » et la série « ce jour-là ») ; par exemple :

- (1) Jetzt ging er... (8).
- (1') Maintenant il marchait... ⁶.
- (2) Eines Abends kommt der ins Sprechen (156).
- (2') Un soir, il se met à parler.

Se détachent de cette trame narrative d'une part des séquences de discours direct, classiquement introduites et démarquées par des guillemets — beaucoup plus rares y sont les exemples de discours indirect — et d'autre part, des passages de « discours », construits avec les temps du discours (présent, perfekt, futur) et comportant des formes de première et deuxième personne ; par exemple :

- (3) Denn der Mann, von dem ich berichte, ist... (191).
- (3') Car l'homme dont je raconte l'histoire est...
- (4) Aber wie Franz aussieht, der jetzt in einen neuen Kampf zieht, das muß ich sagen (216).
- (4') Mais ce qu'il me faut dire, c'est de quoi a l'air Franz sur le point de soutenir un nouveau combat.

5. Gallimard, 1970, texte français de Zoha Motchane.

6. Je note ma propre traduction des exemples par (n'), et je noterai la traduction parue chez Gallimard par (nt).

(5) Es gibt einige unter den Lesern, die besorgt sind um Cilly (...). Oh, die wird sich schon durchschlagen, machen Sie sich keine Sorgen (194).

(5') Il en est quelques-uns parmi les lecteurs pour se faire du souci pour Cilly. Oh, elle s'en sortira, ne vous inquiétez pas pour elle.

On a bien là des incursions de « discours » où se manifeste l'instance énonciative du texte, le narrateur, qui interpelle ses interlocuteurs, les lecteurs.

Mais le texte de BA présente de très nombreux exemples d'hétérogénéité textuelle moins classique, ni transition histoire-discours, ni discours rapporté explicite. C'est l'enchaînement de séquences hétérogènes, que l'on interprète intuitivement comme un changement de locuteur, identifiable ou non, qui rend ce roman éminemment « polyphonique ».

L'hétérogénéité fonctionne à trois niveaux. Premièrement au niveau de ces marqueurs privilégiés de l'ancrage énonciatif, qui jouent un rôle fondamental dans la construction des valeurs référentielles, que sont le temps et la personne. Deuxièmement au niveau des traces de modalisation. Troisièmement au niveau de l'hétérogénéité des formes de la langue elle-même, dans la mise en jeu des variantes à tous les niveaux : phonologique, morphologique, syntaxique et lexical. Les deux premiers niveaux se rapportent à l'hétérogénéité des opérations énonciatives, le troisième à celle des formes.

Je traiterai séparément, pour les besoins de l'analyse, le temps et la personne, les modalisations et l'hétérogénéité des formes de la langue. Mais, bien évidemment, ces trois paramètres ne sont pas indépendants dans le fonctionnement du texte. Et on pourra voir, dans la plupart des exemples, que c'est la rupture d'homogénéité du texte à ces trois niveaux à la fois, ou au moins à deux d'entre eux, qui est interprétée comme changement de plan d'énonciation.

2. Le temps et la personne

On rencontre des enchaînements d'énoncés hétérogènes du point de vue du temps et de la personne à la fois, ou uniquement du point de vue du temps, ou uniquement du point de vue de la personne.

2.1. Les oppositions de temps et de personne

Le texte comporte des successions d'énoncés, les uns au prétérit et à la troisième personne, les autres au présent et à la première et/ou deuxième personne. Par exemple :

(6) Dicht dahinter sprach sie ein Dicker ohne Hut an, der aus einem Hausflur trat. Sie ging rasch vorbei. Den nächsten *nehme ich* aber an, *wat denkt denn* der Junge. *So wat* Gemeines *ist mir* noch nicht vorgekommen. Es war dreiviertel 10. (178).

(6') Juste après, elle se fit aborder par un gros sans chapeau, qui surgit d'un porche. Elle passa rapidement son chemin. Mais le prochain je le prends, qu'est-ce qu'il s'imagine. On ne m'a encore jamais fait une vacherie pareille. Il était dix heures moins le quart.

(7) Er stand auf, *gehen wir mal weiter, ich war doch zur Minna gegangen damals, was soll ich hier, gehen wir mal zur Minna, sehen wir uns* alles genau an und wie das *gewesen ist*. Er schob ab (116).

(7') Il se leva, allons-nous en, dans le temps j'étais allé chez Minna, qu'est-ce que je fais ici, allons chez Minna, allons voir les choses de près et comment ça s'est passé. Il se tira.

Contrairement aux exemples vus plus haut, dans lesquels la première personne était identifiée à l'énonciateur du texte, dans ces exemples la première personne est identifiée à une forme de troisième personne du contexte-avant ⁷. De même, les oppositions formelles de temps prétérit/présent sont interprétées comme se référant à la même situation référentielle. Ni le présent ni la première personne ne sont interprétés en fonction des coordonnées énonciatives (hors texte) — il ne s'agit donc pas de « discours » à proprement parler —, mais en fonction du contexte, comme dans le cas d'un discours rapporté sur le mode du discours direct. Mais on n'a ici ni contexte introducteur de discours rapporté, ni guillemets.

Je proposerais de parler dans ce cas de « discours direct libre », comme on parle de discours indirect libre. Libre, parce qu'on n'a pas les marqueurs habituels du discours direct (contexte introducteur et guillemets) ; mais discours direct, parce que les marqueurs énonciatifs — en particulier les personnes et les temps — y sont interprétés par rapport au contexte et non pas par rapport à la situation d'énonciation (hors texte). C'est d'ailleurs l'interprétation qu'a faite le traducteur, qui a mis entre guillemets les énoncés au présent + première personne dans (6) et (7).

Notons qu'on trouve dans BA tous les stades intermédiaires entre le discours direct (DD) classique (guillemets et contexte introducteur) et le DD libre (ni guillemets, ni contexte introducteur) :

— *guillemets, mais pas de contexte introducteur* :

(8) Sie gehen Über die Straße. « Jetzt setz ich dir in der ersten besten Kneipe ab, Emil, ich muß nach Hause, Meine Braut wartet. » Franz drückt ihm die Hand... (182).

(8') Ils traversent la rue. « Je m'en vais te laisser dans le premier troquet venu, Emile, faut qu'je rentre, ma fiancée m'attend. » Franz lui serre la main.

Dans cet exemple, le contexte comporte deux termes auxquels le locuteur peut être identifié ; l'ambiguïté est levée du fait que l'énoncé comporte une forme d'adresse : « Emil ».

— *contexte introducteur, mais pas de guillemets* :

(9) Franz denkt nicht mehr, *sie fragen mich aus, Franz erinnert sich*. (199).

(9') Franz ne pense plus, ils vont me poser des questions, Franz se souvient.

7. Notons que les occurrences de première personne identifiées à des troisièmes personnes du contexte sont beaucoup plus fréquentes dans BA que les occurrences de première personne identifiées à l'énonciateur.

Le contexte introducteur représente une borne gauche du DD (ou droite cf. (16)) ; « Franz » fonctionne ici comme borne droite de fin de DD.

Pourquoi, dans ces exemples, identifie-t-on les formes de première personne à des troisièmes personnes du contexte, et pas à l'énonciateur du texte ? Sur quels critères repose l'interprétation ? À l'interprétation référentielle des formes de personne et de temps est liée l'interprétation modale des énoncés : dans un cas (le discours) l'énoncé est interprété comme asserté par l'énonciateur, dans l'autre (le DD libre) il est interprété comme asserté par un locuteur non identifié à l'énonciateur, mais à une troisième personne du contexte.

La principale différence entre les deux séries d'exemples est d'ordre syntaxique : les séquences interprétées comme DD libre sont indépendantes syntaxiquement des séquences comportant les formes de troisième personne auxquelles la première personne est identifiée⁸ (il en va de même pour le style indirect libre), alors que, dans les séquences où la forme de première personne est identifiée au narrateur, les formes de première et de troisième personne figurent dans les mêmes unités syntaxiques (par exemple : « der Mann, von dem ich berichte » — « l'homme dont je raconte l'histoire » dans (3)).

On peut noter aussi, du point de vue de la mise en jeu de l'hétérogénéité des formes de la langue, que les séquences où la première personne est identifiée au narrateur sont écrites en allemand écrit standard, alors que les séquences de DD libre comportent un grand nombre de variantes « dialectales » (cf. plus loin).

Enfin, sur le plan lexical, lorsque la première personne est identifiée au narrateur, elle est le plus souvent sujet de verbes du type « dire, raconter, décrire, montrer... », et la deuxième, identifiée aux lecteurs, sujets de verbes du type « voir, lire... » (cf. (3), (4) et (5)).

Il reste que l'absence de contexte introducteur explicite de DD laisse parfois planer une certaine ambiguïté sur le statut énonciatif de certains énoncés : s'agit-il de discours (de l'énonciateur) ou de DD libre ? C'est plus fréquemment le cas lorsqu'il s'agit d'une première personne pluriel que d'une première personne singulier. Dans certains cas, il s'agit d'un véritable pluriel, identifiable à une troisième personne pluriel du contexte-avant, comme dans l'exemple suivant :

- (10) Frühmorgens kommen *die Arbeiter* angegondelt, von Reinickendorf, Neukölln, Weißensee. Kalt oder nicht kalt, Wind oder nicht Wind, Kaffeekanne her, pack die Stullen ein, *wir* müssen schufteln, oben sitzen die Drohnen, die schlafen in ihre Federbetten und saugen *uns* aus (145).
- (10') Le matin de bonne heure, *les ouvriers* débarquent de Reinickendorf Neukölln, Weißensee. Qu'il fasse froid ou pas froid, qu'il y ait du

8. Cette indépendance syntaxique n'est pas toujours marquée par un point dans la ponctuation, mais très fréquemment uniquement par une virgule (cf. (7), (12), (15), (20)...).

vent ou pas, amène la cafetière, emballe les tartines, il *nous* faut bosser, les frelons de la haute, ils dorment sous leurs édredons et *nous* pompent le sang.

Mais lorsque le « wir » n'est pas identifiable à une troisième personne pluriel du contexte, sa valeur est moins évidente : « je » dilaté ? « je » plus d'autres non spécifiés ? Et l'interprétation peut osciller entre la valeur discours ou DD libre, comme dans l'exemple suivant :

(11) Über den Damm, sie legen alles hin, die ganzen Häuser an der Stadtbahn legen sie hin, *woher sie das Geld haben*, die Stadt Berlin ist reich, und *wir* zahlen die Steuern (145).

(11') De l'autre côté du quai, ils démolissent tout, ils démolissent toutes les maisons le long du tramway, d'où est-ce qu'ils ont bien l'argent, la ville de Berlin est riche, et *nous*, nous payons les impôts.

D'autre part, lorsqu'un énoncé est interprété comme DD libre, il peut y avoir flottement quant à la troisième personne du contexte identifiée comme locuteur. Ce ne peut être le cas que si le contexte comporte plusieurs syntagmes nominaux désignant des « sujets parlants ». C'est le cas de l'exemple suivant :

(12) *Er* zog mit *ihr* los, zerbiß sich die Unterlippe, so schauerte ihn, wenn *du* weit wohnst, komm *ich* nicht mit. Es war nur quer über wenn *du* weit den Bülowplatz... (25).

(12') *Il* partit avec *elle*, il se mordait la lèvre inférieure tellement il frissonnait, si *tu* habites loin, *je* n'y vais pas. Il n'y avait que la place Bülow à traverser...

Cf. également (8), où l'ambiguïté est levée par la forme d'adresse que comporte l'énoncé.

Dans les quelques exemples de dialogues en DD libre, comment est marqué le changement de locuteur ? Eventuellement par la forme même des énoncés ; outre les formes d'adresse, on peut noter : les alternances question/réponse, la reprise d'un même schéma prédicatif avec variation de la valeur modale (cf. 13), des morphèmes qui ont une valeur démarcative (« ja », « ach » ; cf. plus loin).

(13) *Ja*, ich schreie. Schrei nicht ;
Bist du müde, Kind, magst du nicht mit ? *Ach*, ich bin nicht müde (255).

(13') Oui, je crie. Ne crie pas ;
Es-tu fatigué, mon enfant, tu ne veux pas venir avec moi ? Ah, je ne suis pas fatigué.

Dans certains cas, les énoncés ne sont pas suffisamment marqués et il en résulte un flottement dans l'interprétation énonciative :

(14) Daß in einem solchen erstklassigen Hotel sich Diebe einschleichen können, wo hat denn der Portier die Augen, ich werde *Sie* verklagen, ist denn hier keine Aufsicht, *wir* bürgen nicht für Wertsachen auf den Zimmern (227).

- (14') Que des voleurs puissent s'introduire comme ça dans un hôtel de première classe, où donc le portier a-t-il les yeux, je *vous* poursuivrai devant les tribunaux, n'y a-t-il donc aucune surveillance, *nous* ne répondons pas des objets de valeur dans les chambres.

Si l'on construit un changement de locuteur pour la séquence « wir bürgen nicht für Wertsachen auf den Zimmern », rien ne marque le changement de locuteur dans la structure formelle des énoncés, pas même un point ; simplement, le fait que l'énoncé « ich werde Sie verklagen » comporte une forme de deuxième personne, en posant un interlocuteur, rend possible un éventuel changement de locuteur. Mais fondamentalement, ce sont des raisons de cohérence argumentative qui font interpréter « Sie » et « wir » comme coréférentiels : la plausibilité de faire prendre en charge telle assertion par un sujet plutôt que par un autre, en référence à l'extralinguistique, à la connaissance que le lecteur a du « monde » ; cf. également (16).

Enfin, il reste quelques cas où le locuteur — l'interlocuteur — de l'énoncé au présent + 1^{re}/2^e personne n'est — ne sont — pas identifiables : il n'y a identification ni aux co-énonciateurs du texte, ni à une 3^e personne du contexte (soit que le contexte ne comporte pas de 3^e personne à laquelle pourraient être identifiées les formes de 1^{re}/2^e personne, soit que cette identification soit bloquée). Dans (15) par exemple, le contexte-avant ne comporte pas de SN pl auquel « euch » (« vous ») pourrait être identifié :

- (15) Er bemerkte zufrieden, daß (...). Fünf Mann standen in einer kleinen Runde auf dem Asphalt, schwangen Hämmer, zerspalteten den Asphalt, den in der grünen Wolljacke kennen *wir*, *bestimmt*, der hat Arbeit, das können wir auch machen, später mal, man hält mit der rechten Hand, (...).

Er gondelte herum, an der knarrenden Elektrischen entlang, *hütet euch* vor dem Abspringen während der Fahrt ! *Warte !* bis der Wagen hält (113-114).

- (15') Il remarqua avec satisfaction que (...). Cinq hommes se tenaient en rond sur la chaussée, brandissaient des masses et cassaient l'asphalte, celui qui porte un chandail vert, nous le connaissons, sûr, il a du travail, c'est quelque chose que nous pouvons faire aussi, plus tard, on le tient dans la main droite, (...).

Il fit le tour, le long du tramway qui brinquebalait bruyamment, *gardez-vous* de descendre pendant la marche ! *Attendez* l'arrêt de la voiture.

Dans (16), se détachent du contexte narratif au prétérit une série d'énoncés au présent. Le premier est un DD (pas de guillemets, mais un contexte-arrière « lachte Franz »). Puis une citation, un peu déformée, de Schiller ⁹, qui se caractérise, même si elle n'est pas reconnue, par la valeur « générique » des déterminants des noms et des présents. Enfin une série d'énoncés,

9. *Das Lied der Glocke* ; le texte de Schiller est : « ... Und *das Unglück* schreitet schnell. » (« Et *le malheur* marche vite. »)

qui sont les seuls à comporter des formes de personne (« Sie »), non identifiables à une 3^e personne du contexte :

- (16) Am Mittag drauf wußte sie schon, wer es war : eine gewisse Rosa, Knopflochnäherin, Anfang Dreißig, den Nachnamen wußte sie noch nicht, aber die Adresse. *Na, dann ist ja alles im Lot, lachte Franz.*

Doch mit des Geschickes Mächten ist kein ewiger Bund zu flechten. Und das Schicksal schreitet schnell. Tragen *Sie*, wenn *Sie* am Schreiten behindert sind, Leisers Schuh. Leiser ist das größte Schuhhaus am Platze. Und wenn *Sie* nicht schreiten wollen, fahren *Sie* : NSU ladet *Sie* zu einer Probefahrt im Sechszylinder ein. Grade an diesem Donnerstag ging Franz Biberkopf... (171).

- (16') Le midi suivant, elle savait déjà qui c'était : une certaine Rosa, couseuse de boutonnères, la trentaine, elle ne connaissait pas encore son nom de famille, mais son adresse. Bon, alors ça va coller, *dit Franz en riant.*

Mais il n'est pas possible de conclure une alliance éternelle avec les forces du destin. Et la fatalité marche vite. Si *vous* avez du mal à marcher, *portez* des chaussures Leiser. Leiser est le plus grand bottier sur la place de Berlin. Et si *vous* ne voulez pas marcher, *prenez* une voiture : NSU *vous* invite à essayer sa nouvelle six-cylindres. Ce jeudi-là, Franz Biberkopf allait justement...

On n'identifie pas le locuteur de la dernière série d'énoncés à l'énonciateur (pour des raisons non purement formelles) et on les interprète comme des citations dont le locuteur n'est pas mentionné, citations du discours publicitaire, ou pseudo-publicitaire (l'humour de la transition « Wenn Sie nicht schreiten wollen » — « Si vous ne voulez pas marcher » —, le terme « schreiten » étant lui-même repris de la citation de Schiller... !).

Le plus souvent, il s'agit dans ces exemples de citations, citations déformées, pseudo-citations ; citations de la Bible, des textes littéraires, de chansons (traditionnelles ou de l'époque), des journaux, du discours publicitaire, d'une façon plus générale de tout ce qui peut se lire dans la rue, de lettres administratives ou privées, d'ouvrages théoriques, du règlement du tramway (dans (15))... Ces citations ne sont ni introduites, ni démarquées typographiquement¹⁰, et on a pu parler, à juste titre, de collage à propos de BA. Le texte consiste en effet fréquemment en un enchaînement d'énoncés hétérogènes non seulement du point de vue énonciatif, mais également du point de vue référentiel. Ce qui distingue en effet le collage du DD libre, c'est l'absence de relations de coréférentialité entre la citation et son contexte, alors qu'il y a des relations de coréférentialité entre le DD et son contexte¹¹.

10. Le traducteur, on le verra plus loin, brise cet effet de collage textuel en isolant certains énoncés à l'aide de marques typographiques.

11. Il faudrait, outre le fonctionnement du temps et de la personne, inclure celui du déterminant du nom, qui contribue également à la construction des relations de coréférentialité, en établissant des relations de repérage (= ou ≠), entre les termes

Absence de relations de coréférentialité ne veut pas dire absence de relations sémantiques ; dans (15), il y a des relations sémantiques entre « Elektrische » d'une part, et « Fahrt » et « Wagen » de l'autre ; cf. également la reprise de « schreiten » dans (16). Mais il s'agit là de relations notionnelles entre termes lexicaux, qui sont de l'ordre du « sémiotique », et non pas de l'ordre du « sémantique » (dans l'acception que Benveniste donne à ces termes), ou, pour le dire autrement, pas de l'ordre des valeurs référentielles.

Ces citations peuvent être reconnues ; ou bien leur source est hypothétiquement induite à partir de l'énoncé et de la connaissance de l'univers extralinguistique de référence (par exemple, dans (15) le règlement du tramway). En tous cas, en l'absence de guillemets comme de contexte introducteur, ces citations se démarquent de leur contexte par leur construction formelle.

On peut encore se demander, à propos du statut de ces collages, si ce qui est en jeu, c'est uniquement la relation entre l'énonciateur du texte (qui cite) et ses lecteurs, ou si intervient aussi une relation entre le locuteur (non explicite) de la citation et un sujet du texte, qui serait en position de colocuteur. Autrement dit, si le texte cité par l'énonciateur est présenté comme ayant été « reçu » (entendu, lu, repris...) par un sujet du texte. Ce peut être explicite :

(17) Durch seinen Kopf rollten Verse, im Kreis, nicht zu verstehen :
Kochste Suppe, Fräulein Stein, krieg ich n Löffel... (26).

(17') Des vers lui tournaient dans la tête, en cercle, à n'y rien comprendre : tu fais la soupe, Fräulein Stein, tu me donnes une cuiller...

Quand ce n'est pas explicite, comme dans les exemples vus plus haut, il n'est pas possible de trancher, mais c'est une question pertinente pour le lecteur.

2.2. Les oppositions de temps

Dans certains cas, l'hétérogénéité formelle des énoncés ne repose que sur une opposition de temps (prétérit/présent) et pas de personne.

Un premier cas se présente : dans un contexte narratif au prétérit, un énoncé au présent + 3^e personne est précédé ou suivi d'un énoncé au présent + 1^{re}/2^e personne. Dans ce cas, les énoncés à la 3^e personne sont interprétés comme DD libre au même titre que les énoncés comportant des formes de 1^{re}/2^e personne.

(18) Ganz wunderbar ergriff es Franz, als das Kichern um ihn losging.
Lauter Menschen, freie Leute, amüsierten sich, *hat* ihnen keiner was zu sagen, wunderbar schön, und *ich stehe* mitten mang !
Dann lief es weiter (...). Die hatte Hosen an. Das *ist* eine Sache.

des énoncés. Ainsi, la relation entre « ein Dicker » et « den Nächsten » dans (6). A l'inverse, l'interprétation générique est la seule possible — d'où rupture de l'homogénéité référentielle — lorsqu'un article défini ne peut être mis en relation avec un terme du contexte-avant par rapport auquel il serait repéré (par exemple « das Schicksal » dans (16) ; ou « die Gefangenen » dans (21)).

Was sich die Leute Bloß aus dem dreckigen Gänseliesel machten (...) Franz stierte auf die Wand (24).

- (18') Franz fut singulièrement ému lorsqu'on commença à rire autour de lui. Tous ces gens, libres, qui s'amusaient, personne n'a rien à leur dire, fantastique, et *moi* au milieu ! Puis le film continuait (...). Elle portait des pantalons. *C'est* quelque chose. Quelle histoire les gens faisaient pour une gardeuse d'oies malpropre (...) Franz avait les yeux fixés sur l'écran.

On notera, dans cet exemple, que le passage au présent suffit à marquer la rupture énonciative ¹². Quant à la séquence « Das ist eine Sache », insérée entre deux séquences au prétérit, c'est un premier exemple des cas où ne fonctionne que l'opposition de temps. Voyons-en deux autres :

- (19) Reinhold sah *den* an. *Der* hatte einen kleinen Webefehler. *Das ist* eigentlich ein kolossaler Dussel, *dieser Franz Biberkopf*. *Hat der Mann wirklich* gedacht, sich *zwee* Weiber auf einmal aufzuhalsen. Und *Franz* war so begeistert von dem Geschäft, daß... (159).

- (19') Reinhold le regarda. Il était un peu fêlé. C'est un vrai crétin, ce Franz Biberkopf. Est-ce qu'il a vraiment pensé se mettre deux bonnes femmes sur le dos en même temps. Et Franz était à ce point enthousiasmé par cette affaire que...

- (20) Er hatte in der ersten Einzelhaft immer so geächzt und sich gefreut, daß er seine Stimme hörte, da *hat man* was, es *ist* noch nicht alles vorbei. *Das taten* viele in den Zellen (10).

- (20') La première fois qu'il avait été mis au secret, il avait gémi comme ça et s'était réjoui d'entendre le son de sa voix, *c'est* au moins quelque chose, tout *n'est* pas perdu. Beaucoup de détenus en faisaient autant dans leurs cellules.

L'interprétation DD libre est moins évidente en l'absence de forme de 1^{re} personne, qui, si elle est identifiée à une 3^e personne du contexte, permet l'identification du locuteur ¹³. Mais quand bien même le locuteur ne serait pas identifiable, le passage du prétérit au présent, alors que des relations de coréférentialité sont établies entre énoncé au prétérit et énoncé au présent, ne peut être interprété que comme rupture de l'homogénéité énonciative. Ce sont ces relations de coréférentialité (entre « den », « der », « dieser Franz Biberkopf », « der Mann » et « Franz » dans (19), par exemple) qui différencient ce type de construction du collage, comme dans (21) :

- (21) Er wanderte die Rosenthaler Straße am Warenhaus Tietz vorbei, nach rechts bog er ein in *die schmale Sophienstraße*. Er dachte, *diese Straße ist* dunkler, wo es dunkel ist, *wird* es besser sein. *Die Gefangenen* werden in Einzelhaft, Zellenhaft und Gemeinschaftshaft untergebracht. Bei Einzelhaft wird *der Gefangene* bei Tag und Nacht unausgesetzt von anderen Gefangenen gesondert gehal-

12. Je n'aborderai pas ici, faute de place, les problèmes de discours indirect libre. Il est évident que certaines séquences de cet exemple peuvent être considérées comme tel. Nous verrons plus loin comment il a été traduit.

13. Je reviendrai plus loin sur le statut de « man » (« on ») dans (20).

ten. Bei Zellenhaft wird der Gefangene in einer Zelle untergebracht, jedoch bei Bewegung im Freien, beim Unterricht, Gottesdienst mit andern zusammengebracht. Die Wagen tobten weiter (9-10).

- (21') Il descendit la rue Rosenthal, le long des grands magasins Tietz, et tourna à droite dans l'étroite rue Sophie. Il pensait, cette rue est plus sombre, ça sera mieux là où il fait sombre. Les prisonniers sont détenus au secret, en cellule ou en groupe. Au secret, le prisonnier est tenu jour et nuit à l'écart des autres prisonniers. Détenu en cellule, le prisonnier est seul dans une cellule, toutefois il est mêlé aux autres pendant la promenade, les cours et les offices religieux. Le bruit des voitures continuait.

Le premier énoncé au présent est un DD : pas de guillemets, mais un contexte introducteur « er dachte », et coréférentialité entre « die schmale Sophienstraße » et « diese Straße ». Par contre, « die Gefangenen » — comme « der Gefangene » — n'est pas repéré par rapport à un terme du contexte-avant, et ne peut avoir que la valeur générique ; rupture de l'homogénéité énonciative et référentielle.

2.3. Les oppositions de personne

Lorsque le récit est écrit au présent, un présent qui a la valeur aoristique, qui réfère au temps des événements énoncés sans relation avec le temps de l'énonciation¹⁴, l'opposition prétérit/présent n'est plus utilisable comme démarcatif entre séquences hétérogènes du point de vue énonciatif. Restent les oppositions de personne (ainsi que celles de modalisation et le jeu sur les variantes de formes, on le verra plus loin).

Les frontières sont plus floues lorsqu'on ne dispose pas de l'opposition de temps. En effet, tout énoncé — sauf s'il n'est pas verbal ; voir plus loin — comporte un marqueur de temps ; par contre, il ne comporte un marqueur de « personne » (dans le sens de Benveniste : 1^{re} ou 2^e) que si les interlocuteurs y sont désignés. Si les énoncés comportant des formes de 1^{re} ou 2^e personne sont, sans ambiguïté, du DD, par contre, face à certains énoncés à la 3^e personne, on ne sait pas s'il faut les interpréter comme pris en charge par le narrateur (comme ce qui précède) ou par le locuteur du DD libre qui suit.

- (22) Und wie mittwoch ist, der dritte Tag *zieht er sich* den Rock an. Wer schuld an allem ist ? Immer Ida. Wer sonst. Dem Biest hab *ich* die Rippen zerschlagen damals, darum hab *ich* ins Loch gemußt. Jetzt hat sie, *wat* sie whollte, das Biest ist tot, jetzt steh *ich* da. *Und heult für sich* (29).

- (22') Et le mercredi, le troisième jour, il enfile son paletot. C'est la faute de qui tout ça ? Toujours Ida. Qui d'autre. Je lui ai cassé les côtes

14. Révélateur de la valeur aoristique du présent, le fait qu'il est fréquemment construit avec des adverbes exprimant des relations d'ordre, du type « une semaine plus tard ».

jadis, à cette salope, ça m'a valu d'aller au trou. Maintenant, elle a ce qu'elle voulait, elle est morte, la salope, et moi, je suis là maintenant. Et il se met à chialer tout seul.

Ne sont pas ambigus, du point de vue énonciatif, les énoncés dans lesquels Franz est désigné à la 3^e personne (« zieht er », « und heult ») et ceux dans lesquels il est désigné à la 1^{re} personne. Les autres le sont, en particulier ceux qui ne sont pas encadrés par des énoncés comportant une 1^{re} personne (« wer schuld an allem ist »).

On trouve des exemples de DD libre insérés dans un dialogue au DD entre guillemets, lui-même inséré dans un contexte narratif au présent, comme :

(23) « Was biste eigentlich, Kollege ? » Der läßt nicht locker. Franz streicht den Restbetrag ein : « Ick ? Lude, verstehste. Hab ick gesagt oder nicht ? Also. Willi, sag du, was du bist. » « Geht den nischt an. » *Donnerwetter, det sind Strolche, wirklich. Det kann stimmen. So hab ich die taxiert. Die Strolche haben mich zum besten gehalten, die Luder, die wollten sich an mir reiben.* « Ihr seid Abschaum vom Kapitalistensumpf. Haut bloß ab... » Franz ist schon aufgestanden... (244).

(23') « Qu'est-ce que tu fais au juste camarade ? » Il y tient. Franz empoche la monnaie. « Moi ? j' suis maquereau, tu piges. J'l'ai dit, oui ou non. Bon, Willi, dis-lui c'que t'es. » « Ça n'le r'garde pas. » Tonnerre de Brest, c'est des voyous, pour sûr. Ça doit être vrai. C'est bien c'que j'pensais. Ces voyous se sont payé ma tête, les salauds, i voulaient s'frotter à moi. « Vous êtes la lie de la vase capitaliste. Foutez l'camp... » Franz s'est déjà levé...

La spécificité de ces exemples, c'est de distinguer le dialogue entre les interlocuteurs, qui est entre guillemets, et le discours intérieur¹⁵ de l'un des interlocuteurs, qui n'est pas entre guillemets. Ces exemples ont posé problème au traducteur, on le verra plus loin. En effet, la rupture énonciative n'est pas de l'ordre du changement de locuteur, mais réside dans le passage d'un discours comportant un interlocuteur à un discours sans interlocuteur. Cette différence est marquée formellement par le fait que les énoncés entre guillemets comportent des formes de 1^{re} et 2^e personne, alors que le DD libre ne comporte que des formes de 1^{re} personne. C'est d'ailleurs l'identification entre une 3^e personne du DD libre et une 2^e du DD entre guillemets qui permet de reconstruire le locuteur du DD libre.

Des oppositions de personne aussi dans certains collages.

2.4. Les neutralisations des oppositions de personne et de temps

Les oppositions de temps sont neutralisées, on l'a déjà vu, lorsque le récit est au présent. Quant aux oppositions de personne, elles ne fonction-

15. Comme on aura pu le constater, la majorité des exemples de DD libre sont de type discours intérieur, le contexte ne comportant pas de terme identifiable à l'interlocuteur ; ce qui n'est pas le cas ici.

nent que lorsque les interlocuteurs sont désignés. Bien évidemment, les oppositions de temps et de personne sont également neutralisées dans les séquences non-verbales. Quel est, par exemple, le statut énonciatif de « Taschentuch an den nächsten Baum » dans (24), qui pourrait être interprété aussi bien comme énoncé historique que comme DD libre. Le statut modal des séquences non-verbales est tout autant flottant. Cette même séquence a-t-elle valeur d'assertion, d'injonction... ?

Par ailleurs, l'emploi de « man » (« on »), susceptible d'inclure ou d'exclure le locuteur de son interprétation¹⁶, maintient l'ambiguïté énonciative des énoncés, là où une forme de 1^{re} personne ou une forme de 3^e personne ne permet plus qu'une interprétation ; cf. également (20) et (25).

(24) Es ist acht Uhr, der Wald ist mäßig dunkel. Die Bäume schaukeln, schwanken. *War* eine schwere Arbeit. Sagt *die* noch *wat* ? *Die* japst nicht mehr, *das Luder*. Das hat *man* davon, wenn *man* mit *son Aas* ein Ausflug macht.

Gestrüpp rübergeworfen, Taschentuch an den nächsten Baum, damit *man* es wieder findet, *mit die* bin *ich* fertig, wo ist Karl, *muß* den herkriegten. Nach einer guten Stunde mit Karl zurück, *was das für'n Schlappier ist, zittert der Kerl*, hat weiche Knie, *mit sone Anfänger soll man* arbeiten. Es ist ganz finster, sie suchen mit Taschenlampen, da ist das Taschentuch. Sie haben Spaten aus dem Auto. Der Körper wird eingebuddelt, Sand drauf, Gestrüpp rauf, *bloß keene Fußspuren, Mensch, immer wegwischen, na halt dir* senkrecht, *Karl, tust ja* so, als du selber schon dran bist (317).

(24') Il est huit heures, la forêt est moyennement sombre. Les arbres se balancent, vacillent. C'était du boulot. Elle dit encore quelque chose ? Elle ne respire plus, la salope. Voilà c'que c'est quand on va s'promener avec une charogne pareille.

Des broussailles par-dessus, un mouchoir attaché à l'arbre le plus proche pour qu'on le retrouve, j'en ai fini avec elle, où est Karl, faut que j'l'amène ici. Une bonne heure plus tard, de retour avec Karl, quelle mauviette, il tremble, l'animal, il a les jambes en coton, dire qu'il faut travailler avec des débutants pareils. Il fait tout à fait noir, ils cherchent avec des lampes de poche, voilà le mouchoir. Ils ont amené des bûches de la voiture. Ils enterrent le corps, du sable par-dessus, puis des broussailles, surtout pas de traces de pas, bon sang faut toujours les effacer, allons, tiens-toi droit, Karl, on dirait que c'est toi qu'on enterre.

Lorsqu'on ne dispose plus des oppositions de temps et de personne, il ne reste plus que les oppositions de modalisation et le jeu sur les variantes de formes pour marquer l'hétérogénéité énonciative, et la frontière entre DD libre et DIL devient ténue.

16. Cf. J., Simonin, « Les repérages énonciatifs dans les textes de presse », in *La langue au ras du texte*, Presses Universitaires de Lille, sous presse. J'avais déjà relevé (cf. « Pour une typologie... », *op. cit.*) les emplois de « on » en discours indirect libre, là où « je » est exclu pour désigner le locuteur lorsqu'il n'est pas identifié à l'énonciateur.

- (25) Franz ist glücklich, er denkt, *wie dat* Mädél mit dem Geld haushält, *so was müßte man* heiraten, und ist ganz voll Wonne (231).
- (25') Franz est heureux, il pense, c'est pas croyable comme elle gère le budget, une fille pareille, faudrait l'épouser, et il est transporté de joie.
- (26) Er fährt zusammen, *sonne Hunde*. *Ist det zu denken* (202).
- (26') Il sursaute, les chiens ! C'est pas vrai !

Le seul critère net, c'est la désignation du locuteur (\neq l'énonciateur) comme 1^{re} personne en DD, et comme 3^e personne en DI. Si le locuteur n'est pas désigné, l'énoncé est ambigu. L'exemple suivant est, lui, sans ambiguïté, du DIL parce que le locuteur y est désigné à la 3^e personne :

- (27) Frau Labschinsky ließ verächtlich ihren Busen wogen : Reinhold, der soll sich mal nicht auf den Frack treten von wegen *sie*. *Sie* ist schließlich auch keine Anfängerin mit Männer. Franz fuhr fort : (170).
- (27') Madame Labschinsky fit palpiter sa poitrine de mépris : Reinhold, il n'a pas à se casser le tronc à cause d'elle. A la fin du compte, elle n'est tout de même pas une débutante avec les hommes. Franz continua :

Si le temps, contrairement à la personne, n'est pas un critère net d'identification du DIL — dans un contexte au prétérit, le DIL peut être au prétérit ou au présent, ou passer de l'un à l'autre — par contre, l'allemand dispose de la possibilité de marquer formellement le DIL en tant que tel par l'emploi du subjectif de DI. Dans l'exemple suivant, un DIL au subjonctif est inséré dans un DD libre comportant des formes de 1^{re} personne :

- (28) Wie sich nun Ende Mai ein paar von der Pumskolonie in Berlin treffen, *quasseln sie* auch über Franz Biberkopf. Wegen dem, *haben sie gehört*, hats ein Gerede im Verein gegeben. Der Herbert Wischow macht die Leute gegen *uns* rebellisch, *wir wären* Schweinehunde, der Biberkopf *hätte* gar nicht mit *uns* mitmachen wollen, da *hätten wirs* mit Gewalt versucht, und nachher *haben wir* ihn noch dazu aus dem Wagen geschmissen. Aber *wir* haben sagen lassen : er wollte *uns* verpfeifen, von Gewalt ist keine Rede, den hat keiner angefaßt, aber nachher ist *uns* nichts weiter übriggeblieben. *Sie* sitzen da und schütteln die Köpfe (205).
- (28') Lorsque fin mai quelques membres de la bande de Pums se retrouvent à Berlin, ils bavassent aussi à propos de Franz Biberkopf. Ça a jaser dans le syndicat à son sujet, ont-ils entendu dire. Herbert Wischow nous met les gens à dos, il dit qu'on est des salauds, que Biberkopf ne voulait pas du tout travailler avec nous, qu'on l'y aurait obligé de force, et qu'après on l'a même jeté par la portière de la voiture. Mais nous avons fait répondre : il voulait nous donner, il n'est pas question de violence, personne ne l'a touché, mais après on n'a pas pu faire autrement. Ils sont là à hocher la tête.

Le traducteur a traduit, à juste titre, ce DIL au subjonctif par un DI (« dit que »), le français n'ayant aucun moyen de marquer sans ambiguïté l'énoncé comme DI sinon de recourir à la subordination à un verbe de dire.

Notons que la dernière forme verbale du DIL est non-marquée (« und nachher haben wir ihn... ») ; elle est assimilée aux formes verbales qui précèdent par la coordination.

3. Les modalisations

La forme des énoncés peut aussi varier du point de vue modal. On peut schématiquement distinguer entre des énoncés qui ne comportent que des traces d'opérations d'assertion (de type « histoire ») et des énoncés comportant des traces de modalisation de l'ordre du non-certain, de l'appréciatif ou des relations entre sujets. Les modalisations mettent en jeu : a) le type de construction syntaxique (assertif, impératif, interrogatif, exclamatif...), b) un ensemble de catégories mal décrites appartenant à des classes diverses : verbes modaux, adverbes, *Abtönungspartikeln*...

On relèvera, dans les exemples vus plus haut, l'abondance des modalisations autres que l'assertion dans les séquences interprétées comme DD libre. Cette abondance des modalisations est une propriété que le DD libre partage avec le DIL et le « discours ».

A. Les constructions syntaxiques

1. impératives :

- gehen wir mal weiter, gehen wir mal zur Minna, sehen wir uns alles (7)
- hütet euch... warte (15)
- na halt dir senkrecht, Karl (24)
- Tragen Sie (16)

2. interrogatives :

- wat denkt denn der Junge (6)
- was soll ich hier (7)
- hat der Mann wirklich gedacht... (19)
- wer schuld an allem ist ? Wer sonst (22)
- wo hat denn der Portier die Augen, ist denn hier keine Aufsicht (14)
- ist det zu denken (26)
- sagt die noch wat ? Wo ist Karl (24)
- woher sie das Geld haben (11), qui, bien qu'ayant une construction de subordonnée (verbe à la fin), n'est pas dépendant syntaxiquement ; cette construction a une valeur interlocutive spécifique.

On notera que la plupart de ces constructions interrogatives ne sont pas suivies d'un point d'interrogation.

3. exclamatives ¹⁷ :

- daß in einem solchen erstklassigen Hotel sich Diebe einschleichen können (14) ; pas dépendant syntaxiquement.

17. La frontière n'est pas toujours tranchée entre constructions interrogatives et constructions exclamatives (cf. A. Culioli, « A propos des énoncés exclamatifs » in *Langue française* 22, 1974), qui ne sont éventuellement distinguées, du moins en ce qui concerne leur valeur, que par l'intonation à l'oral et la ponctuation à l'écrit, qui justement, ici, fait souvent défaut.

— was das fürn Schlappier ist ; mit sone Anfänger soll man arbeiten (24).

B. Les verbes modaux

sollen (cf. (7), (24)...); müssen (cf. (13), (24), (25)...); wollen (cf. (16), (23)...); können (cf. (6), (14), (15), (23)...); mögen (cf. (13), (29)...).

L'emploi du futur (14), (21).

Les adverbess modaux : wirklich (19), (23); eigentlich (19); bestimmt (15).

Les Abtönungspartikeln : doch (7); ja (24), (16); denn (6), (14); mal (7), (27).

Si, dans la plupart des exemples, la rupture d'homogénéité du mode de construction du texte du point de vue des opérations modales se superpose à la rupture de l'homogénéité du texte du point de vue du temps et/ou de la personne, il n'y a parfois rupture de l'homogénéité textuelle que du point de vue modal (+ le jeu sur les variantes des formes), sans oppositions de temps ni de personne (cf. par exemple (25) et (26)). Ou bien il peut y avoir décalage entre les deux : dans (22), il y a rupture de l'homogénéité du point de vue modal avant l'apparition des formes de première personne.

Toutefois, la présence de traces de modalisations autres que l'assertion représente un critère d'identification de DD beaucoup moins net que les oppositions de temps et de personne. Il se pose une double question : a) dans quelle mesure des modalisations autres que l'assertion sont-elles incompatibles avec l'« histoire », c'est-à-dire une construction textuelle dans laquelle les valeurs référentielles ne sont pas construites en relation avec la situation d'énonciation ? Il semble que l'on puisse poser une incompatibilité plus ou moins grande selon le type de modalisation ; du plus fort au moins fort : les modalisations de l'ordre des relations inter-sujets, quand elles mettent en jeu les co-énonciateurs, ou les co-locuteurs (telles les formes d'impératif par exemple) ; les modalisations appréciatives ; les modalisations de l'ordre du non-certain. b) Si la présence de traces de modalisations représente une rupture d'homogénéité énonciative, permet-elle pour autant de trancher entre la valeur « discours » et la valeur DD ?

En conclusion, les modalisations sont un critère beaucoup moins net d'identification de DD lorsqu'elles fonctionnent seules, mais c'est rarement le cas ; à défaut d'oppositions de temps et de personne, elles sont au moins associées à un choix marqué de formes linguistiques.

4. L'hétérogénéité des formes de la langue

Un troisième niveau d'hétérogénéité formelle du texte repose sur la mise en jeu de l'hétérogénéité des formes de la langue. On peut schématiquement opposer des séquences écrites en « allemand écrit standard » à des séquences qui notent des variantes propres au « berlinois parlé », et ceci à tous les niveaux : morpho-phonologique, morphologique, morpho-syntaxique,

syntactique et lexical. Mais le texte de Döblin n'est pas construit de la manière classique, comme les romans de Fontane par exemple, qui oppose un récit en allemand standard à des dialogues intégrant des variantes dialectales¹⁸. Les dialogues entre guillemets comportent certes des variantes dialectales, mais de nombreux énoncés qui ne sont pas explicitement du DD en comportent aussi. Le plus souvent l'hétérogénéité des formes va de pair avec l'hétérogénéité énonciative concernant le temps, la personne et les modalisations. Nous allons le voir en réexaminant les exemples précédemment cités.

A. Variantes morpho-phonologiques : *ick* (variante de « ich » ; (23), (24)) ; *wat* (variante de « was » ; (6), (24), (22)) ; *det* (variante de « das » ; (23), (26)) ou *dat* (25) : des occlusives là où la langue standard a des constrictives = typique des dialectes du Nord.

— *Kopp* (variante de « Kopf ») : occlusive au lieu d'affriquée = dialecte du Nord.

— *zwee* (variante de « zwei » ; (19)) ; *keene* (variante de « keine » ; (24)) : voyelle longue au lieu de diphtongue = dialecte du Nord.

— *hab* (variante de « habe » ; (23)) ; *steh* (de « stehe » ; (22))... : formes tronquées = typique de la langue parlée.

— *dran* (pour « daran » ; (24)) ; *fürn* (pour « für ein » ; (24)) ; *son Aas* (pour « so ein Aas » ; (24)) ; *hats* (pour « hat es » ; (28)) ; *wirs* (pour « wir es » ; (28)) : formes contractées = typique de la langue parlée.

— *verstehste* (pour « verstehst du » ; (23)) = langue parlée.

B. Variantes morphologiques : — *sone Hunde* (26) ; *sone Anfänger* (24) : forme de pluriel correspondant à « son Aas » ; ne peut être considéré comme une forme contractée ; variante de « solche » ou « was für ».

— emploi de *der*, *die* comme pronom (variante de « er », « sie ») : (24), (10), (15), (18), (19)...

— emploi de l'article devant les noms propres : « der Biberkopf », « der Herbert Wischow » (28).

— *so was* se référant à de l'animé (25).

C. Variantes morpho-syntaxiques : — datif au lieu de l'accusatif : « halt dir senkrecht » (24)

— accusatif au lieu du datif : « mit die » (24) ; « mit Männer » (27) ; « von wegen sie » (27) ; « mit sone Anfänger » (24).

18. J'entends « dialectal » dans un double sens ; d'une part, dans le sens traditionnel du terme : le texte de Döblin comporte des variantes caractéristiques des dialectes du Nord de l'Allemagne (on va en voir des exemples) ; d'autre part, « dialectal » est aussi à entendre dans le sens large, actuel, du terme : certaines variantes sont typiques de la langue parlée, en opposition avec la langue écrite standard ; certaines, en particulier sur le plan lexical, sont sans doute historiquement plus déterminées.

— « ins Loch gemußt » (22).

— indicatif au lieu du subjonctif dans les comparatives : « tust ja so, als du selber schon dran bist » (24) ; variante également du point de vue syntaxique de « als wärst du selber schon dran » ou de « als ob du selber schon dran wärst ».

D. Variantes syntaxiques : beaucoup d'énoncés commencent par le verbe, qui n'ont pas la valeur interrogative. On distinguera entre a) les constructions sans sujet, et b) les constructions avec sujet à droite du verbe.

a) Parmi les constructions sans sujet, on peut distinguer :

i. celles qui comportent une forme verbale marquée en personne ; par exemple « tust ja so, als... » (24) ; « tust » est sans ambiguïté une forme de 2^e personne singulier.

ii. celles qui comportent une forme verbale ambiguë ; par exemple « muß den herkriegen » (24) ; « muß » peut être 1^{re} ou 3^e personne du singulier.

iii. celles où le sujet à rétablir serait le pronom neutre (ce sont les plus fréquentes) ; par exemple « war eine schwere Arbeit » (24).

b) Le sujet est à droite du verbe ; construction considérée comme archaïque dans l'allemand écrit standard (cf. le poème de Goethe : « Sah ein Knab... »). Il s'agit d'une construction très fréquente dans l'allemand parlé ; par exemple : « zittert der Kerl » (24) ; « hat ihnen keiner was zu sagen » (18).

— des constructions de subordonnée, indépendantes syntaxiquement ; par exemple : « woher sie das Geld haben » (11) ; « wer schuld an allem ist » (22) ; « was das fürn Schlappier ist » (24) ; « daß in einem solchen erstklassigen Hotel sich Diebe einschleichen können » (14). Ces constructions de subordonnée, qui ne sont subordonnées à rien, ont une valeur que l'on peut qualifier, un peu trop rapidement, d'exclamative, ce qui fait apparaître le côté arbitraire d'une présentation qui dissocie syntaxe et problèmes de valeur modale...

— des formes de thématization peu « académiques » : « das ist ein kolossaler Dussel, dieser Franz Biberkopf » (19).

— des constructions non-verbales, telles que : « bloß keene Fußspuren, Mensch, immer wegwischen » (24), qui posent également le problème de la valeur modale.

— des termes hors construction : des exclamations telles que « Donnerwetter » (23), « Mensch » (24) ; des formes d'adresse, « Karl » (24) ; des termes tels que « na » (16), (24), qui ne paraissent possibles que dans une situation de dialogue, à statut « interlocutif » donc ; des injures telles « die Luder » (23) ; des adverbes modaux, qui n'ont pas la même valeur lorsqu'ils figurent hors construction, tels « bestimmt » (15), « wirklich » (23).

Une partie de ces « variantes » syntaxiques ne sont certainement pas à penser comme interchangeable avec une construction syntaxique de l'alle-

mand standard écrit, mais elles ont leur valeur propre, qui est construite en relation avec la situation inter-énonciative ou inter-locutive. Il est donc compréhensible qu'on ne les trouve pas dans des textes d'« histoire ».

E. Variantes lexicales : ce serait un champ d'investigation en soi ; je n'en donnerai que quelques exemples, dans le domaine de la désignation des personnes : « Biest » (22), « Luder » (23), (24), « Dussel » (19), « Kerl » (24), « Aas » (24), « Schlappier » (24), « Mädél » (25), « Hunde » (26), « Schweinehunde » (28).....

La rupture de l'homogénéité textuelle du point de vue des formes va de pair, comme on l'a vu, avec la rupture d'homogénéité du point de vue des opérations de référencement marquées par le temps et la personne et des opérations de modalisation. D'ailleurs, pour une part, les formes « dialectales » elles-mêmes sont liées à des valeurs modales particulières.

Toutefois, il n'y a parfois rupture de l'homogénéité textuelle que sur le plan des formes :

(29) Er studiert die Nummer vom 27. November 27, *ist schon lange her*, noch vor Weihnachten, da war die polnische Lina, was mag die machen ? (206)

(29') Il est plongé dans le numéro du 27 novembre 27, ça fait un bail, c'était avant Noël, y avait Lina la Polonaise, qu'est-ce qu'elle est bien devenue, celle-là ?

La séquence « *ist schon lange her* », caractérisée par l'absence de sujet grammatical, représente une rupture dans le mode de construction syntaxique du texte, qui induit l'interprétation DD libre (dont le locuteur est identifié à « er » dans le contexte-avant). Quant à la séquence « *was mag die machen* », elle est doublement caractérisée comme DD libre : d'une part par l'emploi de « die » comme forme pronominale, d'autre part, du point de vue modal, par sa structure interrogative et l'emploi du verbe modal « mag ».

De même que les modalisations, les variantes de formes représentent un critère moins net d'identification de DD, d'autant plus que la trame narrative, on va le voir plus loin, n'en est pas dépourvue. Mais le jeu sur les variantes va la plupart du temps de pair avec le fonctionnement du temps, de la personne et des modalisations.

5. Le problème des frontières

Nous avons déjà vu des exemples d'énoncés dont le statut énonciatif était flottant. Je vais maintenant reprendre systématiquement la question de savoir si l'appartenance d'un énoncé à un plan d'énonciation déterminé est marquée sans ambiguïté ou de façon ambiguë.

5.1. Les marques typographiques

Je ne parlerai pas ici, faute de place, de l'usage que fait Döblin des marques typographiques dans BA. Je signalerai simplement l'utilisation des cro-

chets droits qui encadrent des énoncés presque toujours hétérogènes à leur contexte, mais dont le statut énonciatif n'est pas toujours univoque. Le traducteur n'en a pas fait usage.

5.2. *Les morphèmes démarcatifs*

Certains morphèmes figurant en tête d'énoncé (ou plutôt de séquence syntaxiquement indépendante) font office de borne gauche, et marquent l'appartenance de la séquence qui suit au plan d'énonciation « DD libre ». Parmi ces morphèmes on peut distinguer :

— des formes de 1^{re} ou 2^e personne (formes pronominales ou formes verbales marquées en personne) : « bist » (13) ; « wir » (14) ; « kochste » (17)

— un cas particulier de ce premier type : les formes d'impératif (cf. (7), (13), (15), (16))

— des morphèmes interrogatif, tel « woher » (11)

— des termes hors construction divers : « ja » (13) ; « ach » (13) ; « na » ((16), (24)) ; « Donnerwetter » (23)

— des formes non standard : « sone » (26) ; « wat » (6)¹⁹.

— A l'inverse, « und » (« et ») est très souvent utilisé comme borne gauche de reprise du récit historique après une séquence de DD libre ; et il est très souvent suivi d'une forme verbale marquée de 3^e personne singulier avec ellipse du sujet (cf. « und heult » (22), « und ist » (25), « und Franz » (19)). De même, « Franz » fait souvent office de borne gauche de reprise du récit (cf. (9), (18), (23), (27)).

5.3. *Les agencements morpho-syntaxiques et le flou sur les frontières*

Ce point a été largement développé en 2., 3. et 4. Nous avons vu que les énoncés, même s'ils ne sont pas bornés (par des guillemets, des morphèmes démarcatifs, des contextes introducteurs), peuvent être construits de manière telle qu'on ne peut les interpréter, en tant qu'unité syntaxique, que comme ressortissant à un plan d'énonciation déterminé. Mais la relation entre agencements morpho-syntaxiques et plans d'énonciation est-elle biunivoque ? Ce n'est pas toujours le cas, on en a vu plusieurs exemples. Par exemple, certains énoncés au présent et à la 3^e personne peuvent, dans un contexte narratif au présent, avoir la valeur soit « histoire », soit « DD libre ».

Nous avons vu que, dans la plupart des cas, c'est l'imbrication des divers paramètres (temps, personne, modalisations et variantes de formes) qui permet d'attribuer un statut énonciatif à une séquence. Par exemple, dans (6) les énoncés interprétés comme DD libre comportent à la fois : des

19. Cf. B. Cerquiglini, *La parole médiévale* (Minuit, 1981), qui relève dans les textes d'ancien français, qui ne faisaient pas usage des guillemets, l'emploi de certains morphèmes en tête d'énoncé, qui spécifient l'énoncé comme DD (interjections, impératifs, formes de 1^{re} ou 2^e personne, appellatifs, interrogatifs, « mar »...).

formes de 1^{re} personne, le présent (par opposition au prétérit du contexte), des traces de modalisations (interrogative, exclamative, *Abtönungspartikeln*) et des variantes de formes (« *wat* »). Mais cette accumulation de paramètres est-elle indispensable, et les différents paramètres sont-ils tous également déterminants ? Il ne semble pas. Certains paramètres marquent nettement une rupture d'homogénéité énonciative : le passage de la 3^e personne à la 1^{re} ; du prétérit au présent ; de la modalité assertive à des modalisations impliquant l'interlocution.

Le jeu sur les variantes de formes est un critère moins net. On trouve dans BA des variantes « dialectales » dans des séquences qui, par ailleurs, ne peuvent avoir que la valeur « histoire »²⁰ ; par exemple, l'ellipse du sujet grammatical déjà mentionné (cf. (22), (25) ; l'emploi de « *der* », « *die* » comme forme de pronom (cf. (19)) ; des variantes morpho-phonologiques telles que « *kleene* » (p. 102) ; lexicales (« *Deibel* » — le diable — p. 257). Elles sont, certes, beaucoup moins fréquentes que dans les séquences de DD, mais constituent quand même un facteur de « brouillage » des frontières.

L'exemple (24) est un bel exemple de flou sur les frontières. Certains énoncés sont construits de telle sorte qu'on ne peut leur attribuer, sans équivoque, que soit la valeur « récit historique », soit la valeur « DD libre ». C'est le cas, d'une part des séquences comportant des formes de 1^{re} ou 2^e personne, et d'autre part des séquences qui comportent une 3^e personne se référant au locuteur du DD, et à son co-locuteur « *Karl* » — du moins lorsque « *Karl* » est en position de co-locuteur — : « *nach einer guten Stunde mit Karl zurück* » ; « *sie suchen...* » ; « *sie haben Spaten...* ». Les autres séquences sont plus ou moins marquées du point de vue modal et du point de vue du choix des variantes ; on avait déjà noté l'ambiguïté énonciative de « *man* » (« on »). Sans doute interpréterait-on tout le passage comme DD libre, s'il ne comportait pas certaines séquences qui ne peuvent avoir la valeur DD. Le fait que le passage n'est pas homogène entraîne un flottement dans l'interprétation des énoncés peu marqués.

Finalement, la question fondamentale qui se pose, c'est de savoir qui parle, ou ce que le texte permet de reconstruire en position de locuteur. Et c'est le fait qu'on ne puisse souvent pas répondre à cette question — que le texte ne permette pas de reconstruire sans ambiguïté le locuteur, ou que le locuteur ne soit pas identifiable, dans les cas de collage — qui explique le caractère « polyphonique » de cette écriture. Polyphonique, c'est-à-dire que les voix sont mêlées, et par moments indissociables, non-identifiables.

6. La traduction française

Travailler sur une traduction n'est pas sans intérêt pour un linguiste. Si l'on considère que la démarche du traducteur consiste, partant d'une construction textuelle, à reconstruire une interprétation, à partir de laquelle

20. Mais, rappelons-le, pas dans les séquences où la 1^{re} personne est identifiée au narrateur.

il va produire une autre construction textuelle, le texte d'arrivée est révélateur de l'interprétation qu'a faite le traducteur du texte de départ. D'autre part, la confrontation des deux textes permet d'avancer des hypothèses sur les opérations en jeu qui ne dépendent pas de la spécificité de chacune des langues.

Le traducteur de BA a manifestement été dérouté (angoissé ?) par cette construction textuelle polyphonique, et il s'est livré à une entreprise de « ménage énonciatif » en quelque sorte. Il a systématiquement ajouté au texte de Döblin un certain nombre de marqueurs typographiques, qui rétablissent une structuration plus « classique » du texte, et en particulier des frontières : des guillemets, ou des tirets + passage à la ligne, aux séquences interprétées comme DD ; des italiques, aux séquences interprétées comme citation ; des découpages en paragraphes ; des parenthèses.

6.1. *Le surmarquage*

La plupart du temps, ces marques typographiques peuvent être considérées comme un surmarquage ²¹, par exemple lorsque le traducteur ajoute des guillemets (+ passage à la ligne) à une séquence interprétée, de façon univoque, comme DD libre, de par sa structure formelle hétérogène au contexte. C'est le cas des guillemets employés dans la traduction de (6) ou de (7). Toutefois, l'ajout des guillemets rétablit des démarcatifs absents du texte de BA.

6.2. *La chasse à l'équivoque*

Si certains énoncés sont clairement démarqués de leur contexte de par leur mode de construction, ce n'est pas toujours le cas, et on a vu des exemples d'énoncés dont le statut énonciatif était flottant. En employant des guillemets, le traducteur tranche dans le flou sur les frontières, choisissant de mettre un énoncé ambigu à l'intérieur ou à l'extérieur des guillemets. Voyons par exemple la traduction de (24) :

(24*t*) Il est huit heures ; dans la forêt, il fait presque nuit. Les arbres se balancent, vacillent. La besogne a été dure. « On dirait qu'elle parle encore. Elle ne souffle plus, cette garce. V'la ce que c'est de faire une excursion avec une pareille engeance ! »

Un peu de broussailles par-dessus. Le mouchoir, on le suspend à un arbre voisin, pour le retrouver tout à l'heure. « Ça y est, c'est bouclé. Où est Karl ? Faut que je l'aie ici. »

Une heure après, il revient avec Karl. Quelle poule mouillée, çui-là, il est tout tremblant, il a des genoux en coton. Dire qu'il faut opérer avec des débutants de cette espèce ! Il fait tout à fait noir maintenant. À la lueur de leur lampe de poche, ils cherchent le mouchoir. Le voilà. Ils ont apporté des bûches dans l'auto. Ils enterrent le corps, jettent du sable par-dessus, ensuite des branchages.

21. Cf. à propos du surmarquage, B. Cerquiglini, *op. cit.*, qui relève une même tendance à l'œuvre dans les versions en prose du *Joseph d'Armathie*, par comparaison avec la version en vers, même si elle prend d'autres formes (les textes du Moyen Âge ne comportent pas de guillemets).

— Faut se méfier des traces qu'on laisse, faut les effacer, mon vieux. Voyons, Karl, sois un homme, on croirait que c'est toi qu'on met en bière. (376)

Le traducteur a mis trois séquences entre guillemets. Ce choix est en partie arbitraire. Pourquoi ne pas avoir mis aussi entre guillemets « Quelle poule mouillée... » ? D'autre part, certaines séquences qui sont ambiguës de par leur forme dans BA, ne le sont plus dans la traduction ; par exemple, des constructions non-verbales traduites par des phrases verbales : « Sand drauf » qui devient « (ils)/jettent du sable par-dessus », qui n'est plus ambigu puisqu'il comporte une forme de 3^e personne. Enfin, ici comme dans tout le roman, les passages à la ligne opèrent une espèce de découpage analytique d'un texte qui se présente comme continu.

6.3. *Les changements de locuteur*

De même, l'introduction de tirets + passage à la ligne, pour noter le changement de locuteur, fait perdre le flottement sur l'identification du locuteur que nous avons relevé dans certains exemples, tels (14) :

(14t) Dire que des voleurs aient pu s'introduire dans un hôtel de premier ordre !

— Qu'est-ce qu'il fiche donc, le concierge, je vous le demande un peu. Je porterai plainte ; il n'y a donc aucune espèce de surveillance ?

— Nous ne répondons pas des objets de valeur qui peuvent se trouver dans les chambres (275).

En outre, le choix de ce qui est « écrit » comme DD est, là aussi, relativement arbitraire. Pourquoi en exclure « Dire que des voleurs... » ?

Le traducteur a été embarrassé par les séquences de DD libre figurant entre deux séquences de DD entre guillemets.

(23t) Ça ne le regarde pas.

« Nom d'un chien, en voilà des voyous ! On trouverait pas mieux. Ça pourrait être exact. Du reste, j'ai vu dès le début à qui j'avais affaire. Ces coquins se sont payé ma tête, ils ont voulu se frotter à moi. »

— Vous êtes la lie de la vase capitaliste... (296).

Le DD libre est entre guillemets. Quelle valeur par rapport aux tirets ? Le tiret qui précède le dernier énoncé est incohérent, puisqu'on peut reconstruire qu'il n'y a pas changement de locuteur.

6.4. *De l'incompatibilité entre guillemets et hétérogénéité textuelle*

D'autres mises entre guillemets sont contestables parce que la séquence « guillemetée » n'est pas homogène du point de vue énonciatif. Si le texte de BA peut enchaîner des séquences hétérogènes, ce n'est pas le cas d'une séquence entre guillemets. Par exemple, la traduction de (15) :

(15t) Il était content d'observer que (...). Cinq hommes se tenaient en rond, sur la chaussée, brandissaient des maillets, fendaient

l'asphalte, « mais je le connais, celui au chandail vert, en voilà un qui a du travail, cela pourrait faire notre affaire, plus tard. On tient l'outil de la main droite (...).

« Tournons cela, longeons ce tramway qui grince. Il est dangereux de descendre avant l'arrêt complet de la voiture... » (146).

La traduction incorpore entre les guillemets des séquences difficilement interprétables comme DD de Franz, parce qu'elles sont hétérogènes du point de vue énonciatif et/ou référentiel : « hütet euch... » ; « warte ! » et « er gondelte herum... ». En ce qui concerne cette dernière séquence, le traducteur ne respecte pas la structure de BA du point de vue du temps et de la personne (ni du mode !). Nous allons en voir d'autres exemples.

6.5. *Le non-respect de la structure temporelle et personnelle de BA*

Le traducteur traduit souvent des prétérit par des présents (à valeur aoristique). Dans certains cas, on pourrait parler de changement de marqueurs : à l'opposition énoncé au prétérit/énoncé au présent se substitue l'opposition énoncé sans guillemets/énoncé entre guillemets (+ passage à la ligne, la plupart du temps), comme dans l'exemple suivant :

(30) Jawohl, das seh ich mir an. Das Orchestrion paukte (24).

(30t) « Bigre, j'm'en vas aller voir ça ! »

Le pianola grince (38).

Mais dans d'autres cas, l'opposition est perdue. Tiré du même passage :

(31) Jugendlichen unter 17 Jahren *ist* der Eintritt verboten. Auf dem Riesenplakat *stand* knallrot ein Herr... (24).

(31t) L'entrée *est* interdite aux adolescents au-dessous de 17 ans. Sur une énorme affiche, on *voit* un monsieur rouge écarlate... (37-38).

C'est également le cas dans la traduction de (18).

A l'inverse, certains présents, dans un contexte au prétérit, sont traduits par des imparfaits, comme dans (20t) :

(20t) ... Il était heureux d'entendre sa voix : *c'était*, tout de même, quelque chose, tout *n'était* pas perdu (20).

Réhomogénéisation du texte ! Un énoncé, qui pouvait être interprété comme DD, ne peut plus être interprété que comme DIL.

Ailleurs, une 1^{re} personne est traduite par une 3^e personne.

On trouve des exemples du contraire : des énoncés au prétérit, qui peuvent être interprétés comme DIL, mais en aucun cas comme DD, sont traduits par des présents de DD, et mis entre guillemets. C'est le cas de « amüsierten sich » dans (18).

6.6. *En conclusion*

Le traducteur a rejeté la spécificité du texte de BA : cette juxtaposition, sans démarcatifs, de séquences textuelles hétérogènes (dont je n'ai pu donner ici qu'un petit aperçu), et les flottements sur le statut énonciatif de nombreux énoncés. Il s'est livré, comme les auteurs des versions en prose de *Joseph d'Arymathie*, à une opération de remise en ordre, restructurant le

texte de manière à ce que, à défaut de pouvoir toujours répondre à la question « qui parle ? » (ce qui nécessiterait de reconstruire des contextes introducteurs), au moins soit nettement démarqué ce qui est le discours du narrateur, et ce qui ne l'est pas, qui se trouve rejeté entre les guillemets (pour le DD) ou en italiques (pour les citations « collées »). S'est ainsi perdu l'essentiel de l'effet polyphonique que BA produit sur le lecteur ainsi que les effets d'humour, produits en particulier par les collages (cf. (16) par exemple) ²².

7. Conclusion

Mon objectif était de mettre à jour la spécificité d'un type de construction textuelle, d'une écriture, et en particulier d'une « écriture de la parole » ²³. Il s'agit certes d'une écriture littéraire, mais il est illusoire de s'imaginer qu'il existerait un mode de construction textuelle qui soit « neutre », ou non-marqué. Tout texte est « stylistiquement » marqué. Aucun corpus n'est représentatif de « la langue », pensée comme système homogène (mais peut-être de la représentation — historiquement, socialement, idéologiquement marquée — que s'en font les linguistes, comme les autres locuteurs d'ailleurs).

On a vu que cette spécificité repose en fait sur des fonctionnements fondamentaux :

- i. celui du temps et de la personne, qui, dans tout texte, jouent un rôle fondamental dans la construction des valeurs référentielles ;
- ii. celui des modalisations, qui sont essentielles si l'on considère les textes dans leur rapport avec l'activité de langage (et qui sont encore si mal décrites...) ;
- iii. la mise en jeu de l'hétérogénéité des formes d'une langue, hétérogénéité que les linguistes ont, pour la plupart, refoulée, mais à laquelle tout locuteur est confronté.

Les deux premiers points concernent des fonctionnements qui ne sont pas propres à l'allemand, et ils ne posaient guère de problèmes particuliers de traduction en français (ce qui ne permet encore pas une généralisation à toutes les langues, bien évidemment !). Le domaine des variantes de formes, par contre, est, lui, spécifique d'une langue ; ce qui pose d'ailleurs la question épineuse de ce qu'est *une* langue, de la marge de variations

22. On aurait pu rapprocher la structure textuelle de BA de celle d'« Apartés » dans les *Exercices de style* de Queneau, qui juxtapose, de la même façon, des séquences textuelles hétérogènes dans leur mode de construction, hétérogénéité qui repose sur les mêmes fonctionnements formels que dans BA : personne, temps, modalisations et hétérogénéité des formes de la langue ; construisant également des relations de co-référentialité entre séquences hétérogènes (co-référentialité, dans le passage cité, entre « le » et « l'autobus »). Je n'en citerai que le début : « L'autobus arriva tout gonflé de voyageurs. Pourvu que je ne le rate pas, veine il y a encore une place pour moi... ». Cette hétérogénéité textuelle produit la même valeur de DD libre que dans BA.

23. L'expression est de B. Cerquiglini. C'est une bonne formule, qui permet d'éviter les monstruosité telles que « de l'oral écrit ».

qu'« elle » (ou les locuteurs ?) supporte... La diversité des formes, comme des structures textuelles, n'est « tolérable » que parce que le sens n'est pas dans les formes, mais dans l'activité des locuteurs, qui construisent, reconstruisent des associations formes-valeurs. Il y a « du jeu » dans l'articulation formes-valeurs, en production comme en reconnaissance (il n'y a pas *une* façon de dire, ni *une* façon de comprendre). Si l'on veut sortir des impasses du structuralisme (dans lesquelles on est toujours, même si on a déplacé le niveau de la forme du signe à la phrase), il faut mettre au fondement de la théorie linguistique le non-isomorphisme des domaines respectifs des formes et des valeurs. C'est ainsi, d'ailleurs, que l'on pourra rendre compte et de la diversité dans une langue et de la possibilité de la traduction dans une autre langue. L'hétérogénéité doit être constitutive de l'objet que se construit la linguistique si l'on veut appréhender ce qu'est « une langue » : c'est-à-dire la capacité de produire et de comprendre des textes, nécessairement divers.

Pour en finir avec Procuste

In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 57-73.

Citer ce document / Cite this document :

Danon-Boileau Laurent, Bouscaren Janine. Pour en finir avec Procuste. In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 57-73.

doi : 10.3406/lgge.1984.1165

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1984_num_19_73_1165

Laurent DANON BOILEAU
Université Paris III

Janine BOUSCAREN
Université Paris VII

POUR EN FINIR AVEC PROCUSTE *

0. Objet du présent article

Il s'agit d'analyser les problèmes de niveaux d'énoncé et de plans d'énonciation en anglais à partir de textes suivis. Par problèmes de plan d'énonciation, nous entendons les problèmes afférents à la dichotomie définie par Benveniste entre discours et récit (ou discours et histoire). Par problème de niveaux d'énoncé, nous entendons l'ensemble des problèmes liés :

- à la caractérisation d'un énoncé rapporté, ou comme énoncé non-rapporté (ci-après dénommé énoncé primaire) ;
- à la caractérisation du type auquel se rattache tel énoncé rapporté particulier (discours direct, indirect, style indirect libre).

Le choix d'un passage suivi est dicté par le fait que très souvent les réponses aux problèmes évoqués ci-dessus dépendent de la nature des liens qu'un énoncé entretient avec ceux qui le précèdent et le suivent. A notre avis, c'est seulement en contexte que peuvent être appréhendées la richesse et la complexité des phénomènes relatifs aux plans d'énonciation et aux niveaux d'énoncé.

De ce point de vue, le cas du SIL est remarquable. Nous serons amenés à constater que ce type d'énoncé n'existe pas comme séquence indépendamment caractérisable. En effet, la définition de son niveau repose entièrement sur l'interprétation que l'on propose du lien qu'il entretient avec le contexte où il s'insère. À cet égard, les travaux qui visent à constituer une grille d'indices stables permettant de fragmenter un texte en une suite d'énoncés indépendants que l'on peut classer en énoncé primaire, DD, DI ou SIL ne présentent à nos yeux qu'un intérêt limité. En effet, les indices proposés caractérisent la forme des énoncés pris isolément, lors même que l'indice essentiel de la caractérisation (du SIL en particulier) réside dans la liaison entre énoncés successifs.

* ou Procruste : « surnom d'un brigand qui vivait sur la route de Mégare à Athènes. Procruste possédait deux lits, un petit et un grand. Il forçait les voyageurs à s'étendre sur l'un de ces lits : les grands sur le petit (et, pour les mettre à la bonne dimension, il leur coupait les pieds) les petits, sur le grand (et alors il les étirait violemment pour les allonger). Ce brigand fut tué par Thésée » (P. Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, P.U.F. 1963).

Plutôt que d'aborder les choses en appliquant des catégories contestables à des exemples hors-contexte, nous nous proposons d'analyser plusieurs fragments d'un même ensemble suivi. Dans chacun, naturellement, nous serons amenés à relever des constantes. Mais bien souvent, ces indices nous permettront seulement d'apprécier l'ambiguïté ou l'hétérogénéité du statut d'un énoncé, sans nous autoriser à le ranger une fois et pour toutes dans une catégorie tranchée. Cette attention portée au particulier ne nous détournera cependant pas de l'examen de problèmes généraux. C'est même, on s'en doute, ceux-ci que vise notre étude. Mais plutôt que d'avoir recours à une exposition qui conduirait à rompre le fil du texte analysé, et compte-tenu de l'importance que nous accordons à ce « fil », nous adopterons, dans l'examen des différents problèmes, l'ordre d'exposition d'un commentaire linéaire.

1. Remarques liminaires

1.1. Nous appellerons *ambigu* un énoncé dont la forme ne permet pas de déterminer le niveau. Ainsi dans

(I) Dixon looked again at Bertrand's eyes. They really were extraordinary¹

le second énoncé de l'exemple, en lui-même, ne contient pas d'indice crucial permettant de savoir s'il faut lire un fragment de style indirect libre ou si c'est l'énoncé primaire qui se poursuit. C'est seulement le lien entre le premier et le second énoncé qui fait pencher ce second énoncé du côté du SIL (l'interprétation conduit alors à une paraphrase du genre : Dixon regarda à nouveau les yeux de Bertrand et *pensa* qu'ils étaient vraiment extraordinaires). Dire d'un énoncé qu'il est ambigu veut donc dire :

- que sa forme permet de le classer indifféremment dans deux catégories d'énoncés traditionnellement tenues pour distinctes.
- que c'est le lien qu'il entretient avec son contexte qui peut, le cas échéant lever l'ambiguïté.

1.2. Nous appellerons *hétérogène* un énoncé qui dispose de marques spécifiques et (prétendument) exclusives de deux types d'énoncés traditionnellement tenus pour distincts. Ainsi dans :

(II) He thought what a pity it was that all his faces were designed to express rage²
(Quel dommage se dit-il, que toutes ces/ses grimaces ne soient destinées qu'à exprimer la rage)

se trouvent rassemblées les marques du discours indirect (présence d'un verbe introducteur « he thought ») et celles du discours direct (la modalité exclamative « what a pity it was ») — ceci contrairement à un énoncé tel que :

(II') He thought it was a great pity that all his faces were designed to express rage
(Il pensa qu'il était bien dommage...)

1. in Kingsley Amis : *Lucky Jim* (Penguin Book, p. 47).

2. in *Lucky Jim*, *op. cit.*, p. 250.

1.3. Dans plusieurs analyses portant sur le style indirect libre, bien que sous des formes diverses, l'enjeu semble être de déterminer si tel énoncé est une « remarque d'auteur » (laquelle sera alors un énoncé primaire échappant au plan d'énonciation « histoire ») ou s'il est au contraire l'écho plus ou moins affaibli de la voix (ou de la conscience) d'un personnage.

L'attention que nous portons à l'ambiguïté comme à l'hétérogénéité des énoncés nous a conduit, après d'autres, à nous défier de la métaphore qui consiste à parler alternativement de : voix de l'auteur/voix (ou conscience) du personnage. De notre part, il ne s'agit aucunement d'un parti-pris théorique anti-subjectiviste (ou anti-humaniste, entendu dans le sens althussérien), mais simplement du constat que la métaphore de la voix préjuge de la cohérence linguistique d'un énoncé. Car parler de « voix », c'est laisser croire à la nécessaire unité d'un énoncé concernant :

- la nature de ses shifters
- leur origine
- le type de modalités qu'il contient
- le support de ses modalités et appréciations
- les origines et les repères temporels dont ses formes verbales portent la trace.

Dans ce même ordre d'idée, il nous semble difficile de parler d'énonciateur rapporté ou de situation d'énonciation rapportée (ou translatée). Tels qu'ils sont définis par A. Culioli³, les concepts d'énonciateur et de situation d'énonciation désignent des origines à partir desquelles sont repérés *tous* les shifters, *toutes* les modalités, *tous* les temps, *tous* les aspects d'un même énoncé (l'énoncé primaire). Or c'est précisément cette cohérence qui éclate dans les énoncés rapportés.

Répudiant l'idée de voix, il nous appartiendra :

- de déterminer les indices qui permettent de savoir si un énoncé donné est un énoncé primaire, un énoncé rapporté ou, faute d'indice crucial, un énoncé ambigu ;
- de déterminer, dans le cas d'un énoncé rapporté, le type dont il peut s'agir (DD, DI, SIL) ou les phénomènes d'hétérogénéité qui se manifestent ;
- de voir ce qu'il en est :
- de la nature des shifters et de leurs origines
- de la nature des modalités et de leurs supports
- de la nature des aspects des temps et de leurs repères respectifs.

Nos analyses vont porter sur le texte suivant dont les énoncés soulignent diversement les problèmes qui nous préoccupent. Le voici :

(III-1) In order to give a reasonable berth to the Café Royal mob, I struck up a side street into Soho, intending to cut back to Regent Street higher up.

(III-2) Perhaps hunger was driving more people out of their homes.

3. Toute notre analyse se situe dans le cadre des travaux de A. Culioli. Voir bibliographie.

- (III-3) Whatever the reason, I found that the parts (of London) I now entered were more populous than any I'd seen since I left the hospital.
- (III-4) Constant collisions took place on the pavements and in the narrow streets, and the confusion of those who were trying to get along was made worse by knots of people clustering in front of the now frequently broken shop-windows.
- (III-5) None of those who crowded there seemed to be quite sure what kind of shop they were facing.
- (III-6) Some in the front sought to find out by groping for any recognizable objects ; others, taking the risk of disembowelling themselves on standing splinters of glass, more enterprisingly climbed inside.
- (III-7) I felt that I ought to be showing these people where to find food.
- (III-8) But should I ?
- (III-9) If I were to lead them to a food shop still intact there would be a crowd which would not only have swept the place bare in five minutes, but have crushed a number of its weaker members in the process (John Wyndham, *The day of the Triffids* ; Penguin Books - 1951).

2. Les plans d'énonciation et les niveaux d'énoncé dans un texte « au prétérit » et « à la première personne »

2.1. A quel plan d'énonciation rattacher un texte de ce type ? Considérons le premier énoncé du texte :

(III-1) In order to give a reasonable berth to the Café Royal mob I struck up a side street into Soho, intending to cut back to Regent Street higher up.

(Dans le but de me maintenir à une distance raisonnable de la bande des habitués du Café Royal, je m'engageai dans une rue transversale qui menait à Soho, pour rejoindre, par un raccourci, Regent Street un peu plus haut.)

S'il s'agit sans aucun doute possible d'un énoncé primaire, en revanche, la question de savoir si cet énoncé primaire est « de type discours » ou « de type histoire » est difficile à résoudre. On trouve tout aussi bien un prétérit simple (proche du passé simple français, marque spécifique du récit historique), un pronom première personne (marque spécifique du discours) qu'une appréciation (« reasonable »), laquelle n'est pas sans rappeler la « réflexion d'auteur » dont Benveniste indique clairement qu'elle échappe au « plan du récit ». La question soulevée par l'homogénéité des plans d'énonciation a été abordée par l'un d'entre nous ailleurs⁴. Nous dirons seulement ici qu'à notre avis, il n'est possible de classer l'énoncé dans aucune catégorie, ceci parce que tous les repérages ne se font pas sur le même mode : la mise en place temporelle est effectuée sur le mode aoristique (c'est-à-dire en utilisant un mode de repérage qui rompt avec le repère autrement fourni par le moment de l'énonciation) tandis que les shifters de personne (le « I » en particulier) tiennent compte de l'origine que fournit le sujet énonciateur. Quant à la modalité appréciative contenue dans 'reasonable', elle dispose

4. Danon-Boileau, voir bibliographie.

d'un support couplé à une référence qui peut être identifiée à celle définie par l'emploi de « I ».

L'énoncé est donc hétérogène du point de vue des plans d'énonciation. Mais les différents supports et origines investis dans les opérations de repérages attestées par ces formes peuvent néanmoins être définis.

2.2. *Un cas d'énoncé au niveau ambigu. Définition de la notion de commentaire*⁵

Considérons le second énoncé de notre texte :

(III-2) Perhaps hunger was driving more people out of their homes.

(Peut-être était-ce la faim qui faisait sortir les gens hors de chez eux.)

Lorsqu'on lit (ou plutôt lorsqu'on relit) cet énoncé, l'intuition hésite sur le statut qu'il convient de lui assigner. Pour parler naïvement (en reprenant donc des termes dont nous avons indiqué ci-dessus les implications spéculatives (cf. 1.3.)), on peut se demander s'il s'agit d'une remarque que l'auteur formule *a posteriori* sur une situation qu'il a vécue comme personnage ou bien si c'est ici un commentaire proposé par le personnage au moment où il est le témoin de l'envahissement par la foule des rues de Londres. Voir dans cet énoncé une remarque d'auteur, c'est considérer qu'il s'agit d'un énoncé primaire ; y lire au contraire un commentaire du personnage, c'est opter pour une interprétation de type style indirect libre (à la première personne). Ce que nous souhaitons montrer, c'est :

i) que cette hésitation de l'interprétation n'est pas fortuite, mais due à la forme même de l'énoncé (forme commentative) ;

ii) que le choix entre « énoncé primaire » ou « style indirect libre » résulte en fait du choix du segment du contexte auquel on va lier l'énoncé.

2.2.1. *Caractérisation de la forme de ce second énoncé*

Si l'on compare cette seconde phrase avec celle qui la précède, on constate que la mise en place du référent, des événements dont la succession forme le récit, s'est interrompue. Contrairement à *I struck up a side street, Perhaps hunger...* n'autorise aucune construction référentielle. Il s'agit d'une spéculation sur les causes de l'envahissement soudain des rues de Londres par la foule. L'observation de la constitution de l'énoncé appelle à cet égard plusieurs remarques.

Tout d'abord, la présence de la modalité épistémique inhérente à *perhaps* semble rendre raison de cette suspension de la construction référentielle. L'antéposition de l'adverbe (« *Perhaps hunger was driving* »... et non « *Hunger was perhaps driving* ») vient d'ailleurs conforter le sentiment qu'il s'agit de la formulation d'une hypothèse sur un état de fait plutôt que de la poursuite de la trame du récit. L'intention commentative peut également se lire dans plusieurs autres opérations attachées au segment « *hunger was driving more people out of their homes* ».

5. Pour l'étude des concepts de commentaire, d'anaphore, de procès repérés, se reporter à J. Guillemin-Flescher (voir bibliographie).

D'autre part, la présence de *be+ing* (dans *was driving*) indique que l'énonciateur propose son énoncé comme l'établissement d'une propriété de *hunger* (c'est la valeur de la copule *be*), autrement dit comme un commentaire de *hunger* (la faim est ce qui faisait sortir les gens de chez eux), contrairement à un énoncé tel que *hunger drove people out of their homes*, lequel poserait alors l'occurrence d'un événement.

Mais par ailleurs, « *hunger* », en soi, est un prédicat nominalisé (correspondant à *be hungry*). Le sujet de sens de ce dernier prédicat est effacé sans doute à l'issue de la nominalisation qui permet de passer de « *be hungry* » à « *hunger* ». Il n'en demeure pas moins identifiable au « *more people* » qui figure dans le prédicat syntaxique de l'énoncé. L'ensemble de l'énoncé équivaut donc à l'identification de deux prédicats rattachés (médiatement : *be hungry* — ou immédiatement : *drive out of their homes*) à un même sujet *more people*. A maints égards, ce second énoncé paraît commentatif :

- il est dominé par une modalité épistémique ;
- celle-ci est antéposée (ce qui atteste une thématisation) ;
- la structure syntaxique propose un commentaire sur le sujet ;
- le sujet est lui-même un prédicat nominalisé.

Reste que dans l'argumentation qui précède le terme de commentaire n'a reçu qu'un contenu intuitif. Revenons donc sur cette notion en nous efforçant de la pourvoir d'un statut linguistique.

2.2.2. Définition de la notion de commentaire

1) du point de vue de la construction référentielle :

Les procès d'un commentaire ne déterminent pas un événement pourvu d'une référence temporelle de type « instant ponctuel ». Cette absence de référence temporelle découle du fait que le procès du commentaire est affecté d'un aspect non-aoristique (*be+ing*, *have+en*) ou d'une modalité particulière (modalité interrogative, exclamative, épistémique ou radicale).

En effet, l'aspect non-aoristique suspend la compatibilité avec une dénotation temporelle de type instant ponctuel (même si le repère-origine peut être couplé, lui, à une référence temporelle de type instant ponctuel). Et ceci, contrairement aux procès pourvus d'aspects aoristiques. Quant aux modalités qui affectent les procès commentatifs, elles entraînent la suspension de la validation de la relation prédicative. Et du coup elles entraînent aussi la suspension de la référence temporelle autrement instituée par le procès⁶.

2) du point de vue des repérages :

a) Le procès du commentaire entretient une relation de dépendance par rapport à un autre procès du contexte où il apparaît (ce dernier est ci-après dénommé « antécédent »).

6. Sur l'analyse de la mise en place des références temporelles des procès, cf. *infra* analyse de *Now*.

b) La dépendance consiste en ceci : le repère temporel pour lequel la relation prédicative du procès « antécédent » est posée comme validée garantit également la validation (ou la validabilité) de la relation prédicative du procès du commentaire. Pour expliciter cette seconde caractéristique, nous contrasterons relation anaphorique et relation de dépendance telle que nous l'entendons.

Dans une relation anaphorique, l'équivalence entre l'antécédent et la reprise porte sur un contenu (contenu référentiel dans le cas des anaphores de type pronom, contenu prédicatif dans le cas des reprises par « do », « so », etc.).

Dans une relation commentative, il n'existe pas, à notre avis, d'équivalence entre le contenu du commentaire et celui de tel autre segment de l'énoncé. La relation de dépendance consiste à reprendre, pour le procès du commentaire, le rôle de repère et de garant déjà assigné à un terme *t* dans l'institution d'un autre procès.

Pour clarifier notre propos sur la valeur commentative de *be+ing*, reprenons l'exemple bien connu et souvent étudié :

When you vote Thatcher, you are voting conservative.

Nous pouvons dire (après H. Adamczewski, J. Guillemin-Flescher, A. Gauthier ⁷) que « you are voting conservative » a bien une valeur « commentative » en raison de *be+ing*. Et, en effet, *be+ing* ne reprend aucun contenu prédicatif (s'il y a reprise de contenu, c'est par la répétition de « vote » à « voting »). Ce qu'indique ici la forme en *be+ing* c'est que :

— la relation correspondant au procès « are voting » est considérée par l'énonciateur comme validée pour un repère temporel donné.

— que ce repère temporel coïncide avec le repère temporel d'un autre procès donné dans le même énoncé.

En d'autres termes, ce qu'indique *be+ing*, c'est que la validation de « you are voting conservative » est garantie pour le repère temporel *T* (= « when ») en raison du fait que ce repère a déjà servi à la validation de « you vote Thatcher ». Ce que le *be+ing* de « you are voting conservative » reprend à « you vote Thatcher », ce n'est pas un contenu, mais le rôle joué par « when » tout à la fois repère temporel et garant de la validation de la relation prédicative.

Reste que le lien de dépendance entre un commentaire et son antécédent se double souvent d'une relation anaphorique plus ou moins nette (ou d'une simple reprise de termes comme dans l'exemple analysé ci-dessus : *Vote-Voting*). Nous reviendrons plus bas sur les raisons de cet état de fait.

3) Effets de sens du commentaire :

Si l'on considère la constitution progressive d'une fiction par un texte, toutes les références (références de personnes et d'objets, par exemple), pour

7. Ces trois études ont comme cadre théorique la linguistique des opérations énonciatives élaborée par A. Culioli (H. Adamczewski, Thèse (1976) ; A. Gauthier, Thèse (1981) A.P.L.V. ; J. Guillemin-Flescher, voir bibliographie).

être pleinement figurables, doivent se voir assigner une « coordonnée temporelle ». Une dénotation d_1 n'est réellement définie que si l'on sait qu'elle est figurable en un temps t_1 pour lequel sont également définies des dénotations $d_2, d_3, \text{etc.}$ Faute de cette « coordonnée temporelle », aucune stabilité n'est assurée au référent fictif, et le texte ne peut donner lieu à aucune déduction. Ainsi, pour reprendre l'exemple fameux de Austin, un énoncé du type :

Le chat est sur le paillason

peut conduire à la déduction « Le paillason est sous le chat » si et seulement si « le chat » et « le paillason » sont figurés en un même instant t . En suspendant toute référence temporelle, le procès commentatif inhibe la fonction référentielle inhérente à tous les segments que contient l'énoncé où il s'inscrit. Partant, dans un énoncé commentatif, il ne peut y avoir au mieux que de nouvelles appellations assignées à des objets dont la référence a par ailleurs été définie dans des énoncés non commentatifs. N'autorisant la mise en place d'aucune dénotation, le procès du commentaire doit alors être une explicitation, un retour sur la relation définie entre sujet et procès. Ce trait est d'ailleurs commun aux aspects non-aoristiques et aux modalités. Il a deux effets corollaires. D'une part, revenant sur des références déjà définies ou des prédications déjà établies, le commentaire semble instituer une relation anaphorique plus ou moins nette avec le segment du contexte avec lequel s'établit le lien de dépendance. D'autre part, la présence des modalités et des aspects que le commentaire contient incite le lecteur à voir dans le texte la « mise en avant » d'un énonciateur, l'avènement d'une voix. Et du coup, la question de son identité fait surface.

Nous verrons comment il est possible d'abandonner cette formulation naïve pour retrouver les fondements linguistiques du problème ainsi soulevé.

2.2.3. Retour au second énoncé : le problème du niveau

Nous venons de voir que le commentaire se caractérise par une forme particulière. Si l'on se reporte à 2.2.1., on constatera que les traits dégagés à propos du second énoncé du texte correspondent d'assez près à la définition de la forme du commentaire (du point de vue des aspects et des modalités en particulier). Nous allons nous occuper à présent du problème du niveau de cet énoncé.

Dans l'absolu, le problème se pose comme suit : la forme du commentaire requiert que le repère temporel de son procès soit défini au travers d'un lien de dépendance, c'est-à-dire en identifiant ce repère avec celui d'un autre procès défini par ailleurs dans l'énoncé. Ce procès « antécédent » peut appartenir à un énoncé primaire ou à un énoncé rapporté. Selon son niveau, le commentaire, qui dépend de lui, sera catégorisé comme énoncé primaire (« remarque d'auteur ») ou énoncé rapporté (« commentaire du personnage » — i.e. : style indirect libre). Pour l'énoncé qui nous occupe, l'identification du segment « antécédent » prête à discussion — et c'est de là que découle l'ambiguïté de son « niveau ».

Nous sommes convenus de dire que ce second énoncé « Perhaps hunger was driving more people out of their homes » était en fait un commentaire

sur « people » — ou, pour être plus précis, sur le lien entre « people » et « were driven out of their homes ».

L'énoncé qui précède semble fournir l'ensemble des éléments nécessaires au repérage : le repère temporel du commentaire peut être identifié au repère temporel associable à « I struck up a side street » ; de surcroît, il existe une proximité thématique entre l'objet du commentaire « people » et l'expression faisant référence « the Café Royal *mob* » (même si la clique du café Royal n'est en rien assimilable aux gens tirés de chez eux par la faim).

Le premier énoncé étant un énoncé primaire, le commentaire qui, dans cette interprétation, en dépend, est un énoncé primaire, une « remarque d'auteur ». Mais il est également concevable d'envisager l'articulation du commentaire au contexte de façon différente. Dans la phrase qui suit immédiatement celle sur laquelle portent nos analyses (« Whatever the reason, I found that the parts of London I now entered were more populous than any I'd seen since I left the hospital » ; *quoiqu'il en soit, je constatai que la foule, dans les quartiers que je traversais à présent, était plus dense que dans tous ceux que j'avais parcourus depuis ma sortie de l'hôpital*) on trouve à nouveau un repère temporel, et cette fois plus nettement marqué (« the parts of London I *now* entered »). La continuité thématique avec « people » est également plus évidente, puisque l'on trouve une répétition quasi terme à terme dans « more populous ». De sorte qu'il est concevable d'assigner à (*I found that*) « the parts of London I now entered were more populous than... » le rôle de segment antécédent du commentaire étudié. Mais l'antécédent, cette fois — nous allons le voir — est un énoncé rapporté au discours indirect (introduit par « I found that »). De sorte que, dans cette interprétation, comme le commentaire dépend d'un énoncé rapporté, il est interprété lui-même comme un énoncé rapporté au style indirect libre.

Le statut de la seconde phrase du texte est donc indécidable. L'intérêt de l'analyse linguistique ne nous semble d'ailleurs pas être de chercher à trancher, mais plutôt de donner les raisons de l'ambiguïté et de les rapporter à la forme de l'énoncé comme aux liens qu'il entretient avec le contexte où il s'inscrit.

2.3. Statut des relatives restrictives dans les énoncés rapportés

Considérons la troisième phrase du texte :

(III-3) Whatever the reason, I found that the parts of London I now entered were more populous than any I'd seen since I left the hospital.

Examinons le segment qui fait suite à la virgule (*I found that... hospital*). Le verbe « to find », tout comme des verbes du type « to hear », « to feel », etc. pose le problème de la limite de la classe des verbes introducteurs de discours indirect. Notre propos n'est pas de revenir sur ce point abordé par d'autres ailleurs ou dans ce même numéro. Il est plutôt de poser que « to find that » introduit un énoncé rapporté de type style indirect conjonctionnel (DI) et d'examiner les conséquences qui en résultent. Ceci revient à dire que, dans notre analyse, nous allons considérer « I found that » comme un énoncé primaire. La suite de l'énoncé serait donc un énoncé rapporté.

2.3.1. Mais il convient d'y regarder de plus près. Cet énoncé rapporté en effet inclut lui-même une relative restrictive constituée par la 'contact clause' « I now entered », laquelle 'définit' « parts of London ». Le problème que nous souhaitons soulever est celui du statut du segment formé par la relative. S'agit-il de la poursuite de l'énoncé rapporté ou d'un retour à l'énoncé primaire ? Dire que la question ne se pose pas, qu'il s'agit à coup sûr de la poursuite de l'énoncé rapporté serait abolir la distinction *de dicto/de re* et poser que, dans le DI, toutes les expressions formant référence sont *de dicto*. En effet, une relative restrictive définit une référence et tout comme les autres expressions porteuses de référence, il convient d'examiner si les mots qu'elle contient sont, pour faire bref, ceux « du personnage » ou ceux « de l'auteur ». Dans :

Paul m'a dit qu'il avait revu cet horrible type qu'on a rencontré l'autre jour tous les trois,

l'expression « cet horrible type qu'on a rencontré l'autre jour tous les trois » contient une relative restrictive (« qu'on a rencontré l'autre jour tous les trois ») et une appréciation (« cet horrible type »). Rien ici ne permet d'affirmer que ce sont là les paroles de Paul et non celles de l'énonciateur primaire auquel renvoie le « je ». M. Lips donne d'ailleurs des exemples du même genre :

Le commandant menaça de sa surveillance et de sa colère ces Européens sans aveu qui venaient, disait-il, s'établir dans le Nouveau Monde (Chateaubriand, *Les Natchez*, éd. orig. p. 201).

Dans cet exemple, on peut considérer « menaça » comme un verbe introducteur de discours indirect. La fonction de l'incise « disait-il » est de lever l'ambiguïté du statut de la modalité appréciative (*sans aveu*) comme celui de la restrictive (*qui venaient s'établir dans le Nouveau Monde*). Mais l'effet « disait-il » montre *a contrario* qu'en l'absence d'incise, il est possible de considérer la relative comme un énoncé *de re*, c'est-à-dire comme une reprise de l'énoncé primaire. A notre avis, donc, étant donné une relative restrictive dans un énoncé rapporté au discours indirect, il n'est pas possible de savoir s'il y a poursuite de l'énoncé rapporté ou retour à l'énoncé primaire.

A cette conclusion, on pourrait objecter, dans l'exemple dont nous sommes partis, que la présence de « now » permet de trancher en faveur de la poursuite de l'énoncé rapporté, puisqu'aussi bien « now » met en place une nouvelle origine temporelle qui ne correspond pas à celle fournie par le moment de l'énonciation. Une analyse de *now* proposée ailleurs par l'un d'entre nous montre qu'en fait il n'en est rien (« *Now* et le S.I.L. », Danon-Boileau, à paraître).

En l'absence d'indice décisif, la 'contact clause' dont nous sommes partis peut donc être soit la continuation de l'énoncé rapporté, soit un retour à l'énoncé primaire.

3. Examen d'un énoncé au style indirect libre. Les indices. L'incidence du repère temporel sur la détermination du support modal

3.1. Indices du SIL à la première personne au passé (en l'absence d'incise)

Considérons la seconde phrase du second paragraphe :

(III-8) But should I ?

Bien qu'elle ne comporte aucune des marques classiques — et indubitables — du DD (verbe introducteur, guillemets), du DI (verbe introducteur en début d'énoncé, etc.) ni même du style indirect libre (incise du verbe introducteur par exemple comme dans (VII)), cette phrase est, sans aucun doute, un énoncé rapporté au style indirect libre.

Comme, dans notre texte, il n'y a pas de différence de personne entre le narrateur (l'auteur) et le personnage, dire que « But should I ? » est un énoncé rapporté au style indirect libre, signifie en première (et naïve) approximation que cette réflexion est une réflexion « sur le coup » et non une réflexion « après coup » de l'auteur revenant sur la situation dont il a été témoin comme personnage. Si la réflexion devait être entendue comme un « après coup », elle n'aurait pas été, dans ce contexte, « But should I ? » mais « But should I have ? ».

C'est de la comparaison entre l'énoncé proposé et « But should I have ? » que nous tirons la certitude que, dans ce contexte, « But should I ? » ne peut être qu'un énoncé rapporté. Nous allons revenir sur le détail de l'argumentation, naturellement. Mais nous souhaiterions, auparavant, souligner ce que ce constat (encore intuitif) implique du point de vue d'une éventuelle liaison entre les différents points dégagés par la fragmentation de la notion d'origine énonciative définis en 2.3.2.2. Il s'avère en effet, que, compte tenu du fait que l'ensemble du texte est à la première personne (et qu'il n'y a pas, dans cet énoncé, de discours direct), l'origine servant dans les calculs afférents à (1) n'a pas changé : la dénotation du « I » de « But should I ? » (énoncé rapporté) est calculée par rapport à la même origine que celle qui sert à définir la dénotation de « I » dans « In order to give a reasonable berth to..., I struck up a side street... » (énoncé primaire, comme nous l'avons vu). En revanche, dans les calculs afférents à (4) (Support des modalités), cette fois, les origines — ou plutôt les supports — ont changé. De plus, la comparaison entre « But should I ? » et « But should I have ? » montre que ce changement dépend ici de la mise en œuvre du repère temporel dans les calculs afférents à (3) (calculs des dénotations aspecto-temporelles des procès).

Ainsi, l'expression naïve « appréciation sur le coup », « appréciation après coup », peut cette fois donner matière à une formulation adéquate du point de vue de la linguistique de l'énonciation. C'est sur le détail de celle-ci que nous allons à présent revenir en analysant les effets de l'opposition « But should I ? »/« But should I have ? » et comment on peut en tirer légitimement que « But should I ? » est ici un énoncé rapporté.

3.2. Utilisation de l'indice du repère temporel : la dépendance

Rappelons tout d'abord les caractéristiques des énoncés rapportés au style indirect libre dans les cas où les critères classiques font défaut. Pour qu'un énoncé soit un énoncé de style indirect libre, il faut :

— que ce soit un commentaire,

— que l'antécédent de ce commentaire dans la relation de dépendance soit un énoncé rapporté ⁸.

La première de ces caractéristiques est un critère intrinsèque, la seconde un critère extrinsèque. Examinons le cas qui nous préoccupe.

L'emploi d'un modal et de l'interrogation directe suffisent à définir « *But should I ?* » comme un commentaire. Dans cet énoncé, le groupe ver-

8. Ce point exigerait plus ample discussion. En effet, les textes proposent souvent des exemples de changement de niveau d'énoncé sans marque d'indirection ni médiation d'aucune sorte. On est alors réduit à interpréter tel segment de l'énoncé primaire comme un « substitut de modus » — voire simplement à faire l'hypothèse d'un modus « sous-entendu ».

Nous sommes conscients du fait qu'il n'y a là rien de très satisfaisant. Sur ce point, nos analyses ne font en rien progresser le débat. Donnons toutefois un exemple dans lequel le recours à l'argument de la supplétion semble inévitable :

Judith said :

« *Shall we dance ?* »

He looked surprised

« *All right. Certainly. Just let me cool down a bit !* »

He was not in any hurry

« *Do you adore dancing ?* » she said

« *Well, I don't know that I adore it. It's fun once in a way !* »

He looked at her with amusement.

She must remember not to ask Roddy if he adored things (Rosemond Lehmann, *Dusty Answer*).

(*Judith demanda :*

« *On danse ?* »

Il parut surpris.

« *Où, bien sûr. Laisse-moi juste me reposer un instant !* »

Il n'y avait pas la moindre hâte dans son attitude.

« *Tu adores danser ?* » demanda-t-elle.

« *Oh, je ne dirais pas que j'adore danser, non. Ça délasse de temps en temps.* »

Il la regarda d'un œil amusé.

Elle devait prendre garde à ne pas demander à Ruddy s'il adorait faire telle ou telle chose.)

Dans la dernière phrase de l'exemple, le « *must* » n'est interprétable que si l'on considère qu'il s'insère dans un énoncé rapporté (au SIL).

Un raisonnement analogue à celui que nous avons donné à propos de « *Should I have* » montrerait que le moment de l'énonciation ne peut pas servir de repère temporel à l'énoncé « *She must remember...* ». En revanche, la détermination du repère temporel de « *must remember* » ne peut être assimilée à un T dont la dénotation soit co-référente à l'instant correspondant à « *he looked at her with amusement* ». En effet, « *must* » n'est pas — ne saurait être — affecté par un prétérit susceptible de marquer la valeur de rupture de l'opérateur définissant la position du repère de « *she must remember* » par rapport à T₀ — ceci contrairement à des énoncés tels que « *she should/would remember...* »

« *Must* » marque donc que l'opérateur de repérage prend la valeur « = » au regard d'un repère T, et ne dit rien de la situation de ce dernier repère T par rapport à T₀ (contrairement donc à « *should* » ou « *would* »).

Il faut donc que la « rupture » entre T et T₀ soit garantie par ailleurs. Cette autre garantie existe si l'on « supplée » un modus, qui peut alors « décrocher » « *she must remember* » de tout rapport à T₀, lequel régit l'énoncé primaire.

Cet emploi de « *must* » pourrait donc légitimer l'idée d'un modus sous-entendu. Mais il s'agit là, comme nous l'avons indiqué au début de la présente note, d'une proposition qui reste, en son état actuel, une hypothèse.

bal est une reprise incomplète qui ne s'entend que si l'on rétablit « should I be showing/show these people where to find food ». Ceci garantit l'existence d'un lien anaphorique entre « should I » et la complétive de la phrase qui précède. Si l'on veut bien admettre que « to feel » est assimilable à un verbe introducteur de discours indirect (comme « to find » plus haut), on peut considérer la complétive comme un contenu d'énoncé rapporté.

Toutefois, l'existence d'un lien anaphorique entre « Should I » et un énoncé rapporté ne suffit pas. Tout à l'heure, nous avons indiqué qu'il existait une différence entre lien anaphorique et lien de dépendance. Le premier est souvent l'indice de la présence du second, mais ne constitue jamais une garantie du fait. Si le texte était :

(VIII) I felt that I ought to be showing these people where to find food.
But should I have ?

J'eus le sentiment que je devrais être en train de leur montrer où trouver de la nourriture... mais le devais-je vraiment ?)

la liaison anaphorique entre les deux énoncés eût subsisté (le second énoncé continuerait de devoir être lu comme « Should I have shown these people where to find food ». Or, ce second énoncé, nous l'avons dit, n'est plus nécessairement rapporté).

La différence entre lien anaphorique et lien de dépendance réside en ceci que, dans une relation de dépendance, le procès « reprise » (le procès du commentaire donc) doit nécessairement conserver le repère ayant servi à l'institution de la référence aspecto-temporelle du procès du segment antécédent tel qu'il a été utilisé.

Dans l'hypothèse que représente « Should I have » (c'est-à-dire « Should I have shown these people... »), le repère temporel eût également été conservé. Mais son rôle en revanche eut été modifié. En effet, pour une même relation prédicative, le repère aurait sanctionné la validabilité d'une relation prédicative dérivée d'un non-accompli (« be showing these people »), puis, dans la reprise, la validabilité d'une relation prédicative dérivée d'un accompli (« have shown »). C'est naturellement de là que serait provenue l'intuition d'un changement de point de vue, et son corollaire, le passage des « paroles du personnage » à celles « de l'auteur ».

3.3. Eclaircissements sur les présupposés du raisonnement qui précède

Ce qui précède repose sur deux présupposés qu'il convient d'explicitier puis de justifier.

Le premier apparaîtra, à première vue, comme une contradiction. En effet, d'un côté, nous avons fait valoir que les modalités affectant les procès des commentaires suspendaient toute mise en place possible de référence temporelle (qu'elle soit de type « instant » ou de type « intervalle »). Or, nous venons de fonder la reconnaissance du caractère rapporté de « But should I » sur des considérations qui se fondent sur l'aspect du procès qui suit la modalité. N'y a-t-il pas là contradiction ?

Le second est que, même si cette contradiction apparente peut être levée, il reste encore à montrer pourquoi la prise en compte aspecto-temporelle d'un procès de type « *should I have shown...* » s'établit sur la base de l'opposition *show* (ou *be showing*)/*have shown* et non sur la base de l'opposition *shall/should*. Nous allons considérer successivement l'un puis l'autre de ces points.

3.3.1. Réduction de la contradiction apparente

La mise en place de la dénotation aspecto-temporelle d'un procès dépend de la validation de la relation prédicative qu'il institue (cette validation étant stipulée pour un repère temporel donné). Dans la mesure où les modalités épistémiques et radicales suspendent la validation de la relation prédicative des procès qu'elles affectent, on comprend que ceux-ci soient alors privés de toute dénotation aspecto-temporelle.

Mais il ne s'ensuit pas pour autant que les opérations construites alors excluent toute mise en place de repères temporels⁹. Si le sens d'un procès affecté d'une modalité épistémique ou radicale n'est plus :

« la relation prédicative du procès P est *validée* pour le repère temporel T »

il reste cependant lié à un repère temporel, et devient :

« la relation prédicative du procès P est *validable* pour le repère temporel T ».

Au demeurant, ce repère temporel n'est pas celui qu'on pourrait faire correspondre au moment où l'événement envisagé devrait se produire (ou s'être produit), mais celui à partir duquel s'effectue la prédiction (repère de « la visée »). Cette formulation peut être rétablie en termes plus rigoureux : le repère temporel d'un commentaire affecté d'une modalité (de type épistémique, radical, interrogatif, etc.) est le repère temporel du procès du segment de contexte qui lui sert d'antécédent dans la relation de dépendance.

Toutefois, cette mise au point n'explique pas encore l'alternance « modalité + infinitif présent/modalité + infinitif « perfect » ». L'existence même de cette alternance morphologique nous autorise à penser que, d'une forme à l'autre, c'est la relation à valider qui a changé : il s'agit soit de la relation prédicative issue d'un procès accompli, soit de la relation prédicative issue d'un procès non accompli.

Ainsi, d'une forme du type « modalité + infinitif présent », nous proposerons l'interprétation suivante :

« pour le repère temporel T, la relation afférente au procès non-accomplis P est considérée comme validable »

et d'une forme du type « modalité + infinitif perfect » :

« pour un repère temporel T, la relation afférente au procès accompli P est considérée comme validable ».

9. Sur les concepts de « validé/validable » à propos de l'infinitif, se reporter à l'étude de J. Chuquet, voir Bibliographie.

3.3.2. Rôle du prétérit

Dans ce qui précède, nous avons établi que la prise en compte de l'opposition infinitif présent / infinitif perfect (à la suite d'une modalité de « visée ») n'était pas incompatible avec le principe d'une absence de dénotation aspecto-temporelle pour le procès affecté par ce genre de modalités. Nous avons même rendu compte de l'effet temporel indirect joué par l'alternance infinitif présent / infinitif perfect.

Reste à fournir l'interprétation que doit recevoir selon nous la présence de la marque « prétérit » lorsqu'elle affecte le modal. Nous laisserons ici de côté la valeur de « surmodalisation » (désactualisation) appelée aussi « tentative use », que le prétérit affectant les modalités peut avoir dans des énoncés du type

(IX) *He might have finished by now, I think.*

(*Je pense qu'il pourrait / peut avoir fini, à l'heure qu'il est.*)

Nous ne nous occuperons que des emplois où le prétérit du modal, dans un contexte passé, est une marque qui peut paraître « temporelle » comme dans :

(X) *As Paul was crossing the street, a lorry came from the opposite direction. He might have been killed but fortunately, the lorry driver gave a swerve.*

(*Au moment où Paul traversait la rue, un camion surgit de la direction opposée. Il aurait pu être tué, mais heureusement, le chauffeur du camion donna un coup de volant.*)

On peut distinguer entre ces deux emplois de « *might* » : en effet, on peut remplacer « *might* » par « *may* » dans le 1^{er} exemple (avec, bien sûr, une légère différence de valeur) ; on ne peut pas remplacer « *might* » par « *may* » dans le 2^e exemple.

L'interprétation que nous donnerons du prétérit en contexte passé affectant les modalités de certains procès de commentaires sera alors parallèle à celle que nous avons donnée pour l'analyse du prétérit combiné à l'aspect (*have + en*) ou (*be + ing*) dans notre analyse de la mise en place des références aspecto-temporelles des procès non-aoristiques au sens large.

Le prétérit qui affecte une modalité, tout comme le prétérit qui affecte un aspect de (*be + ing*) ou (*have + en*), marque seulement que le repère origine T par rapport auquel est défini la validation ou la validabilité de la relation prédicative est considéré comme non repéré par rapport au moment de l'énonciation. Cette rupture du rapport entre T et le moment de l'énonciation, si elle est cause de l'emploi de la forme prétérit du modal, n'exclut nullement que la validabilité du procès considéré soit repéré par rapport à l'origine que définit T. Ainsi, dans l'exemple

(X) *As Paul was crossing the street, a lorry came from the opposite direction. He might have been killed, but the lorry driver gave a swerve.*

le repère temporel T est défini par le repère T' du procès « antécédent » « *came from the opposite direction* ». Le prétérit « *might* » marque que ce

repère est « en rupture » par rapport au moment de l'énonciation. Mais c'est par rapport à T que se détermine la validabilité de la relation issue du procès envisagé sous sa forme accomplie (« *have been killed* »).

Nous pensons avoir ainsi indiqué les effets de l'alternance présent/passé susceptibles d'affecter le modal d'une part, et l'infinitif de l'autre.

4. Conclusion

À partir d'une série d'énoncés formant un seul texte anglais, nous avons donc cherché à montrer qu'il était difficile de procéder à des classements sur la base d'une typologie pré-établie. Très souvent, la source des ambiguïtés — et leur éventuelle résolution — s'est avérée tributaire de l'interprétation du lien entre un énoncé et son contexte. Nous avons alors vu que ce lien à son tour exigeait que soient abordés les problèmes des repérages temporels et aspectuels des procès concernés. Ce qui prouve, nous semble-t-il, que les questions de plans d'énonciation et de niveaux d'énoncé ne peuvent être directement abordés dans le cadre traditionnel de la répartition « énoncé primaire, énoncé rapporté au DD, au DI ou au SIL », car, chaque fois, c'est le bien-fondé de cette répartition qui forme l'enjeu du débat.

Enonciation, perception et traduction

In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 74-97.

Citer ce document / Cite this document :

Guillemin-Flescher Jacqueline. Enonciation, perception et traduction. In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 74-97.

doi : 10.3406/lgge.1984.1166

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1984_num_19_73_1166

ÉNONCIATION, PERCEPTION ET TRADUCTION*

I.

Toute relation exprimant la perception suppose

- un terme repère, qui coïncide avec l'origine de la perception ;
- un terme repéré, qui correspond au contexte ou à l'élément perçu ;
- un relateur qui établit une localisation entre ces deux termes.

Ainsi dans l'énoncé :

[1] *Rieux vit sa femme debout en tailleur...*

(A. Camus), *La Peste*, p. 16, Folio 1972)

le terme *sa femme en tailleur* est repéré par rapport au terme origine de la perception *Rieux*, grâce au procès *vit*.

L'origine de la perception coïncide avec le terme de départ de la relation prédicative. Mais il n'en est pas toujours ainsi. L'origine peut ne pas être explicitée. Elle sera alors liée au plan de l'énonciation dans une relation de type perception représentée¹ ; ex :

[2] *In they came to the drawing-room, in white frocks and blue sashes.*

(V. Woolf, *Jacob's Room*, p. 32, Penguin 1965)

Lorsque d'autres indices le permettent, elle sera interprétable par rapport à un terme origine contextualisé.

On constatera que le terme repéré dans la relation de perception est ici terme repère dans la relation discursive. A cette différence près qu'il ne s'agit ni de paroles, ni de pensées, nous avons ici une variante de la catégorie d'énoncés couramment appelée « discours indirect libre ».

Si l'expression de la perception pose des problèmes à tous les niveaux dans le passage de l'anglais vers le français, c'est lorsque la perception représentée est mise en jeu qu'apparaissent les différences les plus frappantes².

• La première différence concerne le statut du terme qui coïncide avec l'origine de la perception. Une comparaison de l'exemple 1 avec nos exemples 2 et

* Je remercie Claude Chameyre, de l'Université Paris VII, d'avoir bien voulu relire ce texte et me faire part de ses critiques et suggestions. Je remercie également Alain Labau, de l'E.N.S. de Saint-Cloud, qui m'a autorisée à citer sa traduction de *Cider with Rosie*.

1. Nous empruntons ce terme à A. Banfield (1982) qui consacre plusieurs pages (pp. 200 à 209) au problème de la perception représentée. Ce problème a retenu l'attention de nombreux critiques littéraires mais a été envisagé pour la première fois d'un point de vue linguistique par S. Y. Kuroda (Cf. Kuroda, 1973, pp. 377-391).

2. Ces différences sont soulignées uniquement dans le but de mettre en lumière des phénomènes linguistiques. Il n'est question ici ni de critiquer ni de justifier les traductions.

3 montre clairement la différence entre perception explicitée et perception représentée :

— dans [1], il y a prédication d'une propriété *vit sa femme en tailleur* sur le terme *Rieux* sujet de l'énoncé ;

— dans [2], le terme origine de la perception n'est pas explicité ;

— dans [3] : « *The knocking sounded again, at once discreet and peremptory, while the doctor was descending the stairs...* (W. Faulkner, *The Wild Palms*, p. 5, Penguin 1961), la suite de l'énoncé indiquera que *the doctor* peut être interprété comme terme origine de la perception.

Seuls les énoncés 2 et 3 sont compatibles avec la perception représentée d'une part en raison de la valeur des formes verbales³, d'autre part parce que, dans l'un, le terme origine de la perception n'est pas marqué, et que dans l'autre, le terme contextuel qui coïncide avec cette origine n'occupe pas la position initiale.

Or, on constate que, dans le passage de l'anglais vers le français, la position de ce terme dans l'énoncé et le statut énonciatif qui en découle sont sans cesse transformés. Ainsi la traduction proposée par M. Coindreau pour l'exemple 3 est la suivante :

[3] *Comme le docteur descendait, le coup retentit de nouveau, à la fois discret et impérieux* (M. Coindreau, p. 7, Gallimard 1952).

Dans l'énoncé anglais, le terme *doctor* apparaît dans la deuxième proposition de l'énoncé, en français dans la première. La différence qui en découle concerne à la fois la relation entre terme repéré et terme coïncidant avec l'origine de la perception, et le degré de détermination du terme origine. La position tardive de ce terme neutralise la propriété conscience/cognition. La position initiale privilégie au contraire cette propriété. Le procès renvoyant à la perception sera, de ce fait, dans le premier cas, siège de la perception, compatible avec la perception représentée ; dans le deuxième cas, origine consciente de la perception explicitement déterminée.

La différence de positionnement quant au terme coïncidant avec l'origine de la perception apparaît de façon quasi-systématique dans *Cider with Rosie* de Laurie Lee et la traduction citée :

[4] *Through the long summer ages of those first few days I enlarged my world and mapped it in my mind...*

(L. Lee, *Cider with Rosie*, p. 14, Penguin 1962)

[4'] *Je mis à profit l'éternité estivale de ces premiers jours pour étendre les limites de mon univers, en dresser une carte mentale...*

(A. Labau, p. 10, non publié)

[5] *Waking one morning in the white-washed bedroom, I opened my eyes and found them blind.*

(Lee, *op. cit.*, p. 16)

[5'] *Je me réveillai un matin dans la chambre aux murs blanchis à la chaux, mais lorsque j'ouvris les yeux, je crus être aveugle.*

(Labau, *op. cit.*, p. 14)

3. Voir plus haut et notes 6 et 8.

[6] *The June grass, amongst which I stood, was taller than I was, and I wept.*

(Lee, *op. cit.*, p. 9)

[6'] *Bien que debout, je n'arrivais pas à la hauteur de l'herbe de ce mois de Juin, et je me mis à pleurer.*

(Labau, *op. cit.*, p. 2)

En anglais, on constatera que le complément ou la proposition qui précède le sujet correspondant à l'origine de la perception ne renvoie pas systématiquement au terme « perçu »⁴. Si la mise en valeur du ou des termes repérés est une condition nécessaire à la perception représentée, ceux-ci peuvent figurer dans des énoncés indépendants, lorsque la perception est marquée dans l'avant du texte (voir III). Dans les traductions françaises des exemples 4, 5 et 6, le sujet *Je* figure en tête de la relation prédicative et constitue simplement le terme de départ d'une assertion.

Bien que *Cider with Rosie* soit écrit à la première personne, il est intéressant de remarquer que les énoncés où le sujet *I* apparaît en position initiale sont peu fréquents. Lorsqu'il apparaît comme terme de départ d'une relation, il sera dans la majorité des cas suivi soit d'un verbe d'état, soit d'un schéma de passivation, soit encore d'un auxiliaire modal. En d'autres mots, il apparaît rarement comme terme origine d'un procès conscient ou volontaire.

• Examinons à présent les cas où le terme repéré de la perception figure en tête d'énoncé. Dans *To the Lighthouse*, ce terme correspondra souvent à la localisation d'un élément désignant un animé humain :

[7] *...when, suddenly, in she came...*

(V. Woolf, *To the Lighthouse*, p. 17, Penguin 1964)

[8] *There he stood in the parlour...*

(*Ibid.*)

[9] *And, with her basket and her parasol, there she was again...*

(*Ibid.*, p. 12)

Ces trois énoncés suivent le même schéma en surface : adverbe de localisation + sujet + verbe de posture, d'état ou de mouvement. La thématization du terme de localisation antéposé implique une appréciation dont le support modal coïncide avec l'origine de la perception. Ce schéma syntaxique n'a pas d'équivalent en français. Le sujet de l'énoncé ne peut pas en effet être précédé, en français, d'un adverbe de localisation⁵. Le statut modal de l'énoncé en est forcément modifié. La modalité appréciative disparaît et nous sommes en présence d'une assertion [7'] ou d'une description [8'] et [9']⁶.

4. Lorsque l'expression « terme repéré » renvoie à la relation de perception et non à la relation discursive et que cela n'apparaît pas clairement dans nos analyses, nous avons utilisé l'expression « terme perçu ». Les guillemets indiquent qu'il s'agit d'une représentation linguistique et non de la réalité extra-linguistique.

5. Cette contrainte n'est bien entendu pas valable pour les locutions adverbiales, ex : *Dans le vestibule...* Celles-ci ne peuvent cependant pas porter d'accent prosodique et n'ont donc pas le même statut.

6. Nous différencions ici les énoncés comportant un procès au passé simple de ceux qui comportent un procès à l'imparfait. Dans le premier cas, le procès étant glo-

[7'] *...puis elle entra brusquement*

(M. Lanoire, *Oeuvre romanesque*, p. 338, Stock 1973)

[8'] *Il l'attendait debout dans le salon...*

(*Ibid.*)

[9'] *Et, dix minutes plus tard, elle reparaisait avec son panier et son ombrelle...*

(*Ibid.*, p. 335)

La modification de l'ordre syntaxique en français change le statut de l'énoncé. Il ne pourra plus exprimer le même stade de l'opération. Le pronom désignant l'animé humain implique dans chaque cas une identification avec un terme déjà posé, mais on fait une simple prédication sur ce terme, sans modalisation.

On constatera que le terme repéré dans la perception comporte un élément désignant un animé humain qui, lui, n'apparaît qu'en deuxième position. La thématization de l'adverbe par l'antéposition neutralise nécessairement ce deuxième terme. Il peut paraître contradictoire que le terme coïncidant avec l'origine de la perception et le terme désignant l'animé humain repéré par rapport à la perception soient régis par les mêmes contraintes, qu'ils n'instancient ni l'un ni l'autre la place correspondant au terme de départ de la relation. Mais en fait, la détermination qu'entraînerait la position initiale est incompatible avec l'un, du fait qu'il s'agit du siège passif de la perception ; avec l'autre du fait qu'il constitue un élément repéré, et non repère, dans cette relation.

Dans les exemples suivants il ne s'agit plus d'énoncés thématized. Notons cependant que la position tardive du terme désignant l'animé humain permet de construire une relation du type perception représentée :

[10] *Disappearing as stealthily as stags from the dinner-table directly the meal was over, the eight sons and daughters of Mr and Mrs Ramsay sought their bedrooms...*

(V. Woolf, *To the Lighthouse*, p. 11)

[11] *Cependant, au haut bout de la table, seul parmi toutes ces femmes, courbé sur son assiette remplie et la serviette nouée dans le dos comme un enfant, un vieillard mangeait, laissant tomber de sa bouche des gouttes de sauce.*

(G. Flaubert, *Madame Bovary*, p. 83, Garnier-Flammarion 1966)

Dans les énoncés français, chacune de ces relations est établie par un procès qui, tout en étant repéré par rapport à un contexte situationnel (cf. imparfait) marque soit une identification (*étaient*), soit une localisation entre deux termes disjoints (*s'interposaient*, *étaient barrés de*) qui oblige à réintroduire systématiquement le terme *ils*, origine de la relation. L'explicitation de ces relations bloque l'intégration de la propriété à l'élément qualifié. Or, en

balisé, on valide la relation entre le sujet de l'énoncé et la propriété prédiquée. Il s'agit d'une opération que nous considérons comme une assertion. Dans le deuxième cas, le procès à l'imparfait implique un repérage par rapport à une relation déjà validée. Nous sommes ici dans une deuxième opération que nous hésitons à qualifier d'assertion.

anglais, c'est cette intégration qui donne à chaque terme qualifié le statut d'élément repérable dans la représentation de la perception. Voyons un deuxième exemple :

[13] [*Large meals were prepared in this room, cauldrons of stew for the insatiate hunger of eight*]. *Stews of all that grew on these rich banks, flavoured with sage, coloured with Oxo, and laced with a few bones of lamb.*

(Lee, *op. cit.*, p. 16)

[13'] *C'est dans cette pièce qu'étaient préparés de copieux repas, des chaudrons entiers de ragoût pour huit bouches insatiables. Ces ragoûts, à base de la riche végétation qui poussait sur le talus, étaient assaisonnés de sauge, colorés au Viandox et garnis de quelques os d'agneau.*

(A. Labau, p. 14)

Comme pour l'exemple précédent, c'est l'insertion dans le contexte qui permet de lire l'énoncé anglais dans le cadre de la perception représentée. On constatera à nouveau l'emploi d'une forme verbale participiale en anglais qui sera, en français, précédée de l'auxiliaire *être*. Le procès désactualisé *flavoured* suivi du syntagme prépositionnel *with sage* exprime une propriété qui se trouve dans une relation serrée avec le terme qualifié *Stews*. De même l'absence de déterminant devant le syntagme nominal *Stews* correspond à un simple procédé répétitif. On distingue un élément de l'énoncé précédent, qui n'est plus posé que dans la relation énonciative⁷. En français, en revanche, le déictique *Ces* donne à l'élément *ragoûts* le statut de reprise anaphorique par identification. Cet élément devient un nouveau repère dans une prédication de propriété. De ce fait, la relation serrée qui intègre en anglais la propriété au terme qualifié disparaît, et *ragoûts* ne peut plus avoir le statut de terme repéré dans une relation de perception. La réflexivité que marque le *C'est* en début d'énoncé bloque également le type de repérage qui implique une relation directe entre terme « perçu » et origine de la perception.

Il reste à établir une distinction entre différents types de propriétés, cette distinction étant pertinente pour les problèmes de traduction. Ainsi, si l'on prend les trois propriétés : a) être rouge, b) être assaisonné, c) être ouvert ; on pourra souligner une première différence entre *être rouge*, propriété inhérente et *être ouvert/assaisonné*, résultat d'un processus. Il faudra cependant affiner la distinction. Si *ouvert* peut être considéré comme l'état résultant du procès *ouvrir* dont on peut envisager le processus, le procès *assaisonner* est rarement envisagé en tant que déroulement ; il peut l'être par contre par rapport à une échelle de gradation : peu/beaucoup/pas du tout, etc. Cette échelle de gradation ne correspond cependant aucunement à des étapes dans le déroulement d'un procès. C'est ce dernier type de procès dont le terme atteint correspondra d'ailleurs davantage à un état qu'à une propriété qui

7. En [12], il s'agit de la même opération mais avec cette différence qu'il n'y a pas itération terme à terme. Le terme distingué : *Faces* renvoie à *the appearance of my sisters* dans l'énoncé précédent.

mérite d'être souligné dans le cadre de la perception représentée. Comparons les énoncés suivants :

[14] *Each stick and cup and picture was nailed immovably in place ; the beds were sheeted, the windows curtained, the straw mats laid, and the house was home. I don't remember seeing it happen...*

(Lee, *op. cit.*, p. 11)

[14'] *Lorsque brusquement, la nuit tomba, la maison était meublée. Tableaux, vaisselle, meubles, tout était fixé à demeure, la chaumière était devenue logis. Je ne me rappelle pas avoir assisté à la métamorphose.*

(A. Labau, p. 6)

Dans la traduction française de l'énoncé 10 comme dans les exemples précédents, le terme désignant les animés humains figure en position initiale. Ces termes se combinent en outre avec des procès au passé simple.

[10'] *Les huit fils et filles de Mr et Mrs Ramsay disparaurent de la table du dîner, prestes et silencieux comme des chevreuils, dès que le repas fut terminé, et gagnèrent leurs chambres...*

(M. Lanoire, p. 333)

Nous avons de ce fait à nouveau une assertion incompatible avec la perception représentée. La comparaison de deux traductions anglaises pour l'énoncé [11] permettra de souligner une différence entre les choix proposés, plus significative qu'elle n'apparaît en surface.

[11¹] *At the far end of the table, alone among all these women, an old man crouched over his well-filled plate, a napkin tied round his neck like a child, and gravy slobbering over his lips.*

(G. Hopkins, p. 58, O.U.P. 1959)

[11²] *At the top end of the table, alone among the crowd of women, bending down over a well-filled plate, with his napkin tied round his neck like a child's bib, sat an old man, who, as he ate, let little drops of gravy trickle from his mouth.*

(J. Lewis May, p. 64, Collins 1953)

Dans les deux cas, la localisation spatiale et une ou plusieurs propriétés, selon le cas, précèdent le terme *an old man*. Cependant la multiplication des propriétés antéposées en [11²] neutralise le terme *old man* en tant qu'origine d'une relation. Ce phénomène sera accentué par la différence de statut qu'il se voit assigné dans les deux traductions.

— En [11¹] il est agencé avec un procès ayant des propriétés sémantiques déterminées (*crouched*) qui tendent à filtrer une valeur non stative, et à accentuer de ce fait la détermination du terme de départ.

— En [11²] il est posé en tant qu'occurrence stative grâce au schéma syntaxique inversé (*sat an old man*) avant d'être pris dans une deuxième relation (*who... let*).

La différence entre ces deux agencements fait que le terme *an old man* apparaît en [11¹] comme terme de départ d'une relation prédicative, en [11²] comme terme repéré dans une relation de perception.

• Considérons à présent la prédication des propriétés qualifiant les termes repérés dans la représentation de la perception. Il ne s'agit plus ici des propriétés antéposées. Nous avons vu que celles-ci permettent de neutraliser le terme qualifié en tant qu'origine d'une relation et qu'elles sont à ce titre particulièrement compatibles avec le type d'énonciation envisagée. Le problème se posera nécessairement en d'autres termes pour les propriétés postposées. Le degré d'actualisation du procès jouera ici un rôle prépondérant. Prenons un exemple :

[12] *[From this daylight nightmare I was awakened, as from many another, by the appearance of my sisters. They came scrambling and calling up the steep rough bank, and parting the long grass found me.] Faces of rose, familiar, living ; huge shining faces hung up like shields between me and the sky ; faces with grins and white teeth (some broken) to be conjured up like genii with a howl...*

(L. Lee, *Cider with Rosie*, p. 9)

[12'] *[Comme à l'accoutumée, je fus tiré de ce cauchemar éveillé par l'intervention de mes sœurs. Elles escaladèrent la berge escarpée et accidentée en appelant et après avoir écarté l'herbe, elles me trouvèrent.] Leurs visages de rose étaient des visages amis et pleins de vie ; larges et resplendissants, ils s'interposaient entre le ciel et moi comme des boucliers ; ils étaient barrés de sourires épanouis qui découvraient des dents blanches, parfois cassées, ils apparaissaient au premier hurlement comme des djinns...*

(A. Labau, p. 2)

La relation entre terme qualifié et propriété prédiquée apparaît en surface de façon radicalement différente dans les deux langues. En anglais, nous avons systématiquement une intégration de la propriété au terme qualifié. Cette relation peut prendre différentes formes :

- prépositionnelle : *Faces of rose, faces with grins and white teeth* ;
- forme verbale désactualisée : *hung up like shields* (participe passé), *to be conjured up* (particule *to* + infinitif passivé) ;
- adjectivale : *huge shining faces*.

En anglais, la relation établie entre *the house* et *home* est une relation d'identification. En est-il de même pour le français ? Il nous semble difficilement possible de donner le même statut à *was* : état et à *était devenue* : état résultant, dans la mesure où les deux termes : *house* et *home* d'une part, *chaumière* et *logis* de l'autre, n'auront pas exactement le même statut l'un par rapport à l'autre. Même si *être devenu* exprime une identification entre le terme *chaumière* et le processus stabilisé : *devenu logis*, le procès implique, à la fois par sa forme verbale et ses propriétés sémantiques, un processus préalable à l'état résultant. La référence à ce processus tendra, malgré l'auxiliaire *être*, à disjoindre les deux termes de la relation de telle façon que la prédication se rapportera au passage d'un état 1 (*chaumière*) à un état 2 (*logis*). En anglais, c'est l'état stabilisé *home* qui permettra le repérage par rapport à la perception représentée.

II.

Lorsqu'un terme a le statut de terme repéré, à la fois dans la relation discursive et dans la relation de perception :

- [15] *Lily Briscoe watched her drifting into that strange no-man's land...*
(V. Woolf, *To the Lighthouse*, p. 97)

l'énoncé ne sera naturellement plus soumis aux mêmes contraintes syntaxiques que lorsqu'il y a non-coïncidence de son statut dans les deux relations. Tout d'abord le terme origine de la perception (ici *Lily Briscoe*) ne coïncidera plus avec le siège passif mais avec l'origine consciente dans la relation. Il sera nécessairement explicité dans l'énoncé et on évitera de le précéder d'un complément de localisation.

Le procès exprimant la perception sera de même nécessairement contextualisé. Si la relation prédicative exprime la relation de perception, peut-on encore parler de perception représentée ? Comparons plusieurs exemples avant de répondre à cette question :

- [16] *Elle vit son père*
[16'] *She saw her father*
[17] *Elle vit son père partir*
[17'] *She saw her father go*
[18] *Elle voyait son père dans le jardin*
[18'] *She could see her father in the garden*
[19] *Elle* $\left\{ \begin{array}{l} \textit{vit} \\ \textit{voyait} \end{array} \right.$ *son père qui partait aux champs, traînant ses outils derrière lui et s'arrêtant à chaque instant.*
[19'] *She* $\left\{ \begin{array}{l} \textit{saw} \\ \textit{could see} \end{array} \right.$ *her father going through the fields dragging his tools behind him and stopping at regular intervals.*

Seuls [19] et [19'] nous semblent compatibles avec la perception représentée. Les exemples [16] à [18'] expriment simplement la validation ou la non-validation de la relation de perception dans la relation prédicative. Peut-on établir de façon rigoureuse quels sont les critères qui départagent les deux types d'énonciation ? Il nous semble qu'aucune systématisation ne pourrait rendre compte de toutes les manifestations possibles des deux cas envisagés. On peut cependant proposer des indices et indiquer les problèmes théoriques qu'ils soulèvent.

Si l'imparfait en français et le modal *could* + *infinitif* en anglais se prêtent particulièrement à la lecture orientée que suppose la représentation de la perception, ceci nous semble s'expliquer par le statut modal et énonciatif dont relève ce type d'énoncés. Deux exigences nous paraissent en effet fondamentales sur le plan théorique :

- le lien avec le plan énonciatif
- le statut non assertif de l'énoncé

les deux étant indissociables.

Dès lors que la validation d'une relation est soumise à l'évaluation d'une origine énonciative, cette validation ne peut plus être que relative : cf.

[20] *Cette fois j'en suis sûr. C'est bien un bruit de moteur.*

(Tintin, *Étoile mystérieuse*, p. 54, Casterman)

[20'] *This time I'm sure of it ... I can hear the sound of an engine.*

(L.L. Cooper, *M. Turner*, p. 54)

En [20] on a confirmation d'une relation d'identification déjà validée entre *C'* et *bruit de moteur*. En [20'] la relation n'est pas validée. Le terme *sound of an engine* n'est posé que relativement à une origine énonciative.

Mais comment expliquer alors que le prétérit à forme simple, tout en étant compatible avec le plan de l'énonciation, se prête moins facilement que l'imparfait et la forme *be + ing* à la perception représentée ? Tout d'abord, étant compatible à la fois avec le plan énonciatif et le plan contextuel⁸, la valeur filtrée peut dans certaines conditions être celle d'une assertion. D'autre part contrairement à l'imparfait et à la forme *be + ing*, le prétérit à forme simple n'est pas une forme verbale repérée. Or, le repérage par rapport à un contexte situationnel permet la construction de valeurs référentielles qui ne privilégie pas la validation d'une relation, et qui peut donc être appréhendée à un double niveau⁹.

C'est volontairement que nous avons évité de parler jusqu'ici du passé simple. Est-ce à dire qu'il est radicalement incompatible avec la perception représentée ? Le fait qu'il s'agisse d'une forme verbale en rupture avec le plan de l'énonciation le laisserait croire *a priori*. Mais il suffit d'examiner les énoncés [16] à [19] pour constater :

— d'une part, que la présence d'une forme verbale compatible avec la relation énonciative n'est pas une condition suffisante pour que l'on puisse interpréter l'énoncé dans le sens de la perception représentée (cf. [18] et [18']) ;

— d'autre part, que même le passé simple qui semblerait *a priori* exclu de ce type d'énonciation, apparaît dans certaines conditions.

Ceci tient au fait que, lorsque la relation prédicative exprime une relation de perception, c'est souvent le terme repéré et non la prédication elle-même qui permet d'assigner ou non le statut de perception représentée à l'énoncé. Certains types de procès sont plus compatibles que d'autres avec cette représentation mais ils ne peuvent jouer que de façon complémentaire avec le terme repéré. On constatera que les énoncés [16] à [18] comportent tous un terme repéré :

— soit qui n'est pas déterminé en dehors de la relation prédicative : [16/16], *Elle vit son père* \emptyset / *She saw her father* \emptyset ;

— soit qui est origine d'un procès qui est intégré au terme repéré : [17/17], *Elle vit son père partir* / *She saw her father go* ;

— soit encore qui est déterminé spatialement dans une localisation intégrée au terme repéré : [18/18], *Elle voyait son père dans le jardin*.

8. Cette valeur que A. Culioli note * (étoile) et qu'il analyse comme étant composée à partir de trois relations : l'identification (=), la localisation (\neq) et la rupture (ω) est définie par l'auteur de la façon suivante : « ni identique ni différent, ou identique ou différent (c'est-à-dire : ou = ou \neq) ; voir Gulioli : 1978a, p. 4.

9. Voir note 6.

Seul le terme repéré de l'énoncé [19] est pris dans une série de relations qui peuvent chacune constituer un terme repéré distinct dans la relation de représentation (*Elle vit son père qui partait aux champs, traînant ses outils derrière lui, et s'arrêtant à chaque instant/ She could see her father going through the fields, dragging his tools behind him and stopping at regular intervals.*)

La multiplication des termes repérés permet de construire le déroulement de la perception et de faire coïncider le terme de départ de la relation prédicative avec l'origine énonciative nécessaire à cette construction. Soit l'exemple

[21] ... *Gerty could see him taking out his watch, listening to it and looking up and clearing his throat...*

(J. Joyce, *Ulysses*, p. 359, Penguin 1976)

[21'] ... *et Gertie put le voir qui tirait sa montre, l'écoutait, relevait la tête...*

(A. Morel, p. 30, Folio 1972)

En anglais, le terme *him* est pris dans une série de relations qui sont repérées par rapport à *Gerty could see* dans la relation prédicative, et identifié comme étant l'origine d'une série de procès actualisés dans la relation énonciative. Ce double repérage permet d'établir une relation de coïncidence entre l'origine énonciative et le terme contextuel : *Gerty*.

En français, l'opération est légèrement différente dans la mesure où le terme *le* est repris anaphoriquement par *qui*. Bien que les deux termes soient co-référentiels, on distingue de ce fait *le*, terme repéré de la relation prédicative : *Gertie put le voir*, de *qui*, origine d'une série de relations : *qui tirait sa montre, l'écoutait, relevait la tête...*

La disjonction entre les deux termes fait que ces relations ne peuvent plus être repérées dans la relation prédicative directement par rapport à *Gertie put... voir*. La représentation de la perception tendrait de ce fait à être neutralisée même si le pronom *qui* met en jeu par ailleurs la relation énonciative. Ce phénomène sera cependant compensé par l'absence de virgule entre *voir* et *qui*, et le fait que le pronom n'est pas répété avant *l'écoutait, relevait*. Le pronom *le* a lui-même une valeur anaphorique, et ceci a son importance. Si on le remplaçait par un terme plus déterminé, la disjonction apparaîtrait plus clairement. Cf.

... *Elizabeth vit son père qui accourait en s'essuyant les mains* ¹⁰...

P. Volsik fait remarquer que la tendance à traduire les relatives en français par des formes en *-ing* est particulièrement marquée avec les verbes de perception ¹¹. Inversement, les relatives apparaissent souvent dans la traduction d'énoncés anglais comportant des verbes de perception.

Les termes repérés ne correspondent pas nécessairement à des occurrences de procès. On peut également énoncer une série de propriétés. Mais la

10. Cet énoncé est emprunté à Paul Volsik. Cf. Volsik, 1977, p. 69.

11. Cf. Volsik, 1977, p. 69.

relation entre ces propriétés et le terme qualifié ne sera plus du même ordre que lorsque ce terme est repère dans la relation discursive. Nous avons constaté que, dans ce dernier cas, les propriétés déterminant l'élément repère devait être dans une relation serrée avec celui-ci. Ainsi les formes verbales désactualisées et, davantage encore, les prépositions, permettent une intégration des propriétés au terme qualifié. Le problème sera ici inversé. Chaque propriété devra au contraire faire l'objet d'une nouvelle relation :

[22] *The feelings of a man had not altogether deserted him, though as you saw him coming towards you, you noticed how one knobbed black boot swung tremulously in front of the other ; how there was a shadow between his waistcoat and his trousers ; how he leant forward unsteadily...*

(V. Woolf, *Jacob's Room*, p. 23)

[22'] *Les sentiments masculins ne l'avaient pas complètement déserté, bien qu'en le voyant approcher, on remarquât de quelle façon incertaine un de ses souliers noirs se lançait devant l'autre ; et l'ombre qui se creusait entre son gilet et son pantalon ; et quand il était au repos, l'attitude instable et mal assurée de son corps penché en avant...*

(J. Talva, *Œuvre romanesque*, p. 21, Stock 1973)

Ceci peut paraître contradictoire. Or il n'en est rien, car le terme « perçu » n'est plus ici thématiqué. D'autre part, le terme qui coïncide avec l'origine de la perception représentée n'est plus siège passif, mais origine consciente. Le terme repéré représente le déroulement même de la perception. Ceci explique la nécessité de le fragmenter en relations distinctes. Si chacune des propriétés est assignée à un même terme : anaphore implicite ou explicite de Mr Dickens, il ne s'agira cependant en aucun cas de validation assertive au même titre que dans une proposition principale. Le statut même de la complétive nous semble incompatible avec l'assertion¹². Le statut modal est ici renforcé par la relativité à la perception. Cf. :

...you noticed how one knobbed black boot swung tremulously in front of the other.

Citons un dernier exemple où plusieurs propriétés sont repérées par rapport à un même terme, complément de la relation prédicative :

[23] *Emma le vit qui disparaissait entre la double ligne de bancs, marchant à pas lourds, la tête un peu penchée sur l'épaule, et avec ses deux mains entr'ouvertes qu'il portait en dehors.*

(G. Flaubert, *Madame Bovary*, p. 147)

Ces propriétés sont à nouveau repérables isolément dans la perception représentée parce qu'elles font chacune l'objet d'une localisation.

Nous avons vu, d'une part, le rôle que joue la multiplication des termes repérés. Nous constatons, d'autre part, que dans les exemples 21, 22 et 23,

12. Cf. l'exemple : *Anne sait que Richard est parti*. La validation de la relation entre le terme *Richard* et le prédicat *est parti* étant dépendante d'une autre relation, il ne nous semble pas qu'on puisse parler d'assertion, même si le procès de la complétive est envisagé sous l'aspect d'accompli.

les procès repérés dans la perception, qu'ils renvoient ou non à des propriétés, sont tous attribuables à un même élément désignant un animé humain, même lorsque ce repérage n'est pas explicitement marqué. Est-ce à dire que le terme déterminé dans la complétive doit nécessairement être identique pour chacune des relations repérées ? Cf. :

[24] ...*Gerty could see without looking that he never took his eyes off of her and then Canon O'Hanlon handed the thurible back to Father Conroy and knelt down looking up at the Blessed Sacrament and the choir began to sing Tantum ergo and she just swung her foot in and out in time as the music rose and fell to the Tantumer gosa cramen tum.*

(J. Joyce, *Ulysses*, p. 357)

[24'] ...*Gertie pouvait voir sans en avoir l'air que pas une seconde il ne l'avait quittée des yeux, et le Chanoine O'Hanlon rendit l'encensoir au Père Conroy et se mit à genoux les yeux levés vers le Saint Sacrement et le Chœur entonna le Tantum ergo et elle balançait son pied de-ci de-là en mesure pour suivre le Tantum ergo sacramentum.*

(A. Morel, p. 29)

Trois termes différents : *the*, *Canon O'Hanlon*, et *the choir* apparaissent ici comme termes de départ des relations repérées dans la perception. Si nous trouvons cependant, dans un grand nombre d'exemples, un terme identique repris dans plusieurs relations, c'est que deux contraintes sont en jeu. D'une part, on distingue chacune des relations de la complétive ; d'autre part, on établit une continuité dans l'enchaînement des termes repérés. Ce sont ces deux conditions qui permettent de construire la représentation d'une perception dans son déroulement.

La continuité dans l'agencement des termes sera établie tantôt en prenant un même terme à partir duquel on construit plusieurs relations : ex. *him* en [21] ; tantôt en répétant la conjonction qui introduit les complétives : ex. *how* en [22] ; tantôt encore en reliant les éléments ou les relations repérées par des conjonctions de coordination : ex. *and* en [24].

Si les termes repérés doivent être distincts et cependant construire une relation de continuité, il suffira d'un procès envisagé selon plusieurs étapes pour que l'on puisse filtrer la valeur de perception représentée :

[25] *And she saw a long Roman candle going up over the trees up, up, and, in the tense hush, they were all breathless with excitement as it went higher and higher and she had to lean back more and more to look up after it, high, high, almost out of sight...*

(J. Joyce, *Ulysse*, p. 364)

[25'] *Et elle vit une longue chandelle romaine qui montait au dessus des arbres là haut, là haut, et, dans le silence oppressé, ils retenaient tous leur respiration pendant que ça montait toujours toujours plus haut et elle était obligée de se coucher sur le dos pour le suivre si haut si haut presque hors de vue...*

(A. Morel, p. 37)

En anglais, on construit un « parcours spatial », mis en place à la fois par l'évaluation énonciative de la progression : *going up ; up, up ; higher and ; higher ; high, high, almost out of sight*, et par le lien établi entre les procès *going up*, et les différents stades du déroulement.

En français, le choix des expressions *là-haut* et *si haut* empêche cette construction. Dans le premier cas une relation anaphorique est établie entre le repère spatial *au-dessus des arbres* et le terme *là-haut*, qui est localisé par rapport à l'origine énonciative ; dans le deuxième, il y a appréciation d'une distance (*haut*) grâce à une modalité de type haut degré, marqué par *si*¹³.

Ces deux opérations ne permettent pas d'établir une relation de continuité entre les différentes étapes du processus et empêchent de ce fait de construire la perception représentée. Cette construction sera en revanche tout à fait possible, en français comme en anglais, à partir d'une série de localisation, à condition qu'elle ne s'appuie ni sur des localisations situées l'une par rapport à l'autre dans une relation anaphorique, ni sur une simple appréciation de distance :

[26] *Alors elle entendit tout au loin, au-delà du bois, sur les autres collines, un cri vague et prolongé, une voix qui se traînait...*

(G. Flaubert, *Madame Bovary*, p. 190)

[26'] *Far off, beyond the wood, and on the further hills, she heard a long and wordless cry, a voice that seemed to hang in the air.*

(G. Hopkins, p. 195)

Voyons à présent plus concrètement les conséquences de la rupture dans l'enchaînement des termes repérés. Reprenons l'exemple 3 en citant la suite de l'énoncé :

[27] *The knocking sounded again, at once discreet and repemptory, while the doctor was descending the stairs, the flashlight's beam lancing on before him down the brown-stained stair-well and into the brown-stained tongue-and-groove box of the lower hall.*

(W. Faulkner, *The Wild Palms*, p. 5)

[27'] *Comme le docteur descendait, le coup retentit à nouveau, à la fois discret et impérieux. Le cône de lumière de sa lampe de poche le précédait dans l'escalier peint en brun dans le vestibule de même couleur où les marches venaient s'encastrer.*

(M. Coindreau, p. 7)

L'énoncé anglais est complexe dans la mesure où il comporte deux termes repérés dans la perception qui sont : l'un, repère ; l'autre, repéré, dans la relation discursive. En outre c'est le seul énoncé dans notre deuxième catégorie d'exemples où la perception visuelle n'est pas explicitée par un procès. La perception représentée sera néanmoins construite grâce à une série de localisations : *before him, down... the stair-well, into... the box of the lower hall*, qui établissent les étapes successives selon lesquelles le procès *lancing* est envisagé.

13. Voir à ce sujet : Culioli A. 1974. L'auteur montre que dans un énoncé du type « Je ne l'aime pas : il est si froid », on itère l'assertion positive d'une propriété (p. 11 note 15).

En français nous avons simplement deux relations portant chacune sur le terme de départ : *le coup retentit... ; le cône de lumière... le précédait dans l'escalier... dans le vestibule* ; la première relation de perception est bloquée par la position du terme : *le docteur* (cf. analyse en I), et par la forme verbale de la principale. La deuxième disparaît en raison de la rupture dans l'agencement des termes repérés marquée par le point, et de la suppression d'une des trois prépositions de localisation. Ces transformations empêchent d'attribuer au terme *le docteur* l'origine possible de la perception et de construire une série de termes repérés par rapport à cette origine.

La coupure syntaxique dans la traduction de l'énoncé suivant peut s'analyser de la même façon. Elle marque une relation dont le support énonciatif ne peut plus coïncider avec un terme contextuel :

[28] *The took possession that afternoon of the cottage [...] and the new beach chair in which the woman lay all day long apparently watching the palm fronds clashing with their wild dry bitter sound against the bright glitter of the water while the man carried driftwood into the kitchen.*

(W. Faulkner, *The Wild Palms*, p. 8)

[28'] *Le jour même ils s'étaient installés dans la villa, le chalet qui ne contenait qu'un lit [...] et le fauteuil où la femme reposait tout le jour, les yeux fixés sur les frondaisons de palmiers qui s'entrechoquaient sauvagement avec un bruit sec, âcre, sur le scintillement lumineux des eaux. L'homme de son côté apportait du bois mort dans la cuisine.*

(M. Coindreau, p. 12)

Un deuxième facteur rend cependant la construction de la perception représentée malaisée. Il s'agit de la traduction de la forme en *-ing watching* par le syntagme *les yeux fixés*. L'aspect d'accompli qu'implique le participe *fixés* est en effet difficilement compatible avec la représentation d'une perception dans son déroulement. Ce fait apparaît de façon plus nette dans la traduction de l'exemple suivant :

[29] *It was after twelve when he crossed the lawn and saw his mother in the bright room, playing patience, sitting up.*

(W. Woolf, *Jacob's Room*, p. 21)

[29'] *Il était plus de minuit quand il avait traversé la pelouse, et trouvé sa mère assise, devant une patience, dans la pièce tout éclairée.*

(J. Talva, p. 19)

Si l'énoncé s'arrêtait à *room*, on pourrait difficilement le concevoir autrement que comme prédication assertive. Or, le fait que les formes en *-ing* supposent le repérage par rapport à un contexte transforme le statut énonciatif de l'énoncé. On passe de l'assertion à la description compatible avec le double niveau d'interprétation. Il ne suffit cependant pas comme le montre la traduction qu'il y ait repérage par rapport à un contexte.

L'aspect d'accompli, qui n'est nullement incompatible avec la parole ou la pensée représentée, semble exclu dans la représentation de la perception,

lorsqu'elle correspond à notre deuxième cas de figure : perception dont on représente le déroulement à partir d'une origine consciente. L'aspect d'accompli correspond au double niveau d'interprétation que permettent les formes verbales repérées. Cependant, il ne permet pas d'envisager les termes repérés comme actualisés dans la relation énonciative. D'autre part, alors que le passé simple dans la prédication principale peut s'agencer avec des termes qui construisent la perception représentée dans la complétive, le plus-que-parfait dans la principale bloque la représentation du déroulement de la perception. Ceci pose souvent un problème en français, notamment lorsque le repérage temporel exclut l'emploi du passé simple, comme on le verra dans l'exemple suivant :

[30] *From beyond the screen of bushes which surrounded the spring, Popeye watched the man drinking. A faint path led from the road to the spring. Popeye watched the man -a tall, thin man, hatless, in worn grey flannel trousers and carrying a tweed coat over his arm- emerge from the path and kneel to drink from the spring.*

(W. Faulkner, *Sanctuary*, p. 5, Penguin 1983)

[30'] *Caché derrière l'écran des broussailles qui entouraient la source, Popeye regardait l'homme boire. Un vague sentier venant de la route aboutissait à la source. Popeye avait vu l'homme, un grand sec, tête nue, en pantalon de flanelle grise fatigué, sa veste de tweed sur le bras, déboucher du sentier et s'agenouiller pour boire à la source.*

(R. Raimbault, H. Delgove, p. 13, Folio 1972)

On remarquera que dans la traduction de l'exemple 29, la détermination du terme repéré mère correspond tout à fait aux conditions que nous avons signalées pour un terme « perçu » thématifié : forme verbale participiale désactualisée : *assise*, repérage par l'intermédiaire d'une préposition : *devant une patience*. Il peut paraître contradictoire que ces signes linguistiques neutralisent ici la valeur de perception représentée. Or, il n'en est rien. Comme nous l'avons vu précédemment, lorsque le terme repéré dans la relation de perception coïncide avec le terme repéré dans la relation discursive, les propriétés ne peuvent plus être intégrées au terme qualifié mais doivent au contraire être isolables de façon à pouvoir à leur tour entrer dans des relations qui constituent des termes repérés. En anglais, *playing*, *patience* et *sitting up* ont en commun avec le terme *assise* le fait d'être repérés par rapport à leur actualisation dans la relation énonciative. Il peut paraître surprenant de parler d'un état actualisé. Si l'état envisagé dans l'extralinguistique apparaît comme non-actualisable, *sitting* et *seated* ne peuvent cependant pas être analysés linguistiquement de la même façon. Seul le processus stabilisé, proche dans sa valeur de la propriété, est désactualisé.

III.

Nous avons vu jusqu'ici deux cas de figure : le terme repéré de la perception qui a le statut de repère dans la relation discursive, et le terme qui est repéré à la fois dans la relation de perception et dans la relation discursive. En fait,

il est difficile d'isoler ces deux cas de figure. Nous avons déjà vu en I des énoncés qui sont interprétés comme termes « perçus » grâce à des critères qui sont en partie inter-textuels. Cf. par ex. [12] et [13]. En II nous avons cité des exemples qui ne remplissaient pas les conditions nécessaires à la construction de la perception représentée. Ces mêmes énoncés peuvent cependant permettre d'interpréter comme telle la suite de l'énoncé. Ce sera le cas dans l'exemple suivant :

[31] *Emma, silencieuse, regardait tourner les roues. Charles, posé sur le bord extrême de la banquette, conduisait les deux bras écartés, et le petit cheval mettait l'amble dans les brancards, qui étaient trop larges pour lui. Les guides molles battaient sur sa croupe en s'y trempant d'écume, et la boîte ficelée derrière le boc donnait contre la caisse de grands coups réguliers.*

(G. Flaubert, *Madame Bovary*, p. 88)

Alors que l'ensemble de l'énoncé à partir de « *Charles posé sur le bord...* » est interprétable comme perception représentée grâce à la première phrase comportant un verbe de perception à l'imparfait, cette phrase ne peut en elle-même, pour des raisons déjà analysées, représenter la perception du terme désigné par *Emma*.

L. Danon-Boileau et M. Hirsch ont déjà souligné l'importance de l'insertion contextuelle pour la parole représentée¹⁴. Le problème se pose dans les mêmes termes pour la perception représentée. Des paragraphes descriptifs entiers peuvent en effet, sans comporter aucun des indices que nous avons indiqués en I et II, être interprétés comme tels, grâce à un énoncé renvoyant à la perception dans l'avant, voire même dans la suite du texte. Nous en avons un exemple en [31]. Nous en citerons d'autres dans la suite de nos analyses.

Il suffira de prendre un roman de Flaubert, de Joyce, de Virginia Woolf ou de Faulkner, pour constater l'omniprésence des verbes de perception. Les verbes *voir*, *apercevoir*, *distinguer*, *regarder*, et leurs équivalents en anglais, apparaissent avec une telle fréquence qu'ils peuvent orienter par la suite toute l'interprétation d'une description. Une distinction s'impose cependant pour le verbe *see* en anglais, entre deux emplois qui relèvent l'un de la perception représentée, l'autre de la pensée représentée. Cette différence est déjà soulignée par A. Banfield :

« Perception verbs can metaphorically imply reflective consciousness ; when they occur in parentheticals, they can only have this metaphoric meaning ». (Banfield, 1982, p. 205)

Les verbes de perception peuvent renvoyer métaphoriquement à la conscience réflexive ; lorsqu'ils apparaissent dans des incises, ils ne peuvent avoir que cette valeur métaphorique.

Nous sommes pleinement d'accord avec cette analyse. Nous proposerions cependant un élargissement des critères qui repose essentiellement sur deux points. Le premier concerne l'incise. C'est la position finale, c'est-à-dire pos-

14. Voir Danon-Boileau L., 1982, pp. 52-84, et Hirsch M., 1979.

térieure à l'énoncé représentant la perception, qui nous semble déterminant plutôt que l'incise en tant que telle. L'énoncé suivant fait apparaître la différence entre ces deux critères :

- [32] « *Perhaps you will wake up and find the sun shining and the birds singing* », *she said compassionately, smoothing the little boy's hair, for her husband, with his caustic saying that it would not be fine, had dashed his spirits she could see. This going to the Lighthouse was a passion of his, she saw, and then...*

(W. Woolf, *To the Lighthouse*, p. 18)

Nous avons ici deux verbes de perception postposés. Le premier est intégré au prédicat *had dashed his spirits*. Seul le deuxième est dissocié, grâce à la virgule, du reste de l'énoncé et a de ce fait le statut d'incise.

Notre deuxième critère apparaîtra clairement à travers les cinq exemples suivants. Nous les avons choisis dans *Ulysses* où le problème est particulièrement frappant :

- [33] *Gerty could picture the whole scene in the church...* (p. 356)

- [34] *She could almost see the swift answering flush of admiration in his eyes...*

(p. 358)

- [35] *She put on her hat so that she could see from underneath the brim...*

(p. 358)

- [36] *She could see at once by his dark eyes and pale intellectual face that he was a foreigner.*

(p. 355)

- [37] *Gerty could see without looking that he never took his eyes off her...*

(p. 357)

Dans les exemples (33), (34), (35), le verbe renvoie à la perception, dans (36) et (37) à la cognition. Le critère qui les départage est la présence de la conjonction *that* qui implique une interprétation métaphorique. Celle-ci pourra se vérifier par la substitution de *tell* à *see* dans chacun des énoncés.

Est-ce à dire que les énoncés comportant une conjonction relèvent exclusivement de la pensée représentée, les autres de la perception représentée ? La présence des locutions prépositionnelles *by his dark eyes*, et *without looking*, dans nos deux derniers exemples, montre nettement que les deux niveaux : littéral et métaphorique, peuvent jouer à la fois. D'autre part, représentation de perception et représentation de pensée sont pratiquement indissociables. Dans *Madame Bovary*, *To the Lighthouse* et *Ulysses*, pour ne citer que trois exemples, l'un servira souvent de déclencheur à l'autre, le passage pouvant même se faire à l'intérieur d'une même phrase :

- [38] *And she could see far away the lights of the lighthouses so picturesque she would have loved to do with a box of paints because it was easier than to make a man and soon the lamplighter be going his rounds...*

(J. Joyces, *Ulysses*, p. 361)

Citons à présent quelques verbes de perception qui apparaissent dans la scène du bal de *Madame Bovary* :

- [39] ... *on distinguait des bâtiments à toit de chaume...* (p. 81)
- [40] *Emma vit autour du jeu des hommes à figure grave...* (p. 81)
- [41] *Il la voyait par derrière, dans la glace...* (p. 84)
- [42] *On voyait glisser dans l'ombre la lumière de leurs lanternes...* (p. 86)
- [43] *Emma silencieuse regardait tourner les roues...* (p. 88)
- [44] Mais Charles [...] vit quelque chose par terre. (p. 88)
- [45] ...*elle ne vit plus si nettement les livrées et les appartements...* (p. 90)

Notons que les verbes de perception, dans cette série d'exemples comme dans celle tirée de *Ulysses*, apparaissent sur quelques pages consécutives seulement. On constatera que certains verbes sont au passé simple et ne constituent donc pas en eux-mêmes des indices de perception représentée. Dans les énoncés de Joyce, le procès a systématiquement comme origine le terme *Gerty MacDowell* ou un terme anaphorique renvoyant à *Gerty*. Dans la deuxième série d'exemples, certains énoncés ont comme terme de départ *Emma* ou un pronom renvoyant à *Emma* et d'autres renvoient à *Charles*. On pourra *a priori* en conclure que la perception représentée dans les pages citées de *Ulysses* pourra être attribuée à une seule origine, alors que dans *Madame Bovary*, deux origines possibles seront en jeu. Notons encore que les énoncés qui ont le pronom indéterminé *on* comme terme de départ pourront renvoyer à une origine déterminée lorsque celle-ci est explicitée dans le contexte immédiat, mais ce ne sera pas nécessairement le cas. On remarquera par ailleurs que lorsque *on* est agencé avec un verbe de perception, celui-ci se trouve systématiquement à l'imparfait. Le terme *on* ne peut en effet s'agencer avec un verbe au passé simple que lorsque ses propriétés sémantiques sont plus fortement déterminées.

Si le nombre de verbes de perception et la fréquence de tel terme origine sont des indices importants dans la détermination à la fois du statut d'un énoncé et de l'origine de la perception qui sera filtrée, ces indices ne peuvent jouer que dans la mesure où, d'une part, leur position dans le réseau intertextuel ne sera pas arbitraire ; d'autre part, ils ne joueront que conjointement avec d'autres signes. Considérons l'exemple suivant :

- [46] *Charles se tut. Il marchait de long en large, attendant qu'Emma fût habillée.*

Il la voyait par derrière, dans la glace, entre deux flambeaux. Ses yeux noirs semblaient plus noirs. Ses bandeaux, doucement bombés vers les oreilles, luisaient d'un éclat bleu ; une rose à son chignon tremblait sur une tige mobile, avec des gouttes d'eau factices au bout de ses feuilles. Elle avait une robe de safran pâle, relevée par trois bouquets de roses pompon mêlées de verdure.

Charles vint l'embrasser sur l'épaule.

(G. Flaubert, *Madame Bovary*, p. 84)

[46'] *He said nothing, but paced up and down the room until she should be ready.*

He could see her from behind reflected in the mirror between its flanking candles. Her black eyes looked blacker. Her hair, slightly puffed over her ears, glittered with a bluish sheen. The rose in her chignon quivered on its flexible stem. At the tip of each leaf there was an artificial drop of water. Her dress was of pale saffron yellow, relieved by three tight bunches of roses complete with their leaves.

He made as through to kiss her on the shoulder.

(G. Hopkins, p. 59-60)

Si on isolait le passage allant de « *Ses bandeaux...* » jusqu'à « ... *mêlées de verdure* », on pourrait parfaitement le lire comme une description attribuable à l'énonciateur origine. L'insertion dans le contexte rend cependant une telle interprétation difficile. L'attribution de la perception coïncidant avec le terme désignant *Charles* semble tenir aux facteurs suivants :

— le verbe de perception *voyait*, précédé du pronom anaphorique *Il* reprenant le terme *Charles* dans la phrase précédente ;

— les indications de rupture dues : a) à la typographie : changement de paragraphe ; b) au passage conjoint du nom propre au pronom et du passé simple à l'imparfait (et ceci en dépit de la phrase : *Il marchait de long en large...*, qui fait partie du paragraphe précédant la perception représentée) ;

— les localisations déterminées situationnellement, par ex. : *par derrière, plus noirs* ;

— le verbe *semblaient*.

Les contraintes de la pratique langagière et des systèmes de détermination auxquelles elles répondent rendent difficile la traduction automatique d'un nom propre en français par un nom propre en anglais. Les contraintes morpho-syntaxiques de l'anglais ne permettent pas non plus ici le passage d'une forme verbale à une autre. La perception représentée nous semble cependant moins marquée dans la traduction dans la mesure précisément où l'utilisation d'une forme verbale unique ne souligne pas la différence entre validation de la relation prédicative et lien avec le plan de l'énonciation.

Nous n'insistons pas sur le rôle que joue le passage du passé simple à l'imparfait, et du prétérit simple à la forme *be + ing* dans la représentation de la perception, non pas parce que nous en sous-estimons l'importance, mais parce que le fait a déjà été souvent étudié. Malgré les divergences que nous pouvons avoir sur certains points des analyses précédentes, une discussion de ces problèmes nous mènerait trop loin dans le cadre de cet article.

Nous nous attacherons plutôt au problème suivant souligné par A. Banfield :

— « The shift from aorist to imparfait or from simple past to past progressive which many commentators take as a sign of a shift to represented

speech or thought [...] can be taken as a shift from a SELF-less E to one where only the SELF's passive perceptions are recorded. »

(Banfield 1982, p. 200)

— Le passage de l'aoriste à l'imparfait ou du prétérit simple à la forme *be + ing*, souvent considérés comme marqueurs de parole ou de pensée représentée [...] peuvent être envisagés comme une démarcation entre l'expression non liée à la subjectivité et l'expression de la conscience où les perceptions passives sont enregistrées.

Nous avons établi, comme A. Banfield, une distinction entre perception passive et perception consciente. Nous pensons également qu'une autre distinction est nécessaire dans le cadre de ces problèmes entre cognition et réflexivité, la cognition relevant de la perception et la réflexivité de la pensée représentée. Si nos critères diffèrent cependant sur certains points, cela tient nous semble-t-il en partie au fait que les notions de « consciousness » et de « content of consciousness » n'entrent pas dans nos analyses et, d'autre part, au fait que nous considérons l'imparfait et la forme *be + ing* comme des formes verbales repérées. Ceci implique qu'il y a nécessairement repérage par rapport à une origine énonciative. Que celle-ci puisse ou non coïncider avec un terme contextuel (perception représentée), elle nous semble difficilement compatible avec la « perception passive ».

Il sera souvent plus facile de déterminer de façon négative les critères qui empêchent d'attribuer à un énoncé le statut de perception représentée. Notons-en trois qui sont communs à la perception et à la pensée représentée. Nous avons vu en II que, dans certaines conditions, un passé simple peut être compatible avec ce type d'énoncés. Lorsqu'on dépasse le cadre de la phrase, et que les procès se trouvent tous, ou en majorité, au passé simple, comme c'est le cas dans la traduction de l'exemple suivant, cette interprétation est exclue. Cf. :

[47] *...for the first time in his life Charles Tansley felt an extraordinary pride ; a man digging in a drain stopped digging and looked at her ; let his arm fall down and looked at her ; Charles Tansley felt an extraordinary pride ; felt the wind and the cyclamen and the violets for he was walking with a beautiful woman for the first time in his life.*

(V. Woolf, *To the Lighthouse*, p. 18)

[47'] *...et lui éprouvant pour la première fois de sa vie une extraordinaire fierté. Un homme qui travaillait dans une canalisation arrêta sa pioche et la regarda ; il laissa retomber son bras et la regarda ; Charles Tansley éprouva une extraordinaire fierté ; il eut la sensation du vent, des cyclamens et des violettes, car pour la première fois de sa vie il marchait en compagnie d'une femme qui était belle.*

(M. Lanoire, p. 339)

Contrairement aux exemples cités en II où les termes repérés marqués par les compléments ou les complétives permettaient de neutraliser la validation de la relation prédicative, celle-ci domine dès que les termes repérés de la perception sont exprimés dans un cadre inter-textuel où les contraintes syntaxiques obligent à choisir une suite de passés simples.

C'est encore la relation prédicative qui prévaudra sur la relation énonciative dans certains types de localisation.

- [48] *The waiters at Trinity must have been shuffling china plates like cards, from the clatter that could be heard in the Great Court. Jacob's rooms, however, were in Neville's Court ; at the top ; so that reaching his door one went in a little out of breath ; but he wasn't there. Dining in Hall, presumably. It will be quite dark in Neville's Court long before midnight, only the pillars opposite will always be white, and the fountains.*

(V. Woolf, *Jacob's Room*, p. 35)

- [48'] *A Trinity College, les garçons de salle devaient battre les assiettes comme un jeu de cartes, à en juger par le vacarme qu'on entendait dans la cour d'honneur.*

Le logement de Jacob était dans la cour Neville, à l'étage supérieur ; de sorte qu'on arrivait à sa porte un peu essoufflé : mais il n'était pas chez lui. En train de dîner dans le Hall, sans doute. Bien avant minuit, il fera très sombre dans Neville Court, sauf que d'un côté les piliers, ainsi que les fontaines, seront blancs de lune...

(J. Talva, p. 33)

En anglais la localisation se situe ici entre l'origine énonciative et un terme dans le contexte situationnel. L'un étant auto-défini, l'autre déterminé situationnellement, ils ne sont pas explicités. En français la localisation est déterminée contextuellement et bloque de ce fait le lien avec une origine énonciative. Que l'anglais ou le français soit la langue de départ, l'ajout d'un repère contextuel apparaît fréquemment dans la traduction et change de ce fait le statut de l'énoncé :

- [49] *Un affreux petit Chinois resta debout devant eux, mal éclairé par derrière...*

(A. Malraux, *La condition humaine*, p. 21, Gallimard-poche 1966)

- [49'] *A ghastly looking little Chinaman confronted them, dimly shown up by the light behind him.*

(A. Macdonald, p. 21, Penguin 1961)

- [50] *En face montait un escalier droit, et à gauche une galerie...*

(G. Flaubert, *Madame Bovary*, p. 81)

- [51] *Opposite the entrance rose a staircase, and to the left, a gallery...*

(G. Hopkins, p. 56)

Si la majorité des exemples correspondent à des localisations de type spatial, ceci n'est pas systématiquement le cas. Ainsi, en [46], on trouve une localisation de type comparatif qui relève du même phénomène :

*Ses yeux noirs semblaient plus noirs*¹⁵.

Le deuxième terme de la comparaison n'est pas explicité, non pas cette fois parce qu'il est défini situationnellement, mais parce qu'il est préconstruit. Il

15. *To seem* et *sembler/paraître* (à l'imparfait) et les termes de comparaison jouent un rôle considérable dans la perception représentée. Faute de place, ce point ne sera pas ici développé.

s'agit cependant, dans les deux cas, d'un repérage qui est lié à une origine énonciative ¹⁶.

* *
*

Peut-on à la suite de ces analyses proposer des critères linguistiques pour déterminer la perception représentée ? Nous parlerions plutôt d'indices que de critères, car ceux-ci jouent conjointement dans des configurations trop variées pour être appréhendées de façon rigoureuse. Ils s'inscrivent cependant tous dans un cadre qui permet de dégager certaines conclusions théoriques.

Il ressort clairement, à la fois de l'analyse des exemples ci-dessus et des modifications qu'ils subissent à travers la traduction, que l'impossibilité de déterminer des critères systématiques tient au fait qu'il ne s'agit pas de distinguer différents niveaux d'énonciation mais d'assigner une origine énonciative grâce à la double interprétation d'un même niveau. L'ambiguïté de cette origine est donc en quelque sorte constitutive de la perception représentée. Ceci implique que deux conditions sont nécessaires pour qu'elle soit mise en jeu. La première concerne son statut énonciatif : toute rupture avec le plan de l'énonciation interdira une lecture du texte comme représentation de la perception. La deuxième concerne son statut modal ; elle est en ceci indissociable de la première ; tout énoncé où la validation de la relation prédicative prévaudra, ou constituera la seule valeur possible, sera interprété comme une assertion et sera donc incompatible avec la perception représentée.

16. La représentation des couleurs dans le cadre du problème envisagé se différencie souvent d'une langue à l'autre à la fois sur le plan de la détermination et de la modalité (repérage contextuel en français/situationnel en anglais ; prédication d'une propriété en français/appréciation de la propriété en anglais). Ce problème sera développé ailleurs.

BIBLIOGRAPHIE

commune aux articles de
J. Guillemin-Flescher et L. Danon-Boileau et J. Bouscaren

• *Ouvrages théoriques*

- ADAMCZEWSKI, Henri, « *be + ing* » dans la grammaire de l'anglais contemporain. Paris : Champion, 1978.
- BALLY, Charles, « Le style indirect libre en français moderne » in *Germanisch-Romanische Monatschrift*, 1912, vol. IV, pp. 549-556, 597-606.
- BANFIELD, Ann, « Narrative style and the grammar of direct and indirect speech » in *Foundations of Language*, 1973, vol. 10, pp. 1-39.
- « Where epistemology, style and grammar meet literary history » in *New Literary History*, 1978, vol. 9, N° 3, pp. 415-454.
- *Unspeakable Sentences : Narration and representation in the language of fiction*. Boston, London, Melbourne and Henley, Routledge & Kegan Paul, 1982, pp. 339.
- BENVENISTE, Emile, *Problèmes de Linguistique Générale, I et II*, Paris : Gallimard, 1974.
- BOOTH, Wayne, « Distance and Point of View » in *Essays in Criticism*, 1961.
- BOUSCAREN, Janine, et al. ; *Cahiers de recherche de grammaire anglaise*, Université Paris VII, Tome I, D.I.R.E.L., travaux collectifs du séminaire de J. Bouscaren, Paris : Ophrys, 1982.
- CHUQUET, Jean, *La particule « to » et la détermination de la notion prédicative*, Thèse de 3^e cycle, Université Paris VII, 1981, pp. 284 et annexe.
- COHN, Dorrit, *Transparent Minds*. Princeton, N.J., Princeton University Press, 1978, Traduction française, Bony Alain, *La transparence intérieure : Modes de représentation de la vie psychique dans le roman*, Paris : Seuil, 1981, 316 p.
- CULIOLI, Antoine, « À propos des énoncés exclamatifs » in *Langue Française*, N° 22, Paris : Larousse, 1974.
- « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique ». *Actes du Colloque sur la notion d'aspect*, Metz, 1978a.
- « Valeurs modales et opérations énonciatives, in *Le Français moderne*, tome 46, vol. IV, 1978b.
- *The Role of Metalinguistic Representations in Syntax*. Communication, 13^e Congrès international des linguistes, Tokyo ; 1982, en français : *Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe*, collection ERA 642, Département de recherches linguistiques, Université Paris VII.
- DANON-BOILEAU, Laurent, *Énonciation et référenciation dans les textes littéraires français et anglais*, tomes I et II, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Paris VII, 1980.
- *Produire le fictif*, Paris : Klincksieck, 1982.
- DESCLES, Jean-Pierre, GUENTCHEVA, Z., « Construction formelle de la catégorie grammaticale de l'aspect in *Actes du Colloque sur la notion d'aspect*, Metz, 1978.
- FRIEDMAN, Norman, « Point of View in Fiction » PLMA, 1955, repris in Stevick (ed.).
- *The Theory of the Novel*. New York : The Free Press, 1967.
- FUCHS, Catherine ; LÉONARD, Anne-Marie, *Vers une théorie des aspects*. Paris, La Haye, New York : Mouton, 1979, 399 p.
- GAUTHIER, André, « La forme progressive : simples remarques sur une forme complexe » in *Bulletin Pédagogique des I.U.T.*, N° 49, 1977.

- GENETTE, Gérard, *Figures III*. Paris : Seuil, 1972.
- GUILLEMIN-FLESCHER, Jacqueline, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais : Problèmes de traduction*. Paris : Ophrys, 1981.
- HIRSCH, M. : « Le style indirect libre : linguistique ou histoire littéraire ? » in *La Psychomécanique et les théories de l'énonciation*, P.U.L. Dossier N° 3, 1979.
- KURODA, S. Y., « Where epistemology, grammar and style meet — a case study from Japanese » in *Festschrift for Morris Halle*, S. Anderson et P. Kiparsky (eds) New York, Holt, Rinehart and Winston, pp. 377-391, 1973.
- « On grammar and narration » in *Actes du Colloque Franco-Allemand de grammaire transformationnelle*, Ch. Rohrer et N. Ruwet (ed.), Tubingen, Niemeyer, 1974, pp. 165-173.
- « Reflections on the foundations of narrative theory from a linguistic point of view » in Teun van Dijk (ed), *Pragmatics of Language and Literature*, Amsterdam and New York, North Holland, 1976, pp. 108-140.
- LIPS, Marguerite, *Le Discours indirect libre*. Paris : Payot, 1926.
- MILNER, Jean-Claude. *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris : Le Seuil, 1978.
- SIMONIN-GRUMBACH, Jenny. « Pour une typologie des discours » in *Langue, Discours Société : pour Emile Benveniste*, Paris : Seuil, 1975, pp. 85-121.
- STRAUCH, Gérard, « Problèmes et méthodes de l'étude linguistique du style indirect libre » in *Actes du congrès de la SAES de Nancy*, Paris : Didier, 1975.
- « De quelques interprétations récentes de style indirect libre » in *RANAM*, Strasbourg, 1974, pp. 409-428.
- VOLSIK, Paul, *Stylistic constraints in Translation between French and English involving the use of relative constructions*, Mémoire de Maîtrise, Université-Paris VII, 1977.

Hétérogénéité(s) énonciative(s)

In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 98-111.

Citer ce document / Cite this document :

Authier-Revuz Jacqueline. Hétérogénéité(s) énonciative(s). In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 98-111.

doi : 10.3406/lgge.1984.1167

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1984_num_19_73_1167

HÉTÉROGÉNÉITÉ(S) ÉNONCIATIVE(S)

La « complexité énonciative » est à la mode : distanciation, degrés de prise en charge, dénivelés ou décalages énonciatifs, polyphonie, dédoublement ou division du sujet énonciateur... autant de notions qui — dans des cadres théoriques différents ¹ — rendent compte de formes linguistiques, discursives ou textuelles altérant l'image d'un message monodique. De nombreux travaux en témoignent, ces dernières années, qui portent sur discours rapportés (direct, indirect, indirect libre), guillemets, italiques, citations, allusions, ironie, pastiche, stéréotypie, présupposition, préconstruit, énoncé divisé, mots « argumentatifs »...

Je voudrais, ici, à propos d'un ensemble de formes que j'appelle formes de « l'hétérogénéité montrée » en ce qu'elles inscrivent « de l'autre » dans le fil du discours — discours direct, guillemets, formes de la retouche ou de la glose, discours indirect libre, ironie ² — m'interroger sur le statut des notions énonciatives (« distance », etc.) évoquées ci-dessus, assez problématique en dépit, ou en raison de leur caractère « naturel », « intuitivement parlant ».

Il me semble que ces notions sont, *de fait*, nécessairement ancrées dans de l'extérieur à la linguistique en tant qu'il produit — de façon naïve ou théorisée — des conceptions du sujet et de son rapport au langage ; et que, faute pour la linguistique d'*explicit*er son rapport à cet extérieur, et quelles que soient les précautions qui puissent être prises pour délimiter un champ autonomement linguistique, l'extérieur fait inévitablement retour implicitement, dans un domaine comme celui de l'énonciation, à l'intérieur de la description, et cela, sous la forme « naturelle » de la reproduction, dans l'analyse, des évidences éprouvées par les sujets parlants quant à leur activité langagière. Aussi est-ce explicitement que je voudrais avoir recours à des approches ayant, de l'extérieur de la linguistique, mis irréversiblement à mal les évidences narcissiques du sujet source et maître de son dire, comme à un *extérieur pertinent* pour le champ linguistique de l'énonciation, pour

1. Linguistique de l'énonciation, pragmatique, analyse du discours, théorie du signe, description de textes ou de genres littéraires...

2. Je distingue dans cet ensemble les formes marquées, repérant la place de l'autre par une marque univoque (discours direct, guillemets, italiques, incises de glose) et les formes non marquées du montré, où l'autre est donné à reconnaître sans marquage univoque (discours indirect libre, ironie, pastiche, imitation...).

pouvoir travailler dans ce champ sans participer à l'« opération de sauvetage du sujet » que dénonçait P. Kuentz (72) il y a dix ans³.

Je m'appuierai d'une part sur les travaux posant le discours comme produit de l'interdiscours et, venue d'un autre horizon, la problématique du dialogisme de Bakhtine, et, d'autre part sur l'approche du sujet et de son rapport au langage permis par Freud et sa relecture par Lacan, pour poser ce que j'appelle l'hétérogénéité constitutive du sujet et de son discours.

C'est par rapport à cet extérieur à la linguistique — c'est-à-dire en en tenant compte sans la confondre avec lui ; en tentant de poser l'irréductibilité et l'articulation des deux plans — que je proposerai une description de l'hétérogénéité montrée, comme formes linguistiques représentant des modes divers de négociation du sujet parlant avec l'hétérogénéité constitutive de son discours. Dans le cadre de cet article, c'est seulement aux formes marquées de l'hétérogénéité montrée, manifestant sur le mode de la dénégation une méconnaissance protectrice de l'hétérogénéité constitutive, que je m'attacherai, réservant de traiter ailleurs, dans la même optique, de la négociation, différente, plus « risquée », que constituent les formes non marquées.

— 1 —

Face à la prétention — spontanée ou reconduite sur le plan théorique — du sujet à être source autonome d'un sens qu'il communique par la langue, des approches théoriques diverses ont mis à jour que toute parole est *déterminée en dehors* de la volonté d'un sujet, et que celui-ci « est parlé plutôt qu'il ne parle ».

Ce « dehors » n'est pas ce que, inévitablement, le sujet porteur d'un sens rencontrerait et en fonction duquel se détermineraient les formes concrètes de son existence et de celle de son discours ; c'est *de l'extérieur dans le sujet*, dans le discours, comme condition constitutive d'existence.

Il n'est pas question ici de présenter, même schématiquement, chacune de ces approches dans leur cohérence — encore moins de prétendre les « articuler » : je me contente d'évoquer fragmentairement les points auxquels renvoient spécifiquement ce que j'appelle l'hétérogénéité constitutive du sujet et son discours.

3. Le locuteur intentionnel de la pragmatique calculant des stratégies dans le cadre de l'interaction communicationnelle — cf. Grunig (79) — a, sur cette question du rapport explicite à l'extérieur de la linguistique, un statut souvent ambigu : il est clair qu'il implique certaines conceptions philosophiques, psychologiques, sociologiques du sujet et des relations interindividuelles, mais comme celles-ci vont *dans le sens* des évidences éprouvées par les sujets parlants, elles peuvent s'intégrer aisément aux descriptions linguistiques sans avoir nécessairement à se donner pour ce qu'elles sont — des choix théoriques extra-linguistiques —, mais avec l'apparence de neutralité théorique propre au bon sens. Au contraire, toute référence à des théories non subjectives du sujet et de la parole, nécessairement explicite en ce que celles-ci vont — « provocations théoriques » — contre les évidences narcissiques des sujets parlants, se verra aisément soupçonnée de noyer ou de détruire l'objet linguistique dans du non-linguistique.

1.1. Le « dialogisme » du cercle Bakhtine n'a pas, on le sait, pour noyau le face à face conversationnel du dialogue, mais constitue, à travers une réflexion multiforme, sémiotique et littéraire, une théorie de la *dialogisation interne du discours*. Les mots sont toujours, inévitablement, « les mots des autres » : cette intuition traverse les analyses du plurilinguisme et des jeux de frontières constitutifs des « parlars sociaux », des formes linguistiques et discursives de l'hybridation, de la bivocalité qui permettent la représentation en discours du discours d'autrui, des genres littéraires manifestant une « conscience galiléenne du langage », rire carnavalesque, roman polyphonique ⁴.

« Seul l'Adam mythique abordant avec sa première parole un monde pas encore mis en question ⁵ aurait été à même de produire un discours soustrait au déjà dit de la parole d'autrui. Aucun mot n'est « neutre », mais inévitablement « chargé », « occupé », « habité », « traversé » des discours dans lesquels « il a vécu son existence socialement sous-tendue ». Ce que Bakhtine désigne par « saturation du langage » constitue une théorie de la production du sens et du discours : elle pose le « milieu » des autres discours, non pas comme un environnement susceptible de dégager des halos connotatifs autour d'un noyau de sens, mais comme un *extérieur constitutif*, celui du déjà dit, dont est fait, inévitablement, le tissu même du discours.

Le statut du sujet du discours tel qu'il apparaît à travers les notions « d'intention » ou d'« orientation d'un discours sur un objet » n'est pas posé de façon centrale et demeure problématique ⁶ : c'est un des points qui font obstacle, en dépit de rencontres indéniables, à un rapprochement trop systématique des perspectives dialogiques et « structuralistes » dans l'approche du discours.

1.2. Je renvoie par là à la problématique du *discours comme produit de l'interdiscours* telle qu'elle a été développée dans un ensemble de travaux consacré au discours et à l'analyse de discours ⁷. Appuyée à la fois à la réflexion de Foucault et à celle d'Althusser, elle postule un fonctionnement réglé qui depuis l'ailleurs de l'interdiscours rend compte de la production du discours, machinerie structurale ignorée du sujet qui, dans l'illusion, se croit source de son discours là où il n'en est que le support, et l'effet.

« Le propre de toute formation discursive est de dissimuler dans la transparence du sens qui s'y forme, l'objectivité matérielle contradictoire de l'interdiscours déterminant cette formation discursive comme telle, objectivité matérielle qui réside dans le fait que « *ça parle* » toujours, « *avant, ailleurs et indépendamment* » ⁸. »

4. Sur ces points, voir, dans la même optique, Authier-Revuz (82), p. 101-123, et pour une présentation d'ensemble Todorov (81).

5. Bakhtine (75), p. 100, 102, 114, éd. fr.

6. Cf. Kristeva (70), « Le travail de Bakhtine nous met au bord d'une théorie de la signification qui aurait besoin d'une théorie du sujet. »

7. Par ex. Pêcheux (75a) (75b), Henry (77), Marandin (79), Courtine (81), Conein et alii (81).

8. Pêcheux (75b), p. 147 — souligné par moi.

La notion de préconstruit, trace de l'interdiscours dans l'intradiscours — c'est-à-dire repérable dans le fil du discours — est, par exemple, caractéristique de cette problématique dans son opposition à la présupposition comme acte de langage.

La mise à jour des processus réels qui déterminent le sens et le discours est, en effet, indissociable d'une théorie de l'illusion subjective de la parole⁹ et d'une mise en question des théories linguistiques de l'énonciation dans la mesure où elles risquent de refléter « l'illusion nécessaire constitutrice du sujet » en « se contentant » de reproduire au niveau théorique cette illusion du sujet à travers l'idée d'un sujet énonciateur porteur de choix, intentions, décisions »¹⁰.

1.3. Dans une autre perspective — celle de la théorie de son objet propre, l'inconscient — la psychanalyse, telle qu'elle s'explique, appuyée à la théorie de Saussure, dans la lecture lacanienne de Freud¹¹, produit la double conception d'une *parole fondamentalement hétérogène* et d'un *sujet divisé*¹².

Toujours sous les mots « d'autres mots » se disent : c'est la structure matérielle de la langue qui permet que, dans la linéarité d'une chaîne se fasse entendre la polyphonie non intentionnelle de tout discours, à travers laquelle l'analyse peut tenter de repérer les traces de la « ponctuation de l'inconscient ».

Cette conception du discours traversé par l'inconscient s'articule à celle d'un sujet qui n'est pas une entité homogène extérieure au langage, mais le résultat d'une structure complexe, effet du langage : sujet *décentré*, divisé, clivé, barré, ... peu importe le mot à condition que loin du dédoublement du sujet¹³ ou de la division comme effet sur le sujet de sa rencontre avec le monde extérieur, division que l'on pourrait tendre à effacer par un travail de restauration de l'unité de la personne, soit maintenu le caractère *structur*el, *constitutif du clivage* pour le sujet.

C'est là que réside le caractère de « blessure narcissique » que Freud reconnaissait à la découverte de l'inconscient pour le sujet qui « n'est plus maître en sa demeure », et c'est là ce qui est, de ce fait, toujours en passe d'être recouvert. Ainsi, on peut considérer que, à travers des inscriptions politiques opposées, l'antipsychiatrie de Laing, par exemple, où est dénoncé le caractère aliénant de l'environnement social, *cause* du « divided self »¹⁴

9. Celle de « l'interpellation » des individus en sujets parlants sources de leur discours.

10. M. Pêcheux et C. Fuchs in Pêcheux (75a), p. 19.

11. Référence qui n'est pas absente, évidemment, de nombre de travaux consacrés au discours évoqués ci-dessus ; cf. en particulier Henry (77), Conein et alii (81).

12. Pour des raisons éditoriales de dernière minute, le développement initialement rédigé est remplacé par le résumé qui suit. Pour une présentation plus détaillée, dans la même optique, cf. Authier-Revuz (82).

13. Cf. les descriptions pré-freudiennes (Janet, Breuer) de seconde personnalité liée à une « faiblesse de la synthèse psychologique ». (Cf. par exemple « Clivage du moi » et « Subconscient » in Laplanche et Pontalis (68)).

14. Laing (1960).

et l'ego-psychologie adaptative s'efforçant d'édifier un « moi fort » autonome, qui aurait « délogé le ça »¹⁵, se rejoignent¹⁶ comme des frères ennemis dans la méconnaissance de l'inconscient freudien, et du sujet décentré qu'il structure.

Ce que Freud pose en effet, c'est qu'il n'y a *pas de centre* pour le sujet hors de l'illusion et du fantasme mais que c'est la fonction de cette *instance du sujet qu'est le moi* d'être porteuse de cette illusion nécessaire.

C'est à une telle position, celle de la *fonction de méconnaissance du moi*, qui, dans l'imaginaire du sujet divisé, reconstruit l'image du sujet autonome en effaçant la division (évidemment inconciliable avec toutes les variantes des conceptions du sujet qui le réduisent au moi ou le centrent sur lui) que renvoie le point de vue selon lequel « le centre est un « coup monté » pour le sujet dont les sciences de l'homme [et dans notre champ les théories de l'énonciation] font leur objet en ignorant qu'il est imaginaire »¹⁷.

1.4. En rupture avec le Moi, fondement de la subjectivité classique conçue comme un intérieur face à l'extériorité du monde, le fondement du sujet est ici déplacé, délogé « dans un lieu multiple, fondamentalement hétéronome, où l'extériorité est à l'intérieur du sujet »¹⁸. Là où se rejoignent ces conceptions du discours, de l'idéologie, de l'inconscient, que les théories de l'énonciation ne peuvent sans risque pour la linguistique, éluder, c'est dans l'affirmation que, *constitutivement, dans le sujet, dans son discours, il y a de l'Autre*.

— 2 —

Tout autre est le point de vue linguistique de la description des formes de l'hétérogénéité montrée dans le discours, celles à travers lesquelles s'altère l'unicité apparente du *fil du discours*, car elles y *inscrivent de l'autre* (selon des modalités différentes, avec ou sans marques univoques de repérage).

2.1. Pour l'ensemble des formes *marquées*, qui m'occupent ici, ce qui est signifié c'est qu'un fragment a, dans le fil du discours, un statut autre, relevant de l'autonymie¹⁹.

15. Cf. Anna Freud et surtout H. Hartmann. Cf. Clément (72).

16. Ceci par-delà la différence de leur rapport explicite à Freud, puisque Laing récuse la psychanalyse pour s'appuyer sur les philosophies existentielles là où les théories du moi autonome se présentent comme des « étayages » des conceptions freudiennes.

17. Roudinesco (77), p. 42.

18. Clément C. (72).

19. Je renvoie à Rey-Debove (78) pour la mise en place de ces notions que j'ai utilisées dans la description des formes du discours rapporté et des « paroles tenues à distance », guillemetées (Authier (78)-(81)).

Dans l'autonymie simple, l'hétérogénéité que constitue un fragment *mentionné*, parmi des éléments linguistiques dont il est fait usage²⁰, s'accompagne d'une rupture syntaxique. Le fragment cité dans le cadre d'un discours rapporté direct²¹ ou introduit par un terme métalinguistique (le mot, le terme, l'expression, la formule « X »), nettement délimité dans le fil du discours, est montré comme objet ; il est extrait du fil énonciatif normal et renvoyé à un ailleurs : celui d'un autre acte d'énonciation (*Z a dit* : « X », *l'expression de Z*, « X », ...) ou, dans un geste métalinguistique au sens strict, celui de la langue (*le mot, le terme* « X »)²².

Dans le cas auquel je m'attache ici, plus particulièrement, de la connotation autonymique, le fragment mentionné est en même temps un fragment dont il est fait usage : c'est le cas de l'élément mis entre guillemets, en italique, ou (parfois et) glosé par une incise²³. Contrairement au cas précédent, le fragment désigné comme autre est intégré au fil du discours, sans rupture syntaxique : de statut complexe, l'élément mentionné est inscrit *dans* la continuité syntaxique du discours en même temps que, par des marques qui, dans ce cas, ne sont pas redondantes, il est renvoyé à *l'extérieur* de celui-ci.

Une double désignation est ainsi opérée par les formes de l'hétérogénéité montrée : celle d'une *place* pour un fragment de statut autre dans la linéarité de la chaîne, celle d'une *altérité* à laquelle renvoie le fragment.

2.2. La nature de cette altérité est ou non spécifiée dans le contexte du fragment mentionné. Dans les formes de l'autonymie évoquées ci-dessus, l'altérité est explicitement spécifiée, et elle renvoie soit à un autre acte d'énonciation, soit à la langue comme à des extérieurs au discours en train de s'énoncer²⁴.

Elle est implicite au contraire pour le guillemet et l'italique non glosés ; c'est-à-dire que toute compréhension, interprétation de ces marques passe par une spécification de l'altérité à laquelle elles renvoient, en fonction de

20. Je reprends ici l'opposition mention/usage classique dans la tradition logique ; la maîtrise instrumentale du sujet sur la langue supposée par ces termes et allant contre les points de vue développés en I. est à rapporter au niveau de la *représentation* que le sujet donne de son activité énonciative.

21. Par opposition au discours indirect qui est un mode *homogénéisant* de restitution d'un autre acte d'énonciation.

22. Entre ces deux pôles, renvoi du fragment à *un* acte d'énonciation individuel vs renvoi à la langue (*le mot de De Gaulle, « l'intendance suivra », est passé à la postérité vs le mot « cheval » a deux syllabes*) existe en fait un continuum qui relève de l'ordre du discours.

23. (1) le « sit-in » des étudiants s'est prolongé. (2) le *sit-in* des étudiants... (3) le « sit-in » des étudiants, comme on dit maintenant... (4) le sit-in des étudiants, comme on dit maintenant... L'incise peut gloser une mention déjà marquée par ailleurs (3), ou conférer par elle-même le statut « mentionné » à un fragment (4) ; dans ce cas, les éventuels problèmes d'incidence syntactico-sémantique de l'incise posent des problèmes de délimitation du fragment mentionné.

24. Des formes autonymes, sans explication par un terme métalinguistique, se trouvent évidemment aussi (« cheval » a deux syllabes), et peuvent créer à l'oral des ambiguïtés (dis-moi « pourquoi »/dis-moi pourquoi).

son environnement discursif : par exemple, une autre langue, variété de langue, un autre discours différent, ennemi, etc. ²⁵.

En regard, l'intérêt particulier que je vois, dans la même structure de connotation autonymique, aux formes innombrables — au sens propre d'ensemble infini d'expressions — de gloses, retouches, commentaires portant sur un fragment de chaîne (signalé ou non par un guillemet ou une italique ²⁶) c'est qu'elles spécifient les paramètres, angles, points de vue, par rapport auxquels un discours pose explicitement une altérité par rapport à lui-même.

Sont ainsi désignés comme « ailleurs » par rapport au discours, venant interférer dans le fil de celui-ci sous la forme d'un point d'hétérogénéité :

- *une autre langue* ²⁷,
- *un autre registre discursif*, familier, pédant, jeune, grossier, etc. ²⁸,
- *un autre discours*, technique, féministe, marxiste, jacobin, intégriste, etc. ²⁹, qui peut être seulement caractérisé comme le discours des autres, discours usuel si l'on veut, de certains autres, d'un autre particulier ³⁰,
- *une autre modalité de prise de sens* pour un mot, recourant explicitement à l'ailleurs d'un autre discours spécifié ³¹, ou à celui de la langue comme lieu de polysémie, homonymie, métaphore, etc., écartées ou au contraire appelées pour constituer le sens du mot ³². Dans les deux cas, au lieu que le sens soit donné comme allant de soi, *un sens* est constitué pour un mot par référence à *un* ou *d'autres sens* produits dans l'ailleurs de l'interdiscours ou celui de la langue,
- *un autre mot*, potentiel ou explicite dans les figures de la réserve (X, enfin X si on veut ; X si on peut dire, en quelque sorte, mettons...) de l'hésitation et de la rectification (X ou plutôt Y ; X, j'aurais dû dire Y ; X,

25. Cf. l'étude des valeurs de mots guillemetés in Authier (81).

26. Sur ces formes de glose, cf. Authier-Revuz (82), p. 92-96.

27. *Ex.* : al dente comme disent les Italiens.

28. *Ex.* : pour reprendre une expression de la jeune génération, certains patrons « s'éclatent ».

— la « dialectique » pour être pédant.

29. *Ex.* : le socialisme existant, comme le parti communiste persiste à dire. *Ou* : le langage (naturel comme éprouvent le besoin de dire les logiciens).

30. *Ex.* : ce qu'on appelle les « sciences humaines ». *Ou* : est-ce que cela ne veut pas dire quelque part (comme on dit aujourd'hui)... *Ou* : il faut faire, je m'excuse de cette expression qui peut paraître comme stéréotype, travailler un concept. *Ou* : conter fleurette, comme disait ma grand-mère.

31. *Ex.* : une contradiction, au sens matérialiste du terme. *Ou* : le destin, au sens des Grecs. *Ou* : des « lieux romantiques », au sens où on l'entend alors. La spécification par un autre discours, « matérialiste », « grec » ... semble devancer le risque d'attraction du mot, dans le champ de forces de l'interdiscours, par un autre « autre-discours » ici, discours logique pour la contradiction, discours chrétien pour le destin.

32. Cf. tous les « X au sens propre », « X, métaphoriquement », etc. *Ex.* : la langue joue, comme on le dit d'un assemblage.

ou : plein de duplicité, dans les deux sens du mot ;

ou : des jeunes filles enfermées — sans métaphore — par le patronat de la soie ;

ou : nous marquons ce soir un événement, un heureux événement si vous me permettez cette formule : la parution cette année d'un ensemble de travaux.

que dis-je ; X, j'allais dire Y) de la confirmation (X, c'est le cas de le dire ; X, c'est bien X que je veux dire), variante, inverse, des précédentes,

— *un autre, l'interlocuteur*, différent du locuteur et à ce titre susceptible de ne pas comprendre, ou de ne pas admettre (si tu vois ce que je veux dire, si vous me passez l'expression, pardonnez-moi ce terme, si tu veux...), opérations implicitement admises comme allant de soi, par ailleurs dans le discours, de la part d'un interlocuteur — rouage dans le fonctionnement « normal » de la communication.

2.4.1. La double désignation d'un fragment autre et de l'altérité à laquelle il renvoie constitue, *par différence*, une *double affirmation de l'un*.

Au niveau du fil du discours, localiser un point d'hétérogénéité, c'est *circonscrire* celle-ci, c'est-à-dire poser par différence, pour le reste de la chaîne, l'homogénéité ou l'unicité de la langue, du discours, du sens, etc. ; corps étranger délimité, le fragment marqué reçoit nettement à travers les gloses de correction, réserve, hésitation... un caractère de particularité accidentelle, de défaut local. En même temps, le renvoi à un ailleurs, à un extérieur explicitement spécifié ou donné à spécifier, *détermine* automatiquement par différence un *intérieur*, celui du discours ; c'est-à-dire que la désignation d'un extérieur spécifique est, à travers chaque marque de distance, une opération de constitution d'identité pour le discours. Aussi la zone de « contact » entre extérieur(s) et intérieur que dessinent les marques de distance dans un discours est-elle profondément révélatrice de celui-ci, d'une part par les points où il choisit de poser explicitement des frontières, bords, démarcations — c'est-à-dire de quel autre il faut se défendre, à quel autre il a recours pour se constituer — d'autre part par le type de rapport à tel autre qui s'y joue, rapport ici encore, soit explicite par les gloses, soit interprétable en fonction du contexte : il y a des différenciations qui relèvent du marivaudage complice d'un discours avec son(ses) extérieur(s), de l'effort d'un discours, théorique par exemple, pour « s'arracher » au tissu du discours préexistant dans lequel il est pris et dans lequel il se fait, du marquage de « position » de l'affrontement polémique, voire d'une « lutte pour la vie » lorsque ce qui se joue dans la zone de contact n'est pas de l'ordre de la discussion, si violente soit-elle, mais du droit à l'existence pour *l'un* des deux seulement, cas extrême de la solidarité constitutive d'un discours à son autre ³³.

Au total, les distinctions opérées par les formes marquées de l'hétérogénéité montrée relèvent d'une relation de *l'un à l'autre*, inscrite dans du comparable, du commensurable, de la *pluralité*.

2.4.2. En même temps qu'elles posent un extérieur par rapport auquel se constitue le discours, ces formes postulent une *autre extériorité* : celle de *l'énonciateur* capable de se placer à tout moment à distance de sa langue,

33. Le discours de Faurisson (cf. « Mémoire en défense », La Vieille Taupe, étudié par G. Authier-Revuz et L. Romeu, article à paraître in *Mots*, n. 8, 1984) qui repose entièrement sur la dénonciation du discours « mythique » (guillemets de moi) sur les « chambres à gaz » (guillemets de Faurisson) en est un cas frappant. Je ne peux pas dans l'espace de cet article analyser des textes présentant ces divers types de rapports à l'autre ; cf. des éléments schématiques in Authier (81).

de son discours, c'est-à-dire d'occuper, vis-à-vis d'eux, pris localement comme objet, une position extérieure d'observateur. C'est toute forme marquée de distance qui renvoie à cette figure d'énonciateur, utilisateur et maître de sa pensée, mais cette figure est particulièrement présente dans les gloses de rectification, réserve... qui la spécifie en juge, commentateur... de son propre dire.

— 3 —

3.1. Hétérogénéité constitutive du discours et hétérogénéité montrée dans le discours représentent deux ordres de réalité différents : celui des processus réels de constitution d'un discours et celui des processus non moins réels, de représentation dans un discours, de sa constitution.

Il n'est pas question de les assimiler l'un à l'autre, ni d'imaginer une mise en relation simple, d'image, de traduction, de projection de l'une dans l'autre ; cette mise en correspondance directe est interdite — outre qu'elle supposerait une transparence du dire à ses conditions réelles d'existence — par l'irréductibilité manifeste des deux hétérogénéités.

À une hétérogénéité radicale, en extériorité interne au sujet, et au discours, comme telle *non localisable* et *non représentable* dans un discours qu'elle constitue, celle de *l'Autre du discours* — où jouent l'interdiscours et l'inconscient —, s'oppose la *représentation*, dans le discours, des différenciations, disjonctions, frontières intérieur/extérieur à travers lesquelles *l'un* — sujet, discours — *se délimite dans la pluralité des autres*, et en même temps affirme la figure d'un énonciateur extérieur à son discours.

Face au « ça parle » de l'hétérogénéité constitutive répond, à travers les « comme dit l'autre » et les « si je puis dire » de l'hétérogénéité montrée, un « je sais ce que je dis », c'est-à-dire, je sais *qui* parle, moi ou un autre, et je sais *comment* je parle, comment j'utilise les mots.

Si toute mise en relation simple de ces deux plans comporte inévitablement une assimilation réductrice de l'un à l'autre³⁴, on ne doit pas, pour autant, sur la base de leur irréductibilité, admettre de s'enfermer dans la description *d'un* des deux plans, avec le risque permanent d'en faire, explicitement ou non, *la* réalité énonciative, en refusant tout droit de cité à l'autre plan, ou plus prudemment en postulant l'indépendance, l'autonomie des deux plans, c'est-à-dire la non-pertinence de l'un dans la prise en

34. C'est à mon sens ce que fait E. Fouquier (81) dans son étude des formes de la distance, lorsqu'il pose une relation « d'homologie » entre le « comportement discursif » de distanciation et la division du sujet. En dépit des références faites à Freud et à Lacan, cette mise en correspondance est incompatible avec la conception psychanalytique d'un sujet décentré, effet du langage ; elle peut en revanche, en effet, s'accorder avec les conceptions — opposées — du sujet réduit au moi (cf. 1 ci-dessus), clivé, aliéné, pris dans les jeux de la mauvaise foi et du théâtre, de Laing, Sartre, Goffman, utilisant la langue dans le cadre de ses rapports avec autrui. Aussi, cette mise en relation retrouve-t-elle par un chemin détourné, le locuteur « plein » de la pragmatique et une psychologie de l'énonciation, sourde à l'hétérogénéité constitutive de l'inconscient et de l'ordre du discours.

compte de l'autre — démarches qui me semblent être, de façon très générale, celles de la pragmatique d'une part et des approches théoriques de l'hétérogénéité constitutive du discours d'autre part. Il est indispensable, je crois, de reconnaître que ces deux ordres de réalité sont irréductibles mais articulables et même nécessairement solidaires ³⁵.

3.2.1. Le paradoxe du terme « hétérogénéité constitutive » dit que ce dont le sujet, le discours est fait, menace à tout moment de le défaire ; que ce dans quoi il se constitue est aussi ce qui, hétérogène, lui échappe.

Pour le sujet divisé, le rôle, indispensable, du Moi, est celui d'une instance qui, dans l'imaginaire, est occupée à reconstruire l'image d'un sujet autonome, annulant, dans la méconnaissance, le décentrement réel.

Les formes marquées de l'hétérogénéité montrée représentent une négociation avec les forces centrifuges, de désagrégation, de l'hétérogénéité constitutive : elles construisent, dans la méconnaissance de celle-ci, une représentation de l'énonciation, qui, pour être illusoire, est une protection nécessaire pour qu'un discours puisse être tenu ³⁶.

Aussi cette représentation de l'énonciation est-elle également « constitutive », en un autre sens : au-delà du « je » qui se pose en *sujet de son discours*, « par cet acte individuel d'appropriation qui introduit celui qui parle dans sa parole » ³⁷, les formes marquées de l'hétérogénéité montrée renforcent, confirment, assurent ce « je » par une spécification d'identité, en *donnant corps au discours* — par la forme, le contour, les bords, les limites qu'elles lui dessinent — et en *donnant figure au sujet énonciateur* — par la position et l'activité métalinguistique qu'elles mettent en scène.

3.2.2. Ce qui caractérise les formes marquées de l'hétérogénéité montrées, comme formes de la méconnaissance de l'hétérogénéité constitutive, c'est qu'elles opèrent sur le mode de la *dénégation*. Par une sorte de compromis précaire qui fait une place à l'hétérogène et donc le reconnaît, mais pour mieux dénier son omniprésence, elles en manifestent la réalité, aux lieux mêmes où elles travaillent à le recouvrir.

35. On note, au niveau du vocabulaire utilisé pour rendre compte de l'un et de l'autre plan, des rencontres de mots pertinentes dans leur leurre : la *division* du sujet psychanalytique vs la *division* du sujet parlant en figures d'énonciateur, locuteur... ; l'hétérogénéité qui *constitue* un discours au sens où son tissu en est fait vs l'hétérogénéité montrée qui *constitue* un discours au sens où par rapport à un extérieur, elle lui assigne une forme propre ; la *polyphonie* de tout discours qui ne peut pas ne pas « s'aligner sur les plusieurs portées d'une partition » vs les « effets » de *polyphonie* que permettent certaines formes de l'hétérogénéité montrée. S'il est indispensable de ne pas les confondre, cette parenté qui n'est pas fortuite peut être entendue comme le signe de la solidarité qui existe de fait entre les deux plans dans un rapport de détermination asymétrique.

36. Il importe de préciser que si ces formes de représentation se prêtent aisément aux ruses, calculs, stratégies retorses de la comédie interactionnelle, ces jeux de masques à l'égard de l'autre ne doivent pas masquer que fondamentalement le leurre, le trompe-l'œil est d'abord *pour le sujet*, dans une stratégie protectrice pour lui et son discours, aux prises avec la menace intime et incontournable de l'hétérogénéité constitutive.

37. Benveniste (70).

La présence de l'Autre émerge bien, en effet, dans le discours, en des points où son insistance vient en déchirer la continuité, l'homogénéité, faire vaciller la maîtrise du sujet ; mais retournant ce qui est le poids permanent de l'Autre en désignant locale d'un autre ; convertissant la menace de l'Autre — non dicible — dans le jeu réparateur du « narcissisme des petites différences » dites, elles opèrent une réassurance, un renforcement de la maîtrise du sujet, de l'autonomie du discours, aux lieux mêmes où elles échappent.

Le lapsus n'est pas la seule forme d'émergence tangible de l'Autre dans le discours ; les formes marquées de l'hétérogénéité montrée en sont également une, mais sous les espèces détournées de la maîtrise dite : en conflit solidaire avec l'hétérogénéité constitutive ces formes sont à l'égard de celle-ci à la fois un symptôme et une défense ; là où le lapsus, émergence brute, fait « trou » dans le discours, elles donnent l'image d'un trou, d'une déchirure, soulignée par la suture qui l'annule.

À l'ensemble des brisures, jointures qui jouent, comme des coutures cachées sous l'unité apparente d'un discours, et que l'analyse — analyse du discours, description des textes littéraires et poétiques, psychanalyse — peut en partie mettre à jour comme traces de l'interdiscours ou du jeu du signifiant, les formes marquées de l'hétérogénéité montrée opposent la rhétorique de la faille montrée, de la « couture apparente ».

3.2.3. C'est au corps du discours et à l'identité du sujet que touchent les diverses formes de l'hétérogénéité montrée dans leur rapport avec l'hétérogénéité constitutive : défendus, protégés dans la dénégation, par les formes marquées, ils sont au contraire exposés dans le risque d'un jeu incertain par les formes non marquées, et voués à la perte, en l'absence de toute hétérogénéité montrée, dans l'abandon à l'hétérogénéité constitutive.

En effet, les formes non marquées de l'hétérogénéité montrée — discours indirect libre, ironie... d'une part, métaphores, jeux de mots... d'autre part — représentent, par le continuum, l'incertitude qui y caractérise le repérage de l'autre, *une autre forme de négociation* avec l'hétérogénéité constitutive : une forme plus risquée, parce qu'elles jouent avec la dilution, la dissolution de l'autre dans l'un, d'où celui-ci peut sortir emphatiquement confirmé, mais aussi où il peut se perdre.

Aussi, mènent-elles, sans rupture, aux discours qui, au plus près de l'hétérogénéité constitutive, renoncent à toute protection vis-à-vis d'elle, tentant l'impossible de « faire parler » celle-ci, dans le vertigineux effacement de l'énonciateur traversé par le « ça parle » de l'interdiscours ou du signifiant tels que le dessinent, absolus mythiques, le Livre « entièrement recopié » de Flaubert dont le *Dictionnaire des idées reçues* et *Bouvard et Pécuchet* étaient des éléments ou des ébauches, et le Livre « qui a lieu tout seul », « sans voix d'auteur », produit par une « algèbre » du signifiant, de Mallarmé, dont le *Coup de dés* était une approche.

3.3. Ainsi, dans ce champ de l'énonciation, jouent de façon solidaire ces deux plans distincts — mais non disjoints — des conditions réelles d'existence d'un discours et de la représentation qu'il en donne.

La circonscription du champ à décrire à *l'un* des deux plans est évidemment légitime ; mais poser ce plan comme un tout autonome, fermé à cet extérieur pertinent que constitue l'autre plan, est source, je crois inévitable, de leurre et de mutilation pour le terrain choisi.

C'est dire que je ne pense pas qu'il faille s'enfermer dans l'alternative par laquelle O. Ducrot conclut sa discussion avec P. Henry : *soit* s'intéresser à la façon dont le locuteur peut « se représenter un sens de ses paroles », *soit*, tenant pour « une illusion l'éventualité que le locuteur soit sujet », « se désintéresser de ces représentations du sens pour X ou pour Y »³⁸.

Du côté de la pragmatique, une prise en compte de la réalité de l'interdiscours et de l'inconscient traversant la langue ne récuserait pas la description linguistique des formes de la représentation ; elle ne l'invalide qu'en tant que, selon une pente très générale, cette description tend à se donner pour le tout de la réalité énonciative, reproduisant dans sa théorie de l'énonciation³⁹ le geste dénégateur du locuteur quant à cet Autre qui le traverse. La façon dont O. Ducrot tente de se prémunir contre cet écueil par un système de défenses théoriques autour de l'autonomie de son objet — poussée au point limite où le concept d'énonciation « n'implique même pas l'hypothèse que l'énoncé est produit par un sujet parlant »⁴⁰ me paraît déboucher⁴¹, par la « représentation de l'énonciation » strictement refermée sur elle-même qui y est proposée, sur une sorte de « hors-lieu » — théâtral — habité par des « êtres de parole » qui, hors de toute attache explicite avec le sujet parlant et sa réalité d'être de parole, apparaissent comme « suspendus », « désancrés ».

Reconnaître et tenir compte de cet Autre qui lui échappe, n'est pas pour la linguistique de l'énonciation se saborder et se noyer mais se décentrer hors d'un lieu illusoire et/ou se donner un ancrage réel mais hors d'elle-même⁴².

En revanche, dans le cadre des théories non subjectives de la parole, la prise en compte des formes linguistiques marquées de l'hétérogénéité *montrée* représenterait un pas vers la description des formes *pratiques*, en langue et en discours, selon lesquelles fonctionne l'illusion du sujet.

Le principe selon lequel « l'inasserté précède et domine l'assertion » a pu fonctionner dans les travaux d'analyse du discours comme caution théorique au désintérêt pour les formes concrètes de l'assertion. Comme le remarque A. Culioli⁴³ :

« Au fur et à mesure que nous énonçons, nous construisons un espace énonciatif, c'est-à-dire que nous sommes en même temps en train de

38. Ducrot (77), p. 202-203.

39. Cf. Grunig (79).

40. Ducrot (80a), p. 33-34.

41. Indépendamment des problèmes que les interprétations proposées me semblent parfois soulever quant à l'aseptie de la description vis-à-vis de l'extralinguistique.

42. Cf. les réflexions de C. Fuchs (81) sur « le rôle du sujet » dans les théories de l'énonciation, soulignant le « paradoxe » qu'il y a à « ouvrir » la linguistique sur l'énonciation pour la refermer ensuite sur elle-même, p. 50-52.

43. Table ronde in Conein et alii (81).

poser les règles du jeu. (...) Il me semble que très souvent les spécialistes d'analyse du discours font peu de cas justement, de cette matérialité même de l'activité énonciative. »

Or, ici encore, cette évacuation d'un des plans n'est pas sans incidence dans la description de l'autre : les formes de l'hétérogénéité montrée, qui traduisent l'illusion du sujet dans sa parole, manifestent aussi, nous l'avons vu, la faille, la brèche dans la maîtrise, par le geste même qui tente de les colmater. C'est-à-dire que l'illusion qui se manifeste dans le discours n'efface pas radicalement ce qu'elle s'emploie à refouler ; qu'elle n'est pas ce leurre parfait produit par un déterminisme sans faille, complètement ignoré du sujet, que les théories de « l'interpellation idéologique » ont, un temps, produit dans les travaux consacrés au discours ⁴⁴.

Ainsi, l'attention aux formes concrètes de la représentation de l'énonciation que sont, entre autres, les formes de l'hétérogénéité montrée, peut contribuer, dans le cadre de l'analyse du discours, à maintenir la distinction entre le moi plein et le sujet qui, lui, achoppe, et à éviter de dénoncer la maîtrise, comme illusion du sujet, pour la replacer au niveau des mécanismes producteurs de cette illusion.

Références bibliographiques

- AUTHIER, J. (1978), « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV*, Paris, n° 17, p. 1-87.
- AUTHIER, J. (1981), « Paroles tenues à distance », in Conein et alii (1981).
- AUTHIER, J. (1982), « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique », *Langue française*, Larousse, Paris, n° 53, p. 34-47.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, Paris, n° 26, p. 91-151.
- BAKHTINE, M. (1975), « Questions de littérature et d'esthétique », Moscou ; trad. fr. *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris, 1978.
- BENVENISTE, É. (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, Larousse, Paris, n° 17, p. 12-18.
- CLEMENT, C. (1972), « Le Moi et la déconstruction du sujet », Article *Moi*, *Encyclopedia Universalis*, vol. 11, 2^e publication, p. 172-175.
- CLEMENT, C. (1973), *Le pouvoir des mots*, Mame, Paris.
- CONEIN, B. et alii (1981) : (B. Conein, J.-J. Courtine, F. Gadet, J.-M. Marandin, M. Pêcheux) : *Matérialités discursives*, Actes du Colloque des 24-26 avril 1980, Paris X, Nanterre, Presses Universitaires de Lille.
- COURTINE, J.-J. (1981), « Analyse du discours politique », *Langages*, Larousse, Paris, n° 62.
- DUCROT, O. (1977), « Note sur la présupposition et le sens littéral », postface à Henry (1977), p. 169-203.

44. Cf. par exemple Pêcheux (75) ; et l'évolution très nette marquée sur ce point, par exemple, dans Henry (77), l'appendice critique à l'édition anglaise de Pêcheux (75) (« *Langage semantics and ideology* », MacMillan, 1982, p. 211-220) et Conein et alii (81).

- DUCROT, O. (1980a), « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation », in *Les mots du discours*, Ed. de Minuit, Paris.
- DUCROT, O. (1980b), « Analyses pragmatiques », *Communications*, Le Seuil, Paris, n° 32, p. 11-60.
- FOUQUIER, E. (1981), *Approche de la distance*, Thèse de 3^e cycle EHESS, ronéoté, 246 p.
- FUCHS, C. (1981), « Les problématiques énonciatives : Esquisse d'une présentation historique et critique », *DRLAV*, Paris, n° 25, p. 35-60.
- GRUNIG, B. N. (1979), « Pièges et illusions de la pragmatique linguistique », *Modèles linguistiques*, P.U. Lille, n° 1, p. 7-38.
- HENRY, P. (1977), *Le mauvais outil*, Klincksieck, Paris.
- KRISTEVA, J. (1970), « Une poétique ruinée », préface à la trad. fr. de Bakhtine : *La poétique de Dostoïevski*, Le Seuil, Paris, p. 5-21.
- KUENTZ, P. (1972), « Parole/Discours », *Langue française*, Larousse, Paris, n° 15, p. 18-28.
- LACAN, J. (1953), « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », in *Écrits I*, Le Seuil, Coll. Points, Paris.
- LACAN, J. (1957), « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud », in *Écrits I*, Le Seuil, Coll. Points, Paris.
- LAING, R. D. (1960), *The divided self*, trad. fr. *Le Moi divisé*, Stock, Paris, 1970.
- LAPLANCHE, J. et PONTALIS, J.-B. (1968), *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF, Paris.
- MAINGUENEAU (1976), *Initiation aux méthodes d'analyse de discours*, Hachette, Université, Paris.
- MANNONI, O. (1969), *Clefs pour l'imaginaire ou l'autre scène*, Le Seuil, Paris.
- MARANDIN, J.-M. (1979), « Analyse de discours et linguistique générale », *Langages*, Larousse, Paris, n° 53.
- PECHEUX, M. (1975a), « Analyse du discours. Langue et idéologie », *Langages*, Larousse, Paris, n° 37.
- PECHEUX, M. (1975b), *Les Vérités de La Palice*, Maspero, Paris.
- REY-DEBOYE, J. (1978), *Le métalangage*, Ed. Le Robert, Coll. L'ordre des mots, Paris.
- ROUDINESCO, E. (1973), *Un discours au réel*, Mame, Paris.
- ROUDINESCO, E. (1977), *Pour une politique de la psychanalyse*, Maspero, Paris.
- TODOROV, T. (1981), *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, suivi des écrits du Cercle de Bakhtine, Le Seuil, Paris.

Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre

In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 112-125.

Citer ce document / Cite this document :

Gresillon Almuth, Maingueneau Dominique. Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre. In: Langages, 19e année, n°73, 1984. pp. 112-125.

doi : 10.3406/lgge.1984.1168

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1984_num_19_73_1168

Almuth GRÉSILLON
CNRS

Dominique MAINGUENEAU
Université de Picardie

POLYPHONIE, PROVERBE ET DÉTOURNEMENT

ou

Un proverbe peut en cacher un autre

Le proverbe intéresse à plusieurs titres le linguiste. Depuis longtemps, on a souligné qu'il oscillait entre le domaine lexical, en tant que lexie figée, et le domaine discursif ; on a également décrit les particularités de son inscription énonciative, qui suppose des repérages de type « générique ». Dans cet article, nous l'envisagerons comme discours rapporté, et, plus précisément, comme un cas de *polyphonie*. De fait, dans l'énonciation proverbiale, pour reprendre les termes de Greimas,

« le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer »¹.

On peut même dire que le proverbe est le discours rapporté par excellence. Il reprend non les propos d'un autre spécifié, mais celui de tous les autres, fondus dans ce « on » caractéristique de la forme proverbiale. Non seulement, comme dans la polyphonie ordinaire², la responsabilité de l'assertion d'un proverbe est attribuée à un personnage distinct du locuteur, mais encore elle mêle la voix du locuteur à toutes les voix qui ont proféré avant lui le même adage.

I. Énonciation proverbiale et polyphonie

Les relations entre la notion de « polyphonie » et celle de « discours rapporté » ne sont pas simples. Pour O. Ducrot³, il peut y avoir interprétation polyphonique de n'importe quelle forme de discours rapporté, alors que pour F. Récanati⁴, il semble que la polyphonie soit incompatible avec le discours

1. « Les proverbes et les dictons » in *Du sens*, Seuil, 1970, p. 309. Nous tenons à signaler également l'excellent numéro que la *Revue des Sciences Humaines* (n° 163, sept. 1976) a consacré à la « Rhétorique du proverbe ». Se référant également à l'article cité de Greimas, les différents articles analysent le proverbe du Moyen Âge français.

2. Pour la définition de ce terme nous renvoyons évidemment à O. Ducrot, *Les mots du discours*, éd. de Minuit, 1980, p. 43), qui s'est lui-même inspiré d'A. Berrendon : « Le fantôme de la vérité » in *Linguistique et sémiologie* n° 4, p. 127-160.

3. *Op. cit.* p. 44.

4. *Les énoncés performatifs*, éd. de Minuit, 1981, p. 220.

direct ou le discours indirect. Ces deux définitions, celle, interprétative, de Ducrot, et celle, formelle, de Récanati, présentent toutes deux des avantages, mais nous n'en discuterons pas ici dans la mesure où l'énonciation pro-verbale serait de toute façon dite polyphonique dans les deux cas.

Pour A. Berrendonner, le proverbe est à ranger parmi les phénomènes de « mention », d'énonciations tenues sur une autre énonciation. Il se caractérise par le fait que « l'énonciation rapportée E_0 y est présentée comme un événement de l'énonciation meta (= mentionnante), E_1 »⁵. On peut ici parler d'« énonciation-écho » dans la mesure où l'énonciateur du proverbe donne son assertion comme une imitation, l'écho, la reprise d'un nombre illimité d'énonciations antérieures de ce même proverbe. Dans un cadre polyphonique, on remarquera que le *locuteur* du proverbe en est aussi l'*énonciateur*, c'est-à-dire l'assume personnellement, mais il ne le fait qu'en s'effaçant derrière un autre énonciateur, « ON », qui est le véritable garant de la vérité du proverbe⁶.

Ce ON qui représente l'opinion commune, la « sagesse des nations » en l'occurrence, est un « agent vérificateur », une instance susceptible de valider une proposition ; il constitue le support de la « ON-vérité » du proverbe⁷. Dans une optique polyphonique, ce ON est un personnage qui participe à la communication, validant une première assertion (E_0), dont la vérité est pré-supposée par une seconde, E_1 .

L'interprétation polyphonique du proverbe, c'est-à-dire le simple fait de percevoir l'effacement du locuteur derrière la voix d'un énonciateur distinct, identifié comme ON, dépend de facteurs à la fois linguistiques et extralinguistiques. *Extralinguistiques* parce que le proverbe appartient à un stock d'énoncés connus comme tels de l'ensemble des usagers d'une langue ; d'ailleurs, le sens d'un proverbe ne se calcule pas toujours à partir du seul sens de ses constituants : *Qui trop embrasse mal étreint* suppose connus non seulement le sens littéral mais encore et surtout la généralisation qu'on en dérive. *Linguistiques* parce que le proverbe, loin de se présenter comme un énoncé de forme quelconque qui aurait le privilège d'être mémorisé (cf. les phrases célèbres : *après moi le déluge, l'Etat c'est moi...*) possède des propriétés spécifiques, déjà repérées par les linguistes⁸.

On évoquera ainsi le statut générique de la figure de l'énonciateur et de celle de l'allocutaire, des embrayeurs temporels (le plus souvent le présent générique ou une réalisation zéro ; *la nuit porte conseil ; tel père, tel fils*), la référence des groupes nominaux à des classes et non à des individus. Le proverbe entretient aussi des liens étroits avec la fonction poétique jakobsonienne ; cela tient d'une part à la nécessité de stabiliser et de mémoriser l'énoncé (structures brèves, symétries phonétiques et prosodiques), d'autre

5. *Éléments de pragmatique linguistique*, éd. de Minuit, 1982, p. 199.

6. *Op. cit.* p. 207.

7. Pour la justification de ce prédicat « -- être ON-vrai » on se reportera à l'*op. cit.* de Berrendonner p. 40. Il s'interprète simplement comme « une proposition p est généralement considérée comme vraie ».

8. En particulier Greimas, *op. cit.*

part à la structure binaire qu'affectionnent les proverbes. Censé émis par une autorité indiscutable, la sagesse des nations, le proverbe se sépare donc de la foule des énoncés « profanes », se soustrait, grâce à sa structuration prégnante, à la contingence. Quant à la syntaxe volontiers archaïsante du proverbe (cf. l'emploi du déterminant zéro : *chat échaudé craint l'eau froide*), elle est directement liée à son statut idéologique : ne se donne-t-il pas pour Parole immémoriale, Sagesse venue du fond des âges⁹ ?

L'absence de distance visible entre les deux énonciations que suppose l'assertion du proverbe constitue au fond un phénomène tout à fait courant, ne serait-ce que dans la banale citation d'autorité. Supposons qu'au cours d'une discussion entre chrétiens quelqu'un énonce avec une intonation spécifique une phrase du Christ, sans en indiquer la source mais en pensant bien qu'elle sera reconnue (aux deux sens du mot) par ses allocutaires. Ce faisant, il s'efface en tant qu'agent vérificateur derrière un Énonciateur suprême, qui fait autorité dans la collectivité concernée. Mais si l'on sort de cette collectivité, ce seront d'autres autorités qui auront cours ; de ce fait, on comprend mieux à quoi tient le caractère remarquable du proverbe : le ON du prédicat « ON-vrai » qui le fonde, au lieu de varier numériquement et qualitativement à l'infini, au gré des contextes énonciatifs, tend à coïncider avec l'ensemble des locuteurs de la langue, dont la compétence inclut un stock de proverbes. Énonçant un proverbe, le locuteur maximise la validité de son dire, la place au-delà de la diversité et de la relativité des « autorités ».

II. Le détournement de proverbes

Étant donné ce privilège dont jouit le proverbe en matière d'autorité, on ne sera pas surpris qu'il constitue un modèle du plus haut intérêt pour ceux qui cherchent à asseoir l'autorité de leurs énoncés, ou, au contraire, un anti-modèle idéal pour ceux qui entendent ruiner les vérités établies. C'est dans cette optique que nous allons définir un procédé discursif, le *détournement*, qui consiste à produire un énoncé possédant les marques linguistiques de l'énonciation proverbiale mais qui n'appartient pas au stock des proverbes reconnus.

En fait, cette pratique peut être mise en œuvre sous deux régimes très différents, l'un *ludique*, l'autre *militant*. Il y a détournement ludique lorsque ce détournement entre dans le cadre des purs jeux de mots, et n'est pas au service d'un enjeu idéologique, politique... Le détournement militant, en revanche, vise à donner de l'autorité à un énoncé ou à ruiner celle du proverbe au nom d'intérêts de divers ordres. Cette distinction pose évidemment des problèmes de frontière, car il est des détournements militants qui s'effectuent en jouant seulement avec la langue. Elle a quand même valeur opératoire ; dans cet article on s'intéressera essentiellement au détournement militant.

9. Le proverbe serait donc toujours vieux (cf. dans le *Mariage de Figaro* de Beaumarchais : « voilà notre imbécile avec ses vieux proverbes » (1, 2). A cela s'ajoute souvent l'idée d'un lien étroit entre le proverbe et le bon sens populaire, voire paysan ; ainsi Cervantes fait-il constamment jouer un contraste entre deux polyphonies : celle de Sancho qui débite des kyrielles de proverbes et celle de Don Quichotte qui énonce des phrases tirées des romans de chevalerie.

Nous venons d'évoquer deux orientations opposées de ce procédé, selon qu'il s'agit d'utiliser à son profit l'autorité proverbiale ou de la contester ; la première sera pensée comme une stratégie de *captation*, la seconde comme une stratégie de *subversion*.

La « captation »¹⁰ consiste à détourner en allant au maximum dans le sens de la structure sémantique ainsi exploitée ; en termes métaphoriques on peut songer à un moulin qui capte le fil du courant pour faire tourner sa machinerie. La « subversion » cherche au contraire à faire apparaître une contradiction entre le sens véhiculé par l'énonciation de la structure originelle (notée E₀) et celui de l'énonciation de la structure résultant du détournement (notée E₁)¹¹.

Pour cerner les divers types de détournement proverbial, nous poserons deux niveaux pertinents, à la fois pour la captation et pour la subversion.

Niveau 1 : Détournement des conditions génériques de l'énonciation proverbiale

Nous appellerons *conditions génériques* de l'énonciation proverbiale la réunion des *conditions formelles* (syntaxiques, prosodiques...) évoquées plus haut et de certains traits pragmatiques, les *conditions d'emploi*. Ces dernières exigent en particulier qu'il s'agisse d'une vérité « de bon sens » adressée à un allocataire universel, d'une vérité qui puisse être soutenue par le ON de la sagesse des nations.

Détourner ces conditions génériques, c'est donc faire un pastiche du genre proverbial. Dès lors qu'un locuteur fabrique un pseudo-proverbe, les « conditions d'emploi » peuvent être aussi bien captées que subverties ; en effet, il peut soit s'inscrire dans l'efficace idéologique attachée à ces conditions d'emploi, soit produire un énoncé qui, tout en satisfaisant aux conditions formelles, viole ses conditions d'emploi normales (ce qui, on le verra, mène rapidement à des énoncés absurdes).

Niveau 2 : Détournement d'un proverbe attesté

Le plus souvent, on ne se contente pas de détourner les conditions génériques, on détourne un proverbe existant E₀. A part les cas exceptionnels où le détournement n'atteint pas le signifiant et joue sur la seule homonymie (par exemple *Qui trop embrasse mal étreint* utilisé sur une isotopie sexuelle), tout détournement suppose une modification du signifiant d'E₀ et, corrélative-

10. Ce que nous mettons sous ce terme n'a pas grand chose à voir avec la traditionnelle *captatio benevolentiae* des traités de rhétorique (voir sur ce point R. Barthes, *Communications* n° 16, p. 215). Dans les deux cas, il y a cependant l'idée de « suivre le sens de quelque chose » (prendre l'auditeur dans le sens du poil, prendre la structure proverbiale dans le sens de ses conditions pragmatiques ou de son message). La captation définie ici relève, de manière plus générale, de la relation de *parasitisme* (pour une réflexion philosophique sur cette remarquable relation, voir M. Serres, *Le parasite*, Grasset, 1980).

11. Sur ce sujet voir l'article de J. Milner et A. Gresillon, « Conjoint mal assorti : la règle du jeu » (DRLAV n° 15, 1977).

ment, de son signifié. Ainsi en remplaçant *peine* dans E_0 : *À chaque jour suffit sa peine* par *plaine, laine, naine, scène...*, on produit des E_1 dont la distance phonique à E_0 est minimale (un seul phonème), mais qui n'entretiennent pas nécessairement une relation sémantique nette avec E_0 .

En fait, entre les deux plans du signifiant et du signifié affectés par le détournement, il faut raisonner en termes de dominance. Certains détournements se contentent de parasiter un proverbe connu en exploitant surtout sa valeur phonique (ce serait par exemple le cas dans *À chaque jour suffit sa laine*), tandis que d'autres produisent des proverbes E_1 dont le lien sémantique avec E_0 est net : par exemple *À chaque jour suffit sa scène*, dans le sens de la captation, et *À chaque jour suffit sa fête*, dans celui de la subversion.

En règle générale un détournement apparaîtra d'autant plus réussi que la modification apportée au proverbe originel aura été minimale :

— Au niveau des conditions d'emploi : une captation sera d'autant plus réussie qu' E_1 sera proche des vérités véhiculées habituellement par les proverbes. Une bonne subversion, en revanche, devra exhiber avec le plus de netteté possible une contradiction entre les vérités proverbiales usuelles et le contenu de E_1 .

— Au niveau du signifiant : plus la similitude entre E_0 et E_1 (dans la syntaxe comme dans le signifiant) sera grande, plus fort sera l'effet obtenu. De ce point de vue, le procédé le plus sûr consiste à ne modifier qu'un seul phonème. Les procédés les plus courants, de manière plus générale, consistent à

- a) substituer des phonèmes : *À chaque jour suffit sa peine.* → *À chaque jour suffit sa veine.*
- b) substituer des termes sans similitude phonique nette : *À chaque jour suffit sa peine.* → *À chaque nuit suffit sa peine.*
- c) adjoindre des éléments au proverbe E_0 : *L'homme propose, Dieu dispose.* → *L'homme propose, Dieu dispose, la femme impose.*
- d) jouer avec la négation : *Qui dort dîne.* → *Qui ne dort pas dîne ; Il n'y a pas de fumée sans feu.* → *Il y a de la fumée sans feu.*
- e) fondre deux proverbes : *À chaque jour suffit sa peine. / À quelque chose malheur est bon.* → *À chaque jour malheur est bon.* Ce procédé, qui vise à la minimalité par des voies subtiles, s'apparente à l'un des procédés de fabrication des mots-valises (cf. *télévision* + *célébrité* → *télébrité*) ; on pourrait parler ici de « bricolage », littéralement né d'un collage bricolant sur des éléments hétérogènes.

— Au niveau du signifié : une captation sera d'autant plus réussie que sera nette la convergence sémantique entre E_0 et E_1 . Une subversion sera d'autant plus réussie que sera plus nette la contradiction sémantique entre E_0 et E_1 .

III. Illustrations

Dans les pages qui suivent, nous illustrerons le fonctionnement de ces règles à ces différents niveaux en présentant des exemples, généralement attestés, des deux stratégies, captation et subversion. Nous considérerons

d'abord des exemples d'énoncés E_1 pris isolément, c'est-à-dire sans contexte linguistique. E_1 peut prendre la forme du pastiche, c'est-à-dire d'une imitation du genre proverbial, ou sera directement relié à un proverbe existant E_0 .

1. Captation

1a. Captation des conditions génériques

En captant le genre proverbial, une énonciation se donne pour l'écho d'un nombre illimité d'énonciations antérieures, de manière à faire oublier son caractère foncièrement contingent et relatif. En cas de réussite, ce simulacre se transforme en vérité qui, répétée de « tout le monde », s'installera solidement au nombre des évidences collectives. Être proverbe, on le voit, c'est bien l'idéal du *slogan*.

De fait, le but de tout slogan, c'est de passer du statut de « JE-vérité » (celle d'une firme, d'un parti...) à celui de « ON-vérité » stable, universellement connue, garantie par un énonciateur à l'autorité incontestable, qui coïncide avec la communauté linguistique elle-même. Pour peu que les medias parviennent à imposer le slogan, la fiction qui le fonde deviendra réalité : pseudo-proverbe, il se trouvera engendrer effectivement une infinité d'échos.

Ainsi ce slogan de Vittel cherche-t-il manifestement à capter le genre proverbial :

- (1) Derrière une personne fatiguée
Il y a souvent
Quelqu'un plein de vitalité
Qui sommeille

On notera que les groupes nominaux et les temps verbaux ont une interprétation de type générique, que la fonction poétique est mise à contribution (disposition strophique binaire, rime (pauvre) entre deux mots phoniquement voisins et de sens opposés (*fatigué/vitalité*), prosodie prégnante (2-6/4 (ou 5 ?) / 2-6/3)), enfin que le texte énonce une relation sémantique élémentaire, l'opposition *être vs paraître*.

1b. Captation d'un proverbe attesté

Supposons que les murs de Paris soient couverts d'affiches représentant des corps bronzés sur une plage, avec la légende suivante :

- (2) *Qui dore a bonne mine*

Le public retrouverait sans difficulté le proverbe E_0 dont la structure a été détournée. Sans être minimale, la distance entre E_0 et E_1 est très réduite ; ici l'homophonie est renforcée par la similitude syntaxique. On peut, du reste, concevoir une homophonie totale, la différence étant assurée par la seule graphie : *Qui dore dîne*. Dans *Qui dore a bonne mine* on a affaire à une captation où c'est la similitude des signifiants entre E_0 et E_1 qui joue le rôle essentiel, le signifié d' E_0 étant rejeté au second plan.

En revanche, si au-delà de la similitude des conditions d'emploi et des signifiants le détournement vise à exploiter le signifié d' E_0 on obtient des captations particulièrement efficaces. Ainsi dans ce slogan publicitaire :

- (3) *Les chiens aboient, les Lee Cooper passent*
(← E_0 = *Les chiens aboient, la caravane passe*)

on voit clairement à l'œuvre la convergence sémantique entre les deux énoncés, E₀ et E₁ : dans les deux cas il s'agit d'opposer la force sereine à la meute des faibles (*les chiens*). Ce détournement apparaît cependant moins réussi que celui-ci :

- (4) *Les petites Visseaux font les grandes lumières*
(← E₀ = *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*)

qui se présente comme le résultat de deux modifications presque minimales du signifiant (*Ruisseaux* → *Visseaux*, *Rivières* → *Lumières*).

La presse allemande offre de nombreux exemples de cette captation sémantique¹². Par exemple,

- (5) *Der Mensch lebt nicht von Genuss allein*
« L'homme ne vit pas seulement de jouissance »
(← E₀ = *Der Mensch lebt nicht vom Brot allein*
« L'homme ne vit pas seulement de pain »)

ou encore

- (6) *Andere Länder, andere Frauen*
« Autres pays, autres femmes »
(← E₀ = *Andere Länder, andere Sitten*
« Autres pays, autres mœurs »)

Dans le discours politique, on affectionne également ces détournements. Ainsi cet exemple de Tucholsky :

- (7) *Sage mir, wie ein Land mit seinen schlimmsten politischen Gegnern umgeht, und ich will dir sagen, was für einen Kulturstandard es hat*¹³
« Dis-moi comment un pays se comporte à l'égard de ses pires ennemis politiques, et je te dirai quel est son niveau culturel »

qui détourne

Sage mir, mit wem du umgehst, und ich sage dir, wer du bist (« Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es »)

2. Subversion

2a. Subversion des conditions génériques

Pastichant les conditions formelles et les conditions d'emploi du proverbe, ces subversions produisent de l'absurde. C'est le cas de nombre des 152 proverbes mis au goût du jour de P. Eluard et B. Péret¹⁴ :

- (8) *Qui couche avec le pape doit avoir de grandes pieds* (n° 8).
(9) *Sommeil qui chante fait trembler les ombres* (n° 11).
(10) *Belette n'est pas de bois* (n° 34).

12. On fera ici l'hypothèse que, dans la culture allemande, les aphorismes empruntés à la Bible fonctionnent comme de véritables proverbes ; on doit songer au rôle linguistique qu'a joué la Bible de Luther.

13. K. Tucholsky : *Schnipsel*, rororo n° 1669, p. 92.

14. Paul Eluard, *Œuvres complètes*, éd. de La Pléiade, Gallimard, tome 1, 1968, p. 151-161. Les chiffres entre parenthèses placés au bout du proverbe renvoient au numérotage de cette édition.

2b. Subversion d'un proverbe attesté

Eluard et Péret en fournissent encore de nombreux exemples de proverbes dont le détournement exploite surtout le signifiant :

(11) *Le silence fait pleurer les mères* (n° 47)

(← E₀ = *Le silence est d'or*)

est peu réussi, car il enfreint les deux propositions avancées plus haut : a) la contradiction entre conditions d'emploi et contenu du « proverbe » est peu nette (à la limite, cela pourrait même passer pour un proverbe acceptable, donc un pastiche) ; b) la modification du signifiant est loin d'être minimale : il y a une grande distance entre *fait pleurer les mères* et *est d'or*. En revanche,

(12) *Il faut battre sa mère pendant qu'elle est jeune* (n° 40)

(← E₀ = *Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud*)

(13) *À quelque rose chasseur est bon* (n° 86)

(← E₀ = *À quelque chose malheur est bon*)

sont beaucoup plus réussis, dans la mesure où 1) le contenu asserté est en contradiction flagrante avec les conditions d'emploi de l'énonciation proverbiale, 2) la modification des signifiants est minimale.

Considéré en dehors de l'ensemble du recueil des *152 proverbes* et du mouvement surréaliste, ce genre de subversion, comme celui de 2a, est essentiellement ludique. C'est d'ailleurs une pratique verbale vivante dans les échanges quotidiens. En revanche, les subversions qui visent le signifié de proverbes attestés ont inévitablement une portée militante. Ainsi dans ce proverbe « mis au goût du jour » par Eluard et Péret :

(14) *Incendie et mitrailleuse sont les deux mammelles de la France* (n° 62 dans le manuscrit)

(← E₀ = *Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France*)

il y a mise en contradiction du paisible et bucolique « labourage et pâturage » avec « incendie et mitrailleuse » : la vérité établie que véhicule le proverbe est dénoncée comme mystificatrice. De même, quand H. Heine dit des ministres du gouvernement Thiers

(15) *Das Fleisch ist willig, aber der Geist ist schwach* (Heine, *Sämtliche Werke*, t. 5, p. 115)

« La chair est ardente, mais l'esprit est faible »

il dénonce, par la simple permutation des deux N (Geist/Fleisch), non seulement l'autorité de la Monarchie de Juillet, mais l'idéologie chrétienne qui la sous-tend dans E₀ :

Der Geist is willig, aber das Fleisch ist schwach

« L'esprit est ardent, mais la chair est faible ».

Döblin, dans son célèbre roman *Berlin Alexanderplatz*¹⁵, produit un exemple limite de subversion quand il fait dire à un personnage :

(16) *Aller Segen kommt von oben. Vom Staat, vom Gesetz, von der hohen Ordnung*¹⁶

15. A. Döblin : *Berlin Alexanderplatz*, dtv n° 295.

16. *Op. cit.* p. 239.

« Toute bénédiction vient d'en haut, de l'État, de la Loi, de l'Ordre sacrosaint »

(← $E_0 = \textit{Aller Segen kommt von oben}$, où *oben* signifie « Dieu »)

Une contradiction est établie entre l'interprétation théologique de *oben* et son interprétation politique, grâce à l'ajout. Ainsi est dénoncée la substitution de l'État à Dieu.

De la même manière, K. Kraus, virulent critique de la société allemande du début du XX^e siècle, détourne le proverbe $E_0 = \textit{Wer andern eine Grube gräbt, fällt selbst hinein}$ (« Qui tend un piège à autrui y tombe lui-même ») en

(17) *Wer andern keine Grube gräbt, fällt selbst hinein* ¹⁷

Stricte contradiction sémantique et déformation minimale (adjonction du négateur *k-*) font de cet exemple un modèle du genre.

Ces deux derniers exemples recèlent une ambiguïté que seule l'étude du contexte permet de lever. On ne sait pas, en effet, si la subversion vise le contenu du proverbe E_0 ou dénonce celui qui a substitué à un E_0 jugé positif un E_1 inadmissible. En disant (16), l'auteur entend-il dénoncer E_0 comme mystificateur ou au contraire prêter (16) à un énonciateur corrompu qui s'est détourné indûment de E_0 ? De la même manière, ce titre de journal :

(18) *Arbeitslosengeld macht frei*

« L'allocation chômage, c'est la liberté »

qui détourne *Arbeit macht frei* (« Le travail, c'est la liberté ») s'avère ambigu ; s'agit-il de dénoncer un adage aliénant en affirmant que seule l'absence de travail libère, ou s'agit-il de s'en prendre à la paresse des chômeurs, qui oublie la vérité du proverbe ?

On retrouve là une ambiguïté classique, celle entre interprétation *littérale* et interprétation *ironique*. Si c'est E_0 , le proverbe originel, qui est contesté, on a affaire à une interprétation littérale, le « locuteur » de E_1 étant aussi son « énonciateur », le prenant en charge pour rétablir la vérité travestie par la sagesse des nations. En revanche, si est dénoncé celui qui a enfreint la vérité du proverbe, l'interprétation est ironique : le « locuteur » attribue à un « énonciateur » distinct le proverbe subversif ainsi émis, dans une sorte de discours rapporté au deuxième degré.

Or, on décrit à présent souvent l'ironie en termes de polyphonie ; c'est ainsi que D. Sperber et D. Wilson ¹⁸ considèrent qu'une énonciation ironique se donne comme « l'écho d'un énoncé ou d'une pensée dont le locuteur entend souligner le manque de justesse ou de pertinence » ¹⁹. Le locuteur met donc en scène un énonciateur distinct, qu'il tourne en dérision en même temps qu'il énonce ses propos ; il donne son énonciation comme l'imitation critique d'une autre énonciation qui, elle, serait sérieuse.

17. K. Kraus : *Sprüche und Widersprüche*, Bibliothek Suhrkamp, 1977, p. 56.

18. « Les ironies comme mentions », *Poétique* 36, p. 399-412.

19. Art. cité p. 409. Sperber et Wilson traitent l'ironie comme un phénomène de « mention » ; c'est F. Récanati dans *Les énoncés performatifs* p. 219 qui a réinterprété leur analyse dans un cadre polyphonique.

Dans ces conditions, le détournement *Incendie et mitrailleuse sont les deux mamelles de la France*, dans son interprétation littérale, se décrit ainsi : en énonçant E_1 , un locuteur-énonciateur affirme cette vérité en même temps qu'il dénonce E_0 comme erroné. Dans l'interprétation ironique, le locuteur de E_1 met en scène pour le dénoncer un énonciateur qui dirait E_1 , au mépris de E_0 , mentionné simultanément et implicitement posé comme une vérité respectable.

IV. Analyses de textes

Jusqu'à présent nous avons considéré des détournements de proverbes isolés ; nous allons maintenant aborder des textes qui reposent entièrement sur ces déformations.

1) Nous avons déjà emprunté aux *152 proverbes* d'Eluard et Péret un certain nombre d'exemples ; on peut également le traiter comme un texte unique, daté dans l'histoire littéraire, en l'occurrence un texte surréaliste, au lieu de n'y voir qu'un jeu verbal intemporel et désintéressé.

En dépit de son titre, ce recueil ne s'en prend pas seulement aux proverbes *stricto sensu*. Il exploite aussi des énoncés figés universellement connus (cf. *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*, transformé en *Je suis venu, je me suis assis, je suis parti* (n° 113). Si on s'en tient aux seuls proverbes détournés, il apparaît que la grande majorité sont des subversions en ce que les modifications introduites par le détournement créent une contradiction entre conditions d'emploi et contenu du proverbe E_1 (cf. *Il faut battre sa mère pendant qu'elle est jeune*). Si les auteurs avaient élaboré des « proverbes » subversifs dont le contenu contredise systématiquement celui des proverbes originels, ils auraient inévitablement laissé se dessiner une doctrine consistante, s'exprimer une position idéologique, affirmant une vérité contre une vérité contraire. Or cette entreprise surréaliste a une toute autre visée : pour elle il s'agit de *contester de l'intérieur le principe même de l'énonciation proverbial*.

Cette incompatibilité entre surréalisme et proverbes s'explique aisément : d'une part, le proverbe énonce des vérités sur l'homme qui prétendent à l'universalité, d'autre part, il constitue un modèle parfait d'énoncé figé. Deux choses contre lesquelles le surréalisme fonde sa poétique. Au lieu de redire un réel, un ordre du monde, il entend retrouver un « sur-réel » ; au lieu de répéter les stéréotypes de la langue ordinaire il veut libérer les mots. En outre, la soumission du genre proverbial aux contraintes de la fonction poétique le désigne aux surréalistes comme le représentant par excellence d'un usage pervers de cette fonction poétique, mise au service d'une morale du lieu commun. Autant dire que le proverbe possède le statut d'un repoussoir textuel idéal pour des poètes surréalistes. Un repoussoir dont la subversion ne saurait manquer de produire des énoncés délectables.

Eluard et Péret cherchent à pratiquer, à travers le détournement, une hygiène de l'usage de la langue : il faut lui restituer les possibles qu'occulte son fonctionnement ordinaire, révéler à l'intérieur même du proverbe la possibilité d'un fonctionnement tout à fait autre, qui récuse l'image de ce « monde achevé, équilibré, en repos »²⁰ qu'est celui du proverbe.

20. Expression de Greimas, *op. cit.*, p. 313.

En fait, si l'on regarde attentivement le recueil, on se rend compte que cette agression de l'énonciation proverbiale ne se maintient pas de bout en bout. On y trouve des énoncés qui relèvent à l'évidence beaucoup plus de la captation que de la subversion. Ainsi

Quand la raison n'est pas là les souris dansent (n° 42)

ne présente aucun caractère subversif ; bien au contraire, il définit en quelque sorte le maître mot de la poésie surréaliste, grâce à une convergence sémantique avec le proverbe originel. Ce blanc dans l'entreprise de subversion illustre clairement l'ambivalence du détournement, à laquelle les surréalistes n'échappent pas : le proverbe s'offre aussi bien à la subversion qu'à la captation.

2) En considérant d'autres corpus poétiques que ceux du surréalisme, on peut voir qu'il est possible de faire un usage du détournement de proverbes qui ne soit pas subversif. C'est le cas, en particulier, de l'ouvrage d'H. Meschonnic, *Dédicaces. Proverbes*²¹ et des « poèmes à perverbes » regroupés dans *Le savoir des rois* de Harry Matthews²², qui œuvre dans le cadre de l'« Oulipo »²³.

Meschonnic présente un recueil poétique que l'on peut lire comme la transformation du discours proverbial en dialogue amoureux : l'accès à la parole individuelle redevient possible par le travail sur la « voix des autres », le ON anonyme qui soutient les proverbes :

« J'ai besoin de proverbes. Transformer une situation, un dialogue. Le proverbe n'est pas une sagesse. Ni une loi »²⁴.

« Besoin des phrases les plus socialisées pour former une aventure individuelle (...). Je travaille sur des proverbes. Je les transforme (...). J'ai besoin d'une écriture impersonnelle : je est tout le monde »²⁵.

L'énonciation proverbiale n'est donc pas dénoncée en tant que telle (« On ne perd pas ce qu'on transforme »²⁶), comme chez Eluard et Péret, ni le ON₀ subverti au profit d'un ON₁, mais le proverbe fait l'objet d'une « captation » d'un type beaucoup plus sophistiqué qui, au lieu de masquer le JE derrière un ON autorisé, permet de le réinvestir dans l'écriture.

Quant au sous-titre du *Savoir des rois* de H. Matthews, « poèmes à perverbes », il est aussi évocateur que le titre du recueil d'Eluard et Péret, « proverbes mis au goût du jour ». La perversion de proverbes offre un exemple de la pratique oulipienne que F. Le Lionnais nomme « prothèse littéraire », qui consiste à « améliorer par quelques retouches pertinentes une œuvre antérieure », Ici cet « auteur » est la sagesse des nations, dont les pro-

21. Gallimard, 1970.

22. *La bibliothèque oulipienne*, Slaktine, Genève-Paris, 1981.

23. Abréviations de l'« Ouvroir de littérature potentielle », issu des réflexions de R. Queneau. Voir *La littérature potentielle*, 1973, idées/Gallimard et *l'Atlas de littérature potentielle*, 1980, idées/Gallimard.

24. Meschonnic, *op. cit.* p. 10.

25. *Ibid.* p. 7.

26. *Ibid.* p. 116.

ductions sont connues de l'ensemble des locuteurs. Considérons le texte « L'étoile des araignées » :

Araignée du matin, jeux de vilains ;
Araignée du matin, que la raison ne connaît pas,
Araignée du matin, malheureux en amour.
Araignée du matin, chagrin d'amour dure toute une vie.
Araignée du matin, c'est la vieillesse.
Araignée du matin, il faut être le plus malin ;
Araignée du matin, il faut partir à temps.

(Matthews, *op. cit.*, p. 93)

Une lecture superficielle suffit à révéler la différence qui existe entre cette exploitation du proverbe et celle d'Eluard-Péret et Meschonnic. Ici il n'y a ni subversion ni captation, mais utilisation des propriétés structurelles du proverbe. Au lieu de détourner des proverbes isolés en modifiant leur signifiant, Matthews construit des strophes complètes avec des combinaisons de moitiés de proverbes citées littéralement. L'auteur exploite donc la propriété remarquable qu'ont la plupart des proverbes de s'analyser de manière binaire²⁷. À gauche est disposé un invariant, le premier membre d'un proverbe (*Araignée du matin* / chagrin), tandis que varient à droite les seconds membres de différents autres proverbes (Jeux de mains / *jeux de vilains*). Autre variante du procédé-valise défini plus haut comme fusion de deux fragments hétérogènes²⁸.

Avec ce type de détournement non-militant, on a affaire à une structure textuelle complexe où le proverbe n'est qu'un matériau de construction, un moyen de « découvrir des structures nouvelles » (Le Lionnais), d'« explorer les potentialités de la langue » (R. Queneau). Pratique qui ne prend toute sa pertinence qu'à l'intérieur de l'espace littéraire, même si ce dernier n'est pas dissociable de l'ensemble de l'espace social, dans lequel prennent sens les proverbes.

3) Dans la littérature est-allemande contemporaine figure un texte élaboré, lui aussi, à partir de proverbes, le *Mariage des proverbes* (*Hochzeit der Sprichwörter*²⁹) de Richard Pietrass. En fait, l'auteur entend aller au-delà d'un simple détournement et se livre à un travail de virtuose, qui consiste à insérer les proverbes décomposés dans une trame narrative.

Le poème commence par l'annonce de ce mariage, destiné à « donner sens à leur existence », et se termine par l'évocation d'un employé de l'État-civil mort et « empaillé » qui demande le consentement des époux... Entre ces deux termes on assiste à la préparation des épousailles, qui unit tous les

27. Greimas (*op. cit.* p. 312) en fait même la caractéristique structurale majeure des proverbes, propriété qui « contribue notoirement à la mise en ordre du monde moral censé régir une société ».

28. Ce procédé est aussi utilisé par Eluard et Péret, de manière plus compliquée : *Il faut rendre à la paille ce qui appartient à la poutre* (n° 5) est issu de la fusion de *Il faut rendre à César ce qui appartient à César* et de *Voir la paille dans l'œil de son prochain et ne pas voir la poutre dans le sien*.

29. In Richard Pietrass : *Notausgang*, Aufbau Verlag, Berlin-Weimar 1980, p. 37-39.

hauts lieux de la sagesse des nations ³⁰. Les proverbes sont convoqués pour mettre en scène un spectacle d'un comique absurde. Les actants des proverbes sont personnifiés en convives et les énoncés proverbiaux sont modifiés lexicalement et/ou syntaxiquement pour pouvoir s'inscrire dans le récit. Par exemple :

*Gutes Gewissen machte es sich auf einem Kissen bequem
Während Gelegenheit einen neuen Dieb fabrizierte*
(E₀₁ = *Ein gutes Gewissen ist ein süßes Ruhe-kissen*
(E₀₂ = *Gelegenheit macht Diebe*)
« Bonne conscience prit ses aises sur un coussin
Tandis qu'Occasion fabriquait un nouveau larron »
(E₀₁ = « Une bonne conscience est un doux coussin »
E₀₂ = « L'occasion fait le larron »)

L'enchaînement de toutes ces unions délirantes produit un tableau dans lequel l'hétérogénéité est de règle.

A notre connaissance, c'est là le type de déformation de proverbes le plus complexe. Dans cet impossible mariage se trouve annulée toute la sagesse des nations. Le fonctionnaire de l'État-civil, symbole de l'Ordre social, incarnation du ON₀, est mort et aucun JE ne vient prendre sa place. Le discours rapporté s'achève en chaos.

* *
*

Au travers de cet article, nous n'avons étudié la notion de « détournement » et ses deux stratégies opposées que dans le cadre limité du proverbe. En fait, rien n'empêche d'étendre sa pertinence à des unités discursives beaucoup moins réduites et beaucoup moins élémentaires, des unités dont l'énonciateur, le destinataire, la situation d'énonciation sont historiquement et idéologiquement fixés avec précision.

Ce passage à un niveau « macro-structurel » pose évidemment de nombreux problèmes si l'on veut opérer des analyses rigoureuses, mais il est tout à fait logique : capter le discours d'un énonciateur prestigieux pour asseoir sa

30. On comprend qu'avec un tel texte la traduction soit impossible, sauf si par chance il y a un strict équivalent français. Nous ne donnons qu'un exemple assez clair, mais présentons ici quelques extraits du poème :

Eines Tages heirateten die Sprichwörter
Und gaben ihrem Leben einen Sinn
Unter aufgetischten Weisheiten bog sich die Tafel
Und die Lüge schlüpfte von Platz zu Platz
Den Wein des Vergessens einzuschenken...
Während sich zwei Getroffene Hunde
Höflich das Maul hielten, nicht immerfort zu bellen...
Gutes Gewissen machte es sich auf einem Kissen bequem
Während Gelegenheit einen neuen Dieb fabrizierte...
Wogegen Schwacher Geist ein Willig Fleisch verführte...
Ofenhin bat Gebranntes Kind einen Nichtraucher um Feuer...
Undank und der Welt Lohn fluchten auf die Sparkassen...
Blindes Huhn ließ sich das letzte Korn auftragen...

propre énonciation ou subvertir de l'intérieur le discours de celui contre lequel on se définit sont des pratiques intertextuelles largement répandues. La rhétorique traditionnelle a d'ailleurs depuis longtemps cherché à les appréhender à travers des problématiques aussi instables que celles de la « parodie » ou de l'« imitation »³¹. Il convient néanmoins de ne pas envisager ces détournements dans une optique purement « ludique ». La subversion et la captation engagent le plus souvent des prises de position idéologiques fondamentales. Quand Victor Hugo, par exemple, dans les *Châtiments*³², opère une captation de la Bible pour tenir son discours, il fait beaucoup plus qu'utiliser un moyen de persuasion contingent, il décide d'une inscription qui, loin d'être neutre, renvoie à des conflits, des enjeux essentiels, tant sur le plan de la politique que de la poétique.

Mais qu'il soit captation ou subversion parodique, le détournement est une pratique du *masque*. Si, à sa manière, il dit « je est un autre », c'est pour mieux s'investir des pouvoirs de cet autre ou les ruiner. Le masque ne cache que pour mieux révéler une vérité méconnue, par exemple qu'un slogan a l'autorité d'un proverbe, ou, inversement, que le proverbe n'est que le paradigme d'un usage pervers du langage, lié à un ordre du monde fallacieux que la poésie doit faire exploser. Dans un cas comme dans l'autre, le masque se fait piège tendu au destinataire, la ressemblance coup de force discursif.

31. Sur ce sujet on ne peut que renvoyer au dernier ouvrage de G. Genette (*Palimpsestes* Seuil, 1982) dont le début constitue une intéressante réflexion sur la notion de « parodie ». L'ouvrage nous est parvenu trop tard pour que nous puissions en tenir compte dans notre article. Outre une intuition similaire concernant l'exemplarité de certains corpus pour la démonstration (Eluard/Péret, Oulipo), la « parodie » de G. Genette recouvre partiellement ce que nous avons appelé « détournement subversif ». En revanche, notre mode d'approche se veut délibérément linguistique — ce qui explique d'ailleurs qu'à la différence de G. Genette nous nous soyons restreints aux phénomènes « microstructurels », c'est-à-dire aux types de détournement caractérisables en termes de jeux sur la *forme* de E₀.

32. Il s'agit, rappelons-le, d'un recueil de poèmes-pamphlet dirigé contre le coup d'État de Napoléon III du 2 décembre 1851, qui avait mis un terme à la II^e République.